

MÉTÉO



Aujourd'hui: le temps sera en partie ensoleillé avec des périodes nuageuses. En montagne, fort vent du nord.
Demain: quelques éclaircies, surtout sur l'ouest. Sinon temps changeant, souvent très nuageux et quelques précipitations.

Lac des Brenets 751,13 m					Lever 8 h 12	Coucher 16 h 43
Lac de Neuchâtel 429,16 m	5°	-0°	500 m		12 h 38	0 h 05

Fête à souhaiter: Adelaïde

LE TEMPS DES ADIEUX

Dernière intervention de Mme Kopp aux Etats

► 4

EN FOIRE DÈS LE MERCREDI

La 17^e FEHB ouvrira ses portes le 12 avril

► 6

SOURCES MIEUX GARDÉES

Protection des eaux souterraines: les communes neuchâteloises au travail

► 17

LA GRIPPE AUX TC

Des précisions sur le manque de personnel à La Chaux-de-Fonds

► 17

L'Impartial

OPINION

L'engrenage du dialogue

La guerre des mots qui depuis des années opposait les Etats-Unis à l'OLP vient donc de prendre fin.

Ce qui ne signifie pas que la paix des armes est proche. Car si l'on admirera au passage l'habile ballet diplomatique qui d'Alger à Genève, en passant par Stockholm a permis à Washington de répondre sans trop faillir aux avances de Yasser Arafat, force est de constater que la percée est plus d'ordre sémantique que véritablement politique. Du moins en ce qui concerne le langage tenu par le dirigeant palestinien.

Lors du sommet de Fez de septembre 82, l'OLP en acceptant un plan arabe prévoyant notamment «des garanties de paix entre tous les Etats de la région» reconnaissait en effet déjà implicitement l'existence d'Israël.

Mercredi à Genève, Arafat, finalement, n'a fait que confirmer explicitement une décision de principe prise il y a six ans. La condamnation du terrorisme ne constituant en l'occurrence qu'un susucre de plus pour arracher la décision américaine.

D'une certaine manière, Israël a donc raison d'affirmer que l'OLP n'a pas changé fondamentalement.

Ce que Jérusalem refuse par contre de voir, c'est que l'attitude du monde à l'égard du problème palestinien s'est elle profondément modifiée. Et que Washing-

ton ne pouvait plus, longtemps encore, ne pas en tenir compte.

Un changement qui, de Chatila à la révolte des territoires occupés, a été en partie provoqué par l'attitude même d'Israël.

Une évolution amplifiée aussi il est vrai par le revirement stratégique de l'OLP qui, prenant acte du changement d'attitude de l'opinion occidentale à l'égard des souffrances du peuple palestinien, a su «civiliser» son discours.

Des éléments qui, s'ajoutant à l'infléchissement des politiques arabes vis-à-vis des Etats-Unis et au renouveau du dialogue Est-Ouest expliquent assez facilement - entre autres événements - l'assouplissement de l'attitude de Washington à l'égard de l'OLP.

Un acte important pourtant, que l'on ne s'y trompe pas.

Dans la mesure où l'offre d'un dialogue «substantiel» indique que la diplomatie américaine entend bien que sa décision soit suivie de progrès concrets dans la recherche d'une solution au problème du Moyen-Orient.

Une volonté que Jérusalem aurait tort de mésestimer en campant trop ostensiblement sur ses positions.

Sans intransigeance, l'Etat d'Israël n'aurait certes jamais pu être créé.

Mais aujourd'hui, trop d'intransigeance pourrait lui être fatal. Aussi, lorsque M. Shamir voit derrière chaque lanceur de pierres de Galilée un terroriste téléguilé par Arafat, qu'il essaie au moins de se souvenir de l'Irgoun et du groupe Stern.

Roland GRAF

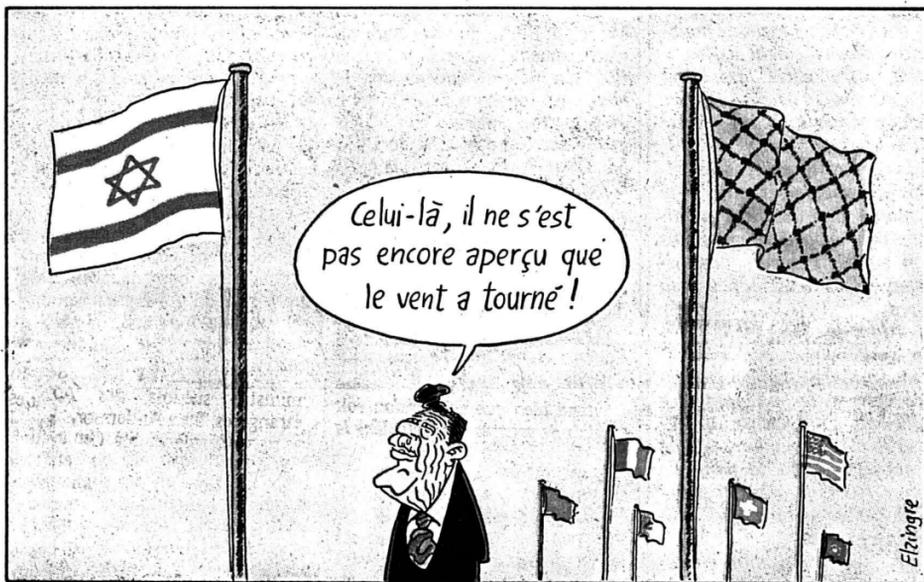
«Le résultat de la diplomatie silencieuse»

Perspective d'un dialogue USA - OLP

Pendant que l'Assemblée générale de l'ONU terminait ses travaux à Genève par l'adoption massive de deux résolutions en faveur de la paix au Proche-Orient et la reconnaissance de l'Etat palestinien, les capitales du monde entier, à l'exception de Jérusalem, ont salué hier sans restriction la décision américaine d'engager des contacts directs avec l'OLP.

Le changement d'attitude spectaculaire et peut-être décisif des Etats-Unis à l'égard de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été obtenu en partie grâce à la médiation de la Suède. Le ministre suédois des Affaires étrangères, Sten Andersson, a pour sa part affirmé jeudi à Genève que la décision américaine était le résultat «de la diplomatie silencieuse» de plusieurs Etats parmi lesquels il a cité l'Egypte, l'Arabie saoudite, «plusieurs» pays européens, les Etats-Unis ainsi que l'OLP.

La décision américaine a été annoncée quelques heures seulement après une conférence de presse donnée mercredi soir à Genève par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. M. Arafat y avait déclaré que l'OLP reconnaissait le droit d'Israël à l'existence, acceptait les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU



comme «base de négociations» au conflit et renonçait «totalement et absolument au terrorisme».

Ces trois conditions avaient été posées par les Etats-Unis comme préalable à une ouverture du dialogue avec l'organisation palestinienne. «Ils (l'OLP) ont clarifié leurs déclarations», a commenté M. Shultz, alors que deux jours

plus tôt le département d'Etat américain dénonçait les ambiguïtés du discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations-Unies à Genève.

Par ailleurs, la décision américaine d'engager le dialogue avec l'OLP a soulevé hier dans le monde une approbation unanime et sans restriction, sauf en Israël.

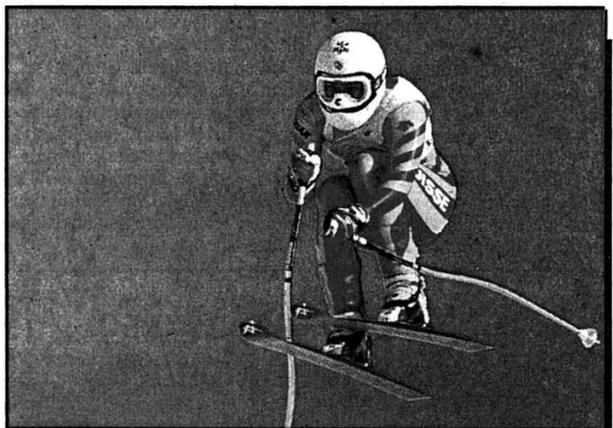
«Excellente nouvelle» s'est de son côté exclamé le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, avant un entretien avec le conseiller fédéral René Felber, qui a également exprimé sa satisfaction à la perspective d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP.

(ats)

● Lire également en page 2

Le retour de Walliser

Deuxième victoire des Suissesses en descente



Maria Walliser a retrouvé tout son talent à Altenmarkt (Lafargue-a)

SPORTS 11 - 13 - 14 - 16

Police fédérale des «stups»

Le recyclage des narco-dollars au National

La police fédérale des stupéfiants, selon le modèle américain, arrive. Le Conseil national en a accepté l'idée, hier soir, lors du débat sur le recyclage des narco-dollars. Les partis bourgeois se sont montrés très réticents toutefois à tout bouleversement du droit fédéral en ce qui concerne le séquestre de l'argent sale et à l'inscription de la convention de diligence des banques dans la loi. Mme Kopp avait laissé sa place à Arnold Koller pour l'occasion.

Avec l'accélération de la procédure pour une répression du recyclage de l'argent sale, proposée par Mme Kopp au Conseil fédéral, la création d'un service de répression du trafic des stupéfiants au sein du ministère public de la Confédération est la deuxième conséquence concrète de l'affaire des narco-dollars et de la «connection libanaise».

Le Conseil national a en effet adopté sans discussion, hier soir, une motion d'Adriano Cavadini

(prd-TI) proposant de renforcer la cellule existante, notamment en ce qui concerne les aspects financiers, et de doter la Confédération d'une banque de données.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Mais «un article réprimant le blanchissage d'argent et la stricte application de la convention de diligence des banques suffisent», ont estimé les conseillers fédéraux Arnold Koller et Otto Stich, ainsi que les orateurs des partis bourgeois, à l'instar de François Jeanneret.

Il faut laisser la convention de diligence, renouvelée l'an dernier, faire ses preuves avant de parler d'échec, a répondu Arnold Koller. Les socialistes souhaitaient en effet, par une motion de Mme Lilian Uchtenhagen, que la convention de diligence des banques entre dans la loi pour que l'Etat puisse en surveiller l'application.

«Combien faudra-t-il de scandales encore avant que la loi intervienne?», s'est insurgé Helmut Hubacher en dénonçant «la loi privée» que les banques se sont concoctée pour éviter une loi fédérale.

Impossible de surveiller le marché des changes de billets de manière efficace, puisque l'on en change pour un milliard chaque jour, a estimé la majorité en transformant la motion en postulat.

Pas question non plus de se précipiter pour étudier des moyens plus efficaces de séquestre de l'argent sale, ou d'inverser le fardeau de la preuve en matière de recyclage. Tout cela, comme le délit d'association criminelle, est renvoyé à la réforme du Code pénal.

«On discute de tout cela comme des subventions aux éleveurs de chèvres», s'est insurgé Laurent Rebeaud en faisant référence à la démission de la conseillère fédérale E. Kopp, liée à l'affaire.

«Nous sommes des naïfs et des

imbéciles d'avoir défendu la présomption d'innocence; notre confiance était mal placée».

Plusieurs députés socialistes se sont interrogés sur le rôle du ministère public de la Confédération et exigé une commission d'enquête ou, selon Jean Ziegler, un procureur extraordinaire.

Y. P.

EXPOSITION PERMANENTE



TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44
ouvert tous les samedis
jusqu'à 17 heures

L'ÉVÉNEMENT

Bataille inutile

Une première pour Michel Rocard. Il va engager la responsabilité de son gouvernement sur un projet de loi. Et, du même coup, ressortir l'article constitutionnel 49/3, que son prédécesseur Jacques Chirac avait abondamment utilisé.

Cette première n'est pas une surprise. On se doutait que le premier ministre devrait y recourir un jour. Plus significatif est l'objet qui le pousse à agir ainsi: l'audiovisuel.

Sujet épineux chez nos voisins, l'audiovisuel reste pour le pouvoir, et ce malgré les privatisations, une affaire d'Etat.

Et ceci dure depuis le règne de Charles de Gaulle.

A cette époque, la mainmise sur la télévision était totale. Tout ce qui pouvait faire tache n'avait point droit à l'antenne. Depuis, le régime s'est tout de même assoupli; mais lorsque sont apparues les premières chaînes privées, la guerre entre majorité et opposition a repris de plus belle.

Et de changement de majorité en changement de majorité, on modifie la loi sur l'audiovisuel. Michel Rocard n'a pas voulu faillir à cette nouvelle tradition.

Derrière toutes ces batailles parlementaires, on sent la volonté des autorités politiques de maîtriser, au moins en partie, l'univers audiovisuel. Mais n'est-il pas trop tard?

Alors que fait rage la guerre de l'audimat, que les chaînes se livrent une concurrence sauvage, les milieux politiques qui n'ont pas pu influencer le paysage audiovisuel, ne sont-ils pas sur le point de tirer leurs dernières cartouches et de perdre leurs ultimes bastions?

La télévision, autrefois affaire d'Etat, est devenue, en France, affaire d'argent.

Daniel DROZ

Angola: proposition de cessez-le-feu

L'Union nationale pour l'indépendance totale d'Angola (UNITA, opposition armée au régime de Luanda soutenue par Pretoria et Washington) a proposé hier au MPLA (parti unique au pouvoir à Luanda) un «cessez-le-feu immédiat» et l'ouverture de négociations directes entre les deux parties.

Dans un communiqué parvenu au bureau de l'AFP à Lisbonne et signé par son président, Jonas Savimbi, l'UNITA défend la formation d'un «gouvernement d'union nationale de transition», chargé d'organiser dans un délai de deux ans des élections vraies, honnêtes et pures.

Le mouvement de M. Savimbi propose en outre l'établissement en Angola d'un système politique multipartite et l'élaboration d'une nouvelle Constitution «garantisant une opposition politique parlementaire et une presse libre».

Mercredi, l'UNITA s'était félicité du protocole d'accord signé la veille à Brazzaville entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, sous l'égide des Etats-Unis, portant sur le retrait des forces cubaines d'Angola et l'indépendance de la Namibie.

Le mouvement rebelle angolais s'engageait par ailleurs, dans un communiqué publié dans la capitale portugaise, à ne plus attaquer les forces cubaines stationnées dans le pays, sauf pour des opérations d'auto-défense.

Il ajoutait néanmoins que la guerre civile en Angola se poursuivait jusqu'à ce que le MPLA accepte des négociations bilatérales en vue de l'établissement de la «paix interne». (ats, afp)

A Bush de gérer
Rapprochement américano-palestinien

C'est Robert Pelletreau, actuellement ambassadeur des Etats-Unis en poste à Tunis qui a été choisi par George Schultz pour conduire les premières négociations avec l'OLP. Ce vétéran du département d'Etat, qui parle français et arabe, connaît admirablement le dossier proche-oriental pour avoir été en poste pendant de nombreuses années en Algérie, au Maroc, en Mauritanie, au Liban, en Jordanie et en Syrie. C'est donc un diplomate avisé, rompu aux palabres byzantins et aux négociations tortueuses qui aura le délicat privilège d'instaurer le dialogue avec ces Palestiniens, honnis par Washington jusqu'il y a peu.

NI PERDANTS
NI GAGNANTS

Formellement personne n'a cédé pour parvenir enfin à ce consensus: pour George Schultz, c'est Yasser Arafat qui s'est finalement exprimé dans les termes même qu'attendait le département d'Etat; le leader de l'OLP a rap-

pelé quant à lui qu'il n'avait fait que préciser son propos, au cours de la conférence de presse qui a suivi son discours à la tribune genevoise des Nations Unies, qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu au terme de ces joutes oratoires, il y a néanmoins le résultat positif de pressions insistantes du roi Fahd, du président égyptien Mubarak et du roi Hussein, sur les deux parties, pour les inviter à conclure.

Les Etats-Unis ont été très fermes sur un point au moins: il importe que les termes de cet accord soient respectés dans les faits; autrement dit la violence à laquelle l'OLP a maintenant formellement renoncé doit effectivement disparaître de son arsenal. Faute de quoi ils le considèrent comme caduc.

DIFFICILE TRANSITION

On prendra note enfin de l'époque à laquelle cette réconciliation a lieu: en plein interrègne! Pratiquement, elle intervient encore pendant le mandat de Reagan et celui

de son secrétaire d'Etat: qui abandonneront les affaires dans un peu plus d'un mois, et qui ne devront gérer ce fardeau que quelques semaines encore. Dans les faits, c'est donc au tandem Georges Bush - Jim Baker d'en assumer la mise en place et la réalisation.

De notre correspondant
à Washington:
Claude Froidevaux

Le président-élu, on le sait, a souscrit à cette importante étape de la désescalade de la violence au Proche-Orient; son secrétaire d'Etat hérite maintenant, de ce dossier infiniment délicat, qui ne connaît que fort peu; en attendant celui, aussi ardu, du désarmement. Car il faudra rapidement apporter une réponse à la décision de Mikhail Gorbatchev d'opérer des coupes significatives dans l'arsenal de ses forces conventionnelles. Le temps béni de la lune de miel est bien révolu.

Le numéro 2 démissionne

M. Bilak quitte le PC tchécoslovaque

M. Vasil Bilak, numéro deux du parti communiste tchécoslovaque (PCT), a présenté sa démission de toutes ses fonctions à la direction de ce parti, a annoncé hier à Prague le secrétaire général du PCT, M. Milos Jakes, en rendant à M. Bilak un vibrant hommage.

M. Bilak était généralement considéré comme le plus «dogmatique» de tous les membres du présidium, l'organe collégial suprême du PCT. Qualifié de «traître» par les partisans du «Printemps de Prague» après l'écrasement militaire de ce mouvement de libéralisation, en 1968, il avait été formellement «blanchi» de ces accusations l'année suivante.

Dans une lettre adressée au présidium et rendue publique par M. Jakes, M. Bilak a justifié sa démission par son âge (71 ans) et ses «vingt années passées aux postes de secrétaire et de membre du présidium» du PCT, deux fonctions auxquelles il avait accédé en 1968.

Le numéro un tchécoslovaque a rendu un hommage appuyé à M. Bilak, qui contrastait fortement avec celui - purement de circonstances - qu'il avait prononcé lors de la démission de son rival au

sein de la direction du parti, l'ancien premier ministre Lubomir Strougal, le 10 octobre dernier, relévent les observateurs.

«Il a pleinement manifesté l'audace du communiste, la fidélité au parti et aux idéaux du marxisme-léninisme, ainsi que l'amitié avec l'Union soviétique lors des années difficiles de la crise (de 1968-69) et pendant que l'on surmontait leurs conséquences», lors de la période de «normalisation» qui a suivi, a déclaré M. Jakes.

Originaire de Slovaquie, M. Bilak avait succédé à la tête du PC slovaque à M. Alexander Dubcek, lorsque celui-ci avait été appelé au poste de premier secrétaire du parti tchécoslovaque, en janvier 1968. Il a été l'un des principaux artisans de la politique de «normalisation» de la Tchécoslovaquie, à la suite de l'invasion de ce pays par les troupes de l'URSS et de quatre autres pays du Pacte de Varsovie, fin août 1968.

Remaniement
en Bulgarie

Quatre nouveaux ministres bulgares - de l'intérieur, des transports,

de la santé et de l'agriculture - ont été nommés au cours d'une session de l'Assemblée nationale, hier à Sofia.

Dimitar Stoyanov, élu mercredi membre du bureau politique et secrétaire du comité central, a été libéré du poste de ministre de l'Intérieur qu'il occupait depuis 1977. Il a été remplacé par Gueorgui Tanev, 45 ans, qui était ministre des Transports depuis septembre dernier.

Le cumul d'un poste gouvernemental avec celui de secrétaire du comité central du PC est inhabituel en pays communiste.

Economiste de formation, Trifon Pachov, 52 ans, est le nouveau ministre des Transports. Il est membre du Comité central du parti.

Pour sa part, Mintcho Tsanev, 52 ans, a remplacé Radoi Popivanov à la tête du ministère de la santé. Médecin de formation, M. Tsanev est membre du conseil gestionnaire de l'Union agrarienne, deuxième parti en Bulgarie.

Un autre responsable de l'Union agrarienne, Gueorgui Menov, 55 ans, est devenu ministre de l'Agriculture en remplacement d'Alexi Ivanov. (ats, afp)

Place aux bulldozers

Arménie: arrêt des opérations de sauvetage

Alors que 150 personnes ont été arrêtées pour pillage dans les villes d'Arménie dévastées par le séisme du 7 décembre et que l'aide étrangère continue d'arriver, les autorités soviétiques ont de nouveau accusé Arméniens et Azéris d'exploiter la catastrophe qui a fait officiellement 55.000 morts.

Selon Tass, une vingtaine de villages arméniens de plus ont été découverts ravagés par le tremblement de terre et des secours y sont envoyés en hâte.

A Erevan, capitale de l'Arménie, des membres d'équipes de secours étrangères ont dit qu'ils avaient été invités à quitter les quartiers sinistrés car les immeubles endommagés allaient être bientôt abattus.

A l'aéroport d'Erevan, un représentant du ministère arménien de la Santé a informé les journalistes qu'ils ne pourraient aller dans les localités sinistrées ou la désinfection devait commencer.

La Commission du Politburo du PCUS responsable des secours a annoncé hier l'arrêt des opérations de sauvetage dans la ville de Kirovakan.

Kirovakan est la première des villes ravagées il y a neuf jours par le tremblement de terre où les opérations de secours soient achevées. Ainsi les équipes de sauveteurs ont quitté Spitak, presque complètement détruite par le tremblement de terre et que les bulldozers s'apprentent à raser.

TENSIONS PERSISTANTES

Le général Vladimir Dubinyak, commandant les forces dépendant du ministère de l'Intérieur, a déclaré que ses hommes avaient confisqué des milliers d'armes en Arménie et Azerbaïdjan dont de vastes régions sont soumises à l'état d'urgence et où l'armée patrouille en raison de la tension inter-ethnique. (ats, reuter, afp)

Explosion de gaz meurtrière

RFA: une vingtaine d'immeubles dévastés

Une explosion en chaîne, due au gaz de ville, a dévasté hier une vingtaine de maisons de la petite ville de Niederwalluf, près de Wiesbaden (centre de la RFA), tuant une fillette de 10 ans et blessant quatre autres personnes.

Quelque 4500 habitants ont été évacués et 500 maisons inspectées, pour être sûr que tout danger était écarté.

Auparavant, les autorités

avaient déjà fait savoir que les explosions étaient finies; mais trois nouvelles déflagrations retentissaient quelques heures après.

Sur les 20 maisons dévastées, quatre ont été entièrement détruites.

Les sauveteurs continuaient à passer au milieu des décombres avec des chiens policiers, pour tenter de retrouver d'autres victimes éventuelles. (ap)



Ce qu'il reste d'une des habitations dévastées par l'explosion. (Bélino AP)

Demande d'inculpation

Suède: l'affaire Palme rebondit

Le procureur du Royaume de Suède, Anders Helin, a demandé hier au Tribunal de Grande Instance de Stockholm l'inculpation d'un Suédois de 41 ans, auteur présumé du meurtre du premier ministre Olof Palme, le 28 février 1986.

La décision d'inculper ou non le suspect, retenu depuis la veille à la préfecture de police de Stockholm, sera prise à huis clos aujourd'hui en début d'après-midi. Auparavant, les auditions du prévenu se poursuivront.

Les auditions de mercredi et jeudi ont, selon des sources proches de l'enquête, permis de mettre en évidence que l'homme, un délinquant connu des services de police depuis vingt ans, aurait menti sur son emploi du temps le

soir du crime: selon le témoignage d'un de ses amis, il serait rentré chez lui, en banlieue, un quart d'heure après minuit le soir du 28 février et non à 23 h 45 quelques minutes après le crime.

Un témoin par ailleurs identifié comme étant l'homme qui a suivi les époux Palme ce soir-là, à leur sortie du cinéma, situé à 500 mètres du lieu du crime, en plein centre de Stockholm.

Ce sont ces deux témoignages, selon une source proche de son avocat, qui donneraient véritablement corps à la suspicion pesant sur lui. Une éventuelle confrontation avec Mme Palme, qui a vu le visage de l'assassin le soir du crime, n'est pas programmée dans l'immédiat. (ats, afp)

Canada: loi québécoise jugée inconstitutionnelle

La Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelles, hier, les dispositions de la loi 101 du Québec, imposant l'usage exclusif du français dans l'affichage et la publicité commerciale.

Cette décision, adoptée à l'unanimité des cinq juges, fait tomber un nouveau pan de cette loi adoptée en août 1977 à l'initiative du

gouvernement de René Lévesque, chef du Parti québécois, pour protéger et aussi renforcer le caractère francophone de «la belle province».

Elle fait craindre, dans les milieux politiques provinciaux et fédéraux, une relance au Québec de la querelle linguistique. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

NORVÈGE. - Des scientifiques américains et européens, utilisant une version moderne du célèbre avion-espion «U2», se préparent à analyser la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique, afin de déterminer si ce voile protecteur se déchire lentement comme dans l'Antarctique.

BRUXELLES. - Après trois jours et une nuit complète de négociations ardues, les ministres de l'Agriculture des Douze se sont séparés à Bruxelles sans être parvenus à un accord sur une série de dossiers en souffrance.

NEW YORK. - Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de la force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour une nouvelle période de six mois.

BONN. - Les chefs des gouvernements régionaux de la RFA réclament avec insistance une réduction draconienne des vols d'entraînement militaires à basse altitude.

BATTAMBANG. - Environ 1200 hommes de la 309e division d'infanterie vietnamienne ont quitté Battambang (nord-ouest du Cambodge), début du septième retrait annuel de troupes vietnamiennes du Cambodge.

CEE. - La CEE a lancé un avertissement aux employeurs tentés de mettre à l'écart les salariés ou

demandeurs d'emplois atteints du SIDA en déclarant qu'ils «ne constituent pas un risque pour leurs collègues» et doivent être traités sans discrimination.

MOSCOU. - Le général Mikhail Moiseiev a été nommé chef d'état-major des forces armées soviétiques et premier vice-ministre de la Défense.

GDANSK. - Lech Walesa a déclaré que «Solidarité» et le gouvernement communiste polonais étaient très près d'ouvrir des conversations sur l'avenir économique et politique du pays.

CASABLANCA. - Le 15e sommet franco-africain s'est ouvert, à Casablanca, par un double message: celui du président français, François Mitterrand, demandant aux nations riches de manifester une «vraie solidarité» avec les pays pauvres du Sud, et celui du roi Hassan II du Maroc, souhaitant voir son royaume réintégrer la communauté africaine.

COLOMBO. - Des dirigeants d'organisations professionnelles, civiles et religieuses ont fait appel au gouvernement sri-lankais pour qu'il retarde l'élection présidentielle prévue pour le 19 décembre en raison des violences ethniques et de la répression policière qui ont coûté la vie à 109 personnes cette semaine.

ATHÈNES. - Le secrétaire d'Etat grec à l'Economie, M. Théodore Karatzas, a présenté sa

démission au premier ministre, M. Andréas Papandréou qui l'a acceptée.

LONDRES. - Le général de division britannique Roy Urquhart, héros de la bataille perdue d'Arnhem (Pays-Bas) en 1944, est décédé à son domicile de Port of Mentieth (Ecosse), à 87 ans.

HANOI. - Le Vietnam a remis les restes de 38 militaires américains présumés disparus pendant la guerre du Vietnam (MIA - Missing in Action) à une délégation militaire américaine, au cours d'une cérémonie à l'aéroport de Hanoi.

DÉMISSION. - Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a accepté, à la demande du ministre de la Défense Rupert Scholz, la démission du secrétaire d'Etat à la Défense, Peter-Kurt Wuerzbach.

VATICAN. - Deux jeunes motocyclistes ont intercepté une voiture du Vatican, près de la place Saint-Pierre de Rome, et se sont emparés de salaires en chèques et en liquide, d'une valeur de 500.000 francs, destinés à la Congrégation de l'Eglise orientale.

UDINE. - Un pilote de la patrouille acrobatique italienne Frece Tricolori (les flèches tricolores) qui remplaçait l'un des trois pilotes tués dans la catastrophe de Ramstein (RFA), s'est tué aux commandes de son appareil qui s'est écrasé dans un champ près d'Udine.

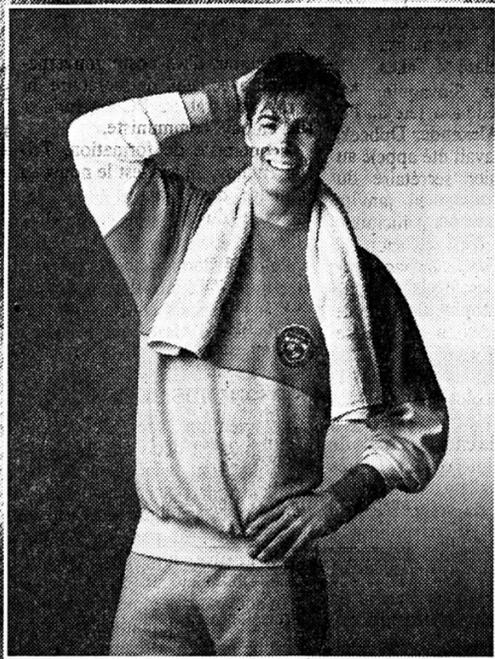
Plaisir de choisir – joie d'offrir.
innovation armourins
 printemps



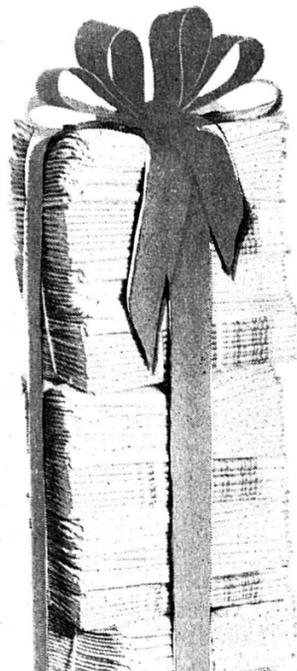
Se faire un double plaisir.

Pyjama cool ou tenue d'intérieur, à vous de décider. Pur coton. Lavable à 60°. T. S-XL. En vert et bégonia. A partir de Fr. 69.-.

CALIDA



**OFFREZ
TOUT
1989!**



POYVONE

G10/1288

004000

Le 17 décembre 1987

vous vous êtes embarqués avec Isabelle et Bernard pour l'ouverture du



Vidéo Aventure

Rue du Locle 23 — La Chaux-de-Fonds — ☎ 039/26 83 77

Demain 17 décembre 1988

DÉJÀ UNE ANNÉE

Isabelle et Bernard vous remercient pour la confiance que vous leur avez témoignée.

A cette occasion un apéritif ainsi qu'une petite attention seront offerts à chaque client.

D'ores et déjà nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

19435

offres d'emploi



Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE»

cherche:

un(e) éducateur(trice) principal(e)

Fonction: responsable d'un pavillon comprenant deux groupes éducatifs accueillant des handicapés mentaux adultes profonds.

- Profil:**
- éducateur(trice) spécialisé(e) avec, si possible, une formation de base d'infirmier(ère) en psychiatrie;
 - formation équivalente reconnue;
 - infirmier(ère) en psychiatrie expérimenté(e), intéressé(e) par une formation en emploi d'éducateur(trice) spécialisé(e).

En outre, la fonction requiert:

- une personnalité affirmée;
- des compétences d'animateur et d'organisateur.

Age minimum: 28 ans.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys. 36

L'Impartial

Notre point commun.

Le temps des adieux

Dernière intervention de Mme Kopp aux Etats

La conseillère fédérale Elisabeth Kopp, chef du Département de justice et police, a répondu hier à plusieurs interventions parlementaires au Conseil des Etats. Le président de la chambre haute, le libéral vaudois Hubert Reymond, a ensuite pris congé d'elle, regrettant les circonstances extérieures à son activité gouvernementale qui ont conduit à sa démission et saluant son courage (applaudissements).

D'autres interventions ont été traitées en présence du conseiller fédéral Adolf Ogi ou du Chancelier de la Confédération, Walter Buser.

Mme Kopp a d'abord approuvé la décision de la commission de traiter en priorité, dans le deuxième train de mesures pour une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, la loi sur l'approbation des actes législatifs des cantons par la Confédération. Il s'agit de simplifier cette procédure et de l'accélérer, et de renforcer ainsi le fédéralisme. Le conseil a approuvé la loi à l'unanimité.

La conseillère fédérale Kopp a d'autre part rejeté un postulat de la socialiste vaudoise Yvette Jaggi demandant un rapport sur les enjeux concernant la biotechnologie dans la révision de la loi sur les brevets. Le Conseil fédéral fera un tel rapport dans son message sur la révision, qui a été demandée d'urgence par une motion des deux conseils. Cela dit il ne méconnaît pas l'importance de la question. Vu ces explications, Mme Jaggi a retiré son postulat.

M. André Gautier (pls/GE) a en revanche refusé de retirer un postulat par lequel il demande une modification de la loi sur la circulation routière. Actuellement, une victime d'un accident militaire n'est indemnisée qu'à 80 pour cent, contre 100 pour cent lors d'accidents civils, ce qui est inex-

plicable. Mme Kopp a refusé le postulat en montrant les complications que son acceptation entraînerait, mais le conseil a adopté la proposition de M. Gautier par 16 voix contre 6.

Mme Kopp a enfin accepté un postulat du radical zurichois Riccardo Jagmetti sur l'intégration européenne, demandant un rapport complémentaire sur les effets du processus d'intégration sur le système démocratique et fédéraliste de la Suisse. Plusieurs orateurs ont appuyé M. Jagmetti, soulignant qu'il est important de faire comprendre au peuple la nécessité d'une certaine limitation des compétences de la Confédération et des cantons. Ce thème, a dit le chef du département de justice et police, sera traité lors d'une prochaine réunion du groupe de contact avec les cantons. (ats)



Elisabeth Kopp a quitté la salle sous les applaudissements des conseillers aux Etats. (Bélino AP)

Le Conseil des Etats en bref

- **Ferrotage:** le conseiller fédéral Adolf Ogi a expliqué en réponse à une interpellation que le ferrotage constitue une solution intermédiaire en attendant la nouvelle transversale ferroviaire. Sur route, la Suisse maintient la limite de 28 tonnes pour les camions, et elles espèrent que les milieux européens comprendront qu'il faut donner la priorité au rail.
- **Requérants d'asile:** le Conseil des Etats a approuvé un crédit de

5,1 millions de francs pour les nouveaux centres d'enregistrement pour requérants d'asile à Bâle et à Chiasso.

- **Constitutions:** il a accordé la garantie fédérale à quatre constitutions cantonales, dont celle de Fribourg (limites variables pour le référendum financier, suppression de l'autorisation de l'Etat pour la vente d'immeubles appartenant aux communes) et de Genève (égalité des droits entre hommes et femmes). (ats)

« Oui », mais non payé

National: congé-jeunesse pour les moins de 25 ans

En approuvant hier par 122 voix contre 4 la loi sur l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires, le Conseil national a dit oui à un congé-jeunesse d'une semaine pour les jeunes qui exercent des fonctions d'encadrement dans ce domaine. Mais le congé ne sera pas payé et la limite d'âge a été réduite de 30 à 25 ans. Ce faisant, la Chambre du peuple a fait fi de deux des revendications essentielles du Cartel suisse des associations de jeunesse qui est à l'origine de ce projet.

La loi donnera une base légale aux subventions que la Confédération verse aux organisations de jeunesse depuis 1972. Aussi la principale nouveauté du projet ne consiste-t-elle pas dans ce soutien financier, mais dans l'introduction d'un congé-jeunesse d'un maximum une semaine par année qui sera accordé aux jeunes travailleurs qui se livrent bénévolement à des activités de jeunesse extra-scolaires pour le compte d'une organisation du domaine culturel ou social, en exerçant des fonctions de direction d'encadrement ou de conseil.

Le congé-jeunesse qui passe par une modification du Code des obligations, ne sera pas payé. Ses bénéficiaires ne seront pas même indemnisés sur le modèle des allocations pour pertes de gain, a décidé la majorité bourgeoise par 92 voix contre 45. Pourtant, a relevé l'indépendant zurichois Roland Wiederkehr, on indemnise bien les moniteurs de jeunesse et sport ainsi que les jeunes tireurs.

Pourquoi ne pas faire de même avec les responsables d'autres organisations de jeunesse? Cette mesure toucherait au maximum 10.000 jeunes par année et ne coûterait guère que 3 millions de francs à la Confédération.

Exprimant le point de vue de la majorité, le démocrate-chrétien Peter Hess (ZG) a déclaré que l'introduction d'une rémunération risquait de faire capoter l'ensemble du projet. Le même argument a été utilisé pour réduire de 30 à 25 ans la limite d'âge des ayants droits. Ne fournissons pas des arguments aux partisans d'un référendum, a demandé l'agrarier bernoise Susanna Daepf. D'ailleurs, a-t-elle ajouté, on est adulte à 25 ans et l'abaissement de la limite d'âge ne touchera qu'un nombre limité de jeunes. La majorité l'a suivie par 78 voix contre 73. (ats)

Casques bleus suisses?

La Suisse ne devrait-elle pas fournir aux Nations Unies un contingent de «casques bleus»? 101 conseillers nationaux, soit plus de la moitié de la Chambre du peuple, ont signé le postulat du socialiste bâlois Heinrich Ott qui demande au Conseil fédéral d'étudier la possibilité et de présenter un rapport au Parlement. Les signataires proviennent de tous les groupes parlementaires. (ats)

Une première suisse

Genève s'oppose à Creys-Malville

La ville de Genève a décidé de recourir auprès des tribunaux français pour la remise en service du surgénérateur de Creys-Malville. Le fait n'est pas banal: c'est la première fois qu'une collectivité publique suisse intervient auprès de tribunaux étrangers pour protéger son environnement. Une première rencontre entre toutes les parties intéressées aura lieu ce samedi à la centrale nucléaire.

Responsable de Superphénix et opposants doivent se réunir samedi 17 décembre à Creys-Malville. C'est le premier acte de la procédure judiciaire entamée auprès du Tribunal administratif de Grenoble. Il y aura d'un côté, les représentants du Ministère de l'Industrie et de la Nersa, société d'exploitation du surgénérateur; de l'autre, la ville de Genève avec les associations écologistes ou anti-nucléaires suisses et françaises.

DEVOIR CONSTITUTIONNEL. C'est la semaine dernière que les autorités de la ville ont décidé de se joindre à la procédure lancée

contre la remise en marche de Creys-Malville. Elles ont ainsi suivi une décision du Conseil municipal genevois votée le 30 novembre dernier par 44 voix contre 17 et 9 abstentions.

Une enquête de

Sabine Estier

S'opposer à l'énergie nucléaire relève à Genève quasiment du devoir constitutionnel. L'initiative cantonale sur l'énergie acceptée en décembre 1986 précise que les autorités doivent «s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires (...) sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci». Creys-Malville a beau se trouver de l'autre côté de la frontière, moins de 100 kilomètres à vol d'oiseau sépare cette commune de l'Isère de Genève.

L'intervention de la ville de Genève devant des tribunaux fran-

çais constitue une première en matière d'environnement. «A ma connaissance, aucune collectivité publique suisse n'est encore intervenue auprès d'une cour étrangère dans ce domaine», déclare le professeur Peter Knöpfel, de l'Institut des Hautes études en administration publique. Il y a déjà eu des cas où des associations privées, des mouvements écologistes ou des particuliers ont agi à l'étranger, poursuit-il. Et de citer l'exemple de Schaffhousis intervenant auprès d'un tribunal allemand à cause d'une fabrique de verre. Il existe aussi des interventions politiques au sein de commissions transfrontalières, au Tessin, à Bâle ou à Genève. Mais jamais encore la voie judiciaire n'avait été utilisée.

Est-ce le premier pas d'un fâcheux engrenage, celui de l'ingérence d'un pays dans des affaires qui relèvent de la souveraineté territoriale de ses voisins? En fait, il s'agit plutôt de la reconnaissance juridique d'une évidence: la pollution ne respecte pas les frontières.

En France, c'est le 18 avril 1986

que l'intervention des collectivités publiques étrangères a été explicitement acceptée dans la jurisprudence. Celle-ci reconnaissait à la ville d'Amsterdam le droit d'engager une procédure devant des tribunaux français contre les mines de potasse d'Alsace qui polluaient le Rhin.

LE POIDS DE GENÈVE

L'intervention de collectivités publiques est décisive: «Les associations sont généralement trop faibles pour porter leur action à l'étranger», souligne Me Christian Huglo, l'avocat parisien mandaté pour la procédure de Creys-Malville. Quant aux Etats, ils ne peuvent souvent pas se permettre pour des raisons diplomatiques d'engager un procès contre un autre pays. Il est donc plus facile aux communes d'intervenir. Qu'une collectivité aussi importante que la ville de Genève soit engagée dans la procédure donne un poids beaucoup plus fort aux démarches engagées, conclut l'avocat parisien. (BRR)

Réseau démantelé

Trafic de cocaïne entre Genève et Annemasse

Après une enquête policière de plusieurs semaines, huit personnes impliquées dans un vaste trafic de cocaïne ont été arrêtées les 25 et 26 novembre dernier à Annemasse (Haute-Savoie) et à Genève, révèle hier la «Tribune de Genève».

Quatre Français et un Italien ont été arrêtés le 25 novembre à Annemasse; une Suisse et deux

Colombiens le 26 novembre à Genève. Dans l'appartement de la Suisse, 12 kilos de cocaïne ont été saisis. Du côté suisse, l'enquête est dirigée depuis début octobre par le juge Louis Peila.

En France, l'instruction a été confiée au juge Anne-Marie Laprie du Tribunal de Thonon.

(ats)

«Hommage aux anciens»

1989: les cinquante ans de la Mobilisation

L'année prochaine marquera le 50ème anniversaire de la Mobilisation générale de 1939. Le commandant de la division de campagne 2, le divisionnaire Jean-Pierre Gremaud, souhaite, à cette occasion, rendre hommage à tous les militaires ayant assuré l'indépendance du territoire national durant la deuxième guerre mondiale.

Les régiments d'infanterie de la division mettront dès lors sur pied, en 1989, des «journées portes

ouvertes» à l'intention des anciens mobilisés, de leurs familles et de leurs amis. Elles auront lieu dans les cantons de Genève, Jura et Jura bernois, Fribourg, Soleure et Neuchâtel, d'entente avec les départements militaires cantonaux et les arrondissements territoriaux. Les commandants des régiments concernés communiqueront ultérieurement à la population les dates et lieux exacts de ces manifestations. (cp)

LA SUISSE EN BREF

BLS. — La compagnie Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) est favorable à une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) empruntant le tracé du Lötschberg-Simplon. Etant donné que la réalisation de la NLFA prendra beaucoup de temps, il s'agira d'entreprendre les travaux rapidement, a souligné la compagnie.

VISITE. — M. Gyula Horn, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la République populaire hongroise, a fait hier une visite officielle à Berne où il s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat Edouard Brunner.

EMPLOI. — Le mois dernier, l'indice de l'emploi calculé par la société Manpower a une nouvelle fois reflété la situation tendue sur le marché suisse du travail, progressant de 0,1 point à 106,5 points. Les chiffres de fin octobre font ressortir un nombre record de 14.946 emplois disponibles.

EUROPE. — Le Conseil fédéral a décidé de proposer à la Communauté européenne (CE) des négociations en vue de conclure un accord sur les transports aériens.

CULTURE. — Le Grand Conseil de Bâle-Ville a adopté des crédits destinés à soutenir les activités culturelles. La Communauté d'intérêt pour la culture, une association privée, recevra ainsi 200.000 francs par année jusqu'en 1991 pour la mise sur pied d'un véritable service culturel.

POLLUTION. — A Lausanne comme ailleurs, la circulation motorisée est responsable de la majeure partie de la pollution de l'air par les oxydes d'azote (NO et NO2) et les chauffages produisent la plus grande partie des oxydes de soufre (SO2); ce qu'a relevé le Service d'hygiène de la capitale vaudoise dans son premier document mensuel résumant les observations du mois précédent.

JAPON. — Les touristes japonais trouvent les Suisses moins «gentils» et «amicaux» que par le passé mais continuent d'envier les «beautés naturelles» de leur nirvana alpestre. Tel est le résultat du sondage 1988 sur les impressions des touristes japonais de retour de voyage à l'étranger.

AI. — Le Conseil fédéral ne pourra pas compenser au 1er janvier 1989, le renchérissement sur les rentes d'invalidité et de survivants de l'assurance-accidents obligatoire, intervenu depuis fin septembre 1985, précise la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA).

DIPLÔMES. — Le nombre des diplômés des universités et des grandes écoles a atteint un nouveau record l'année passée en Suisse. L'accroissement a été de 5,6% pour atteindre 6881 diplômés. Il est notamment dû à l'arrivée en fin d'étude des générations de forte natalité.

DÉCÈS. — L'avocat et homme politique vaudois Paul Vallotton est mort hier à Pully, près de Lausanne, à l'âge de 90 ans. Il était le neveu du grand peintre Félix Vallotton et le fils du fondateur d'une grande galerie de peinture à Lausanne. Il avait siégé au Conseil communal de Lausanne, puis à la Municipalité de Pully, dans les rangs libéraux. Il fut député au Grand Conseil vaudois de 1945 à 1949, puis de 1953 à 1970.

SALMONELLES. — L'Association suisse des aviculteurs s'élève contre le communiqué de l'Office fédéral de la santé publique au sens duquel il y aurait danger de salmonelles dans les œufs.

SIDA. — Le gouvernement zurichois ne voit pas d'objection à la condamnation d'une femme porteuse du SIDA pour n'avoir pas informé son partenaire qu'elle était séropositive.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Pas si propre

Comme chacun de nous a pu le constater, les médias ne cessent de vouloir justifier une démission à la une: celle de Mme Kopp du Conseil fédéral.

De telle façon d'ailleurs, que je suis cette fois-ci convaincu qu'il existe aussi une «mafia» en Suisse. J'en veux pour preuve que d'autres pays européens auraient tout mis en œuvre pour connaître les quatre vérités d'une affaire comme «La Lebanon Connection»!

Pourquoi vouloir absolument faire peser plus lourd les qualités (quelles qu'elles soient) de Mme Kopp qu'une erreur, en l'occurrence celle de son conjoint? A ce niveau, il est difficile voire inacceptable de parler d'erreur!

Je suis convaincu de n'être pas le seul à ne savoir que le dixième des méfaits de la famille Kopp. Pourquoi aura-t-il vraiment fallu attendre qu'un grand quotidien

romand par l'intermédiaire d'un téméraire journaliste pousse un peu plus les nerfs à bout de la conseillère pour en arriver à cette démission? Pensez-vous qu'après de si nombreuses années de vie conjugale il soit encore possible d'ignorer les actes de l'un ou l'autre des conjoints? Bonjour la confiance!!! Et, une fois de plus, à ce niveau, c'est grave!

Maintenant, je sais que notre pays n'est pas si propre qu'il peut le paraître...

M. Dantoni
Prés-d'Amens 6
Le Locle

Vous le savez?

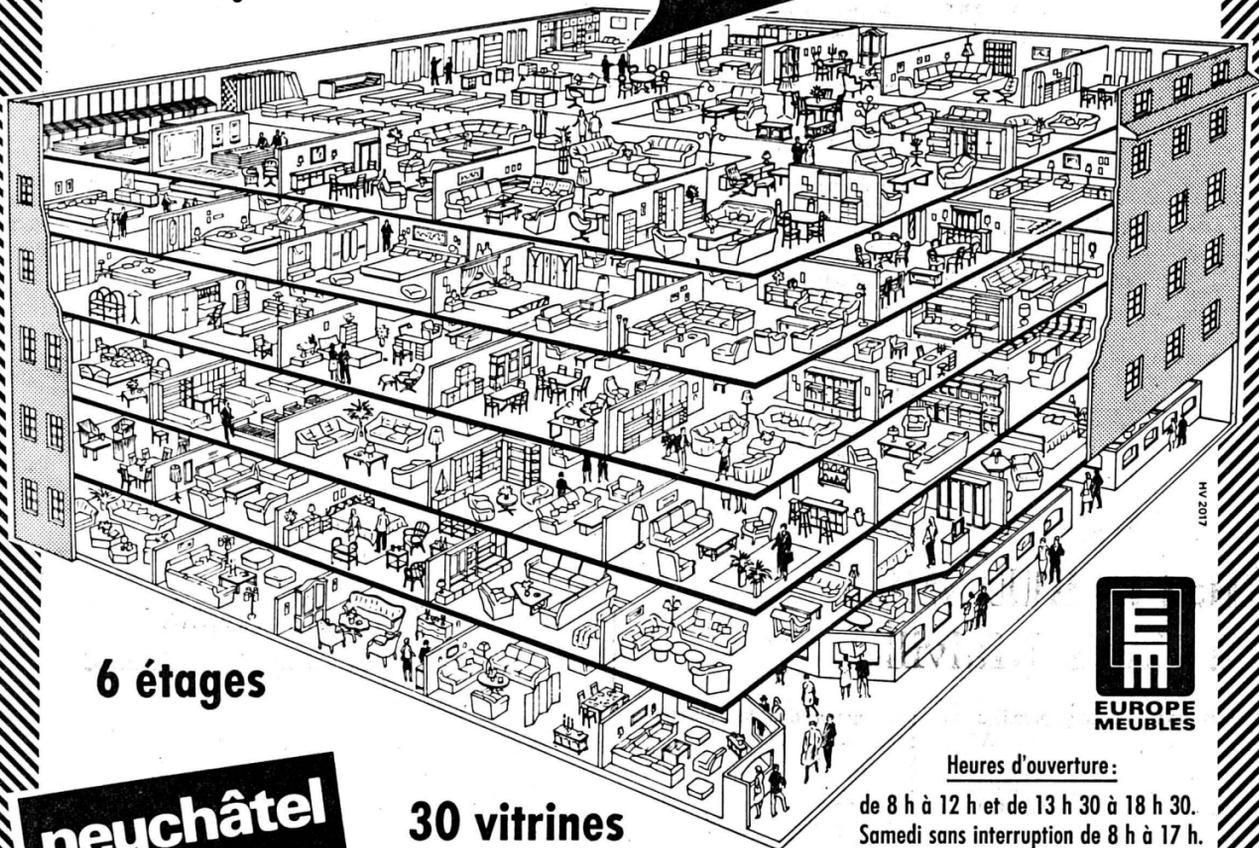
dites-le nous...

039/211 135

Un magasin plein à craquer!

Choix inouï de meubles modernes, classiques, rustiques et style

- Crédit direct Meubles Meyer
- Reprise de vos anciens meubles
- Livraisons gratuites dans toute la Suisse



6 étages

30 vitrines

Heures d'ouverture:

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h.
Lundi matin fermé.



280

neuchâtel
fbg de l'hôpital
☎ 038/25 75 05

meubles

MEYER

Tout compris.



Oui, dans cette version de la Golf sont incluses une foule d'exclusivités: verrouillage central, phares jumelés à halogène, glaces athermiques vertes, décor sport, agencement intérieur cosu et bien plus encore. Seulement attention: il s'agit d'une série spéciale strictement limitée. Alors... Vous avez tout compris: pour décrocher une de ces Golf Champion, il vaudrait mieux ne pas tarder à aller l'essayer!

La Golf Champion.

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSE-RIE J.-F. STICH, CRÉTETS 90, ☎ 039/26 44 26 - Le Locle: Garage Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.



19937

offres d'emploi

Nous cherchons pour tout de suite

CÂBLEURS

expérimentés.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 05 00. 584



A la suite de nominations internes, Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE» cherche pour son home d'accueil:

2 éducateurs(trices)

(postes à temps partiel, 60%)

Formation: éducateur(trice) spécialisé(e), ou formation équivalente reconnue: ergothérapeute, infirmier(ère) en psychiatrie, personne en possession d'un CFC ayant déjà travaillé dans le secteur social.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys. 36

Fabrique de cadrans à Tramelan, cherche à engager immédiatement ou pour date à convenir:

jeune mécanicien de précision

Salaire stimulant, avantages sociaux modernes.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 032/97 55 55. 1091

On cherche

dessinateurs en génie civil

ayant de l'initiative, pour s'occuper de manière indépendante d'intéressants projets dans les domaines de la construction et du génie civil.

Lieu de travail: Chiètres ou Morat. Place de travail bilingue. Conditions d'engagement intéressantes.

Entrée tout de suite ou à convenir. Veuillez vous adresser à: Bureau d'ingénieurs RUDOLF SCHWAB SA 3280 MORAT - ☎ 037/71 41 32 080710

OFFREZ TOUT 1989!



+ 2 mois cadeau pour vous

Offrez à vos amis un abonnement-cadeau à L'Impartial: vous leur ferez plaisir pour une année entière et votre journal vous offre 2 mois sur votre propre abonnement.

A retourner à: L'Impartial, Service des abonnements
14, rue Neuve 2300 La Chaux-de-Fonds

J'offre un abonnement-cadeau L'Impartial d'une valeur de Fr. 177.- à:

Nom, prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Veuillez faire parvenir le bulletin de versement à mon adresse:

Nom, prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Signature: _____

J'ai pris note que L'Impartial m'offre 2 mois (Fr. 30.-) sur mon abonnement.

L'Impartial

Notre point commun.

POY-GONE

En Foire dès le mercredi

La 17e FEHB ouvrira ses portes le 12 avril

On a l'impression d'en être sorti hier et déjà la Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie se rappelle à notre bon souvenir. Principale innovation pour 1989, l'ouverture a été avancée d'une journée. Total, c'est du mercredi 12 avril au mercredi 19 avril que cette 17e FEHB se tiendra à Bâle.

Incontestablement reconnue comme la Foire la plus importante en matière d'horlogerie, la FEHB entend garantir le haut niveau de qualité auquel elle est parvenue. Pour ce faire, elle maintiendra le nombre des exposants en dessous de 1900. Plus exactement 1860, soit une trentaine de plus que cette année.

Grâce à une meilleure répartition des emplacements, la direction de la Foire d'échantillons a pu faire face aux besoins grandissant d'espace des exposants. Ces derniers disposeront ainsi de 49.145 mètres carrés (47.455 mètres carrés en 88).

LES EXPOSANTS N'AUGMENTENT PAS

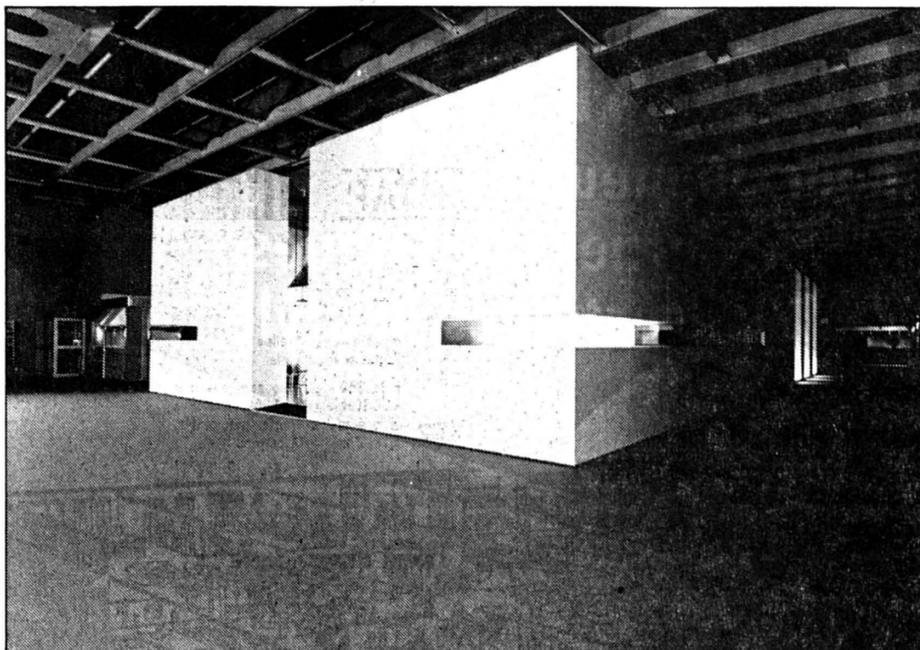
Le succès de la FEHB est un savant dosage entre horlogers et bijoutiers. Le rapport restera pratiquement inchangé, malgré une légère croissance de chacun des domaines. Les exposants du secteur bijouterie seront au nombre de 1038, ceux de l'horlogerie

525. Bien qu'ils soient plus nombreux, il faut signaler que les bijoutiers n'occupent que 10% de surface de plus que les exposants horlogers.

LA PROPORTION DES SUISSES

Comme le signale la direction de la Foire: «L'internationalité et la position de leader de la FEHB sur le marché mondial sont également démontrées par la proportion d'exposants suisses par rapport au nombre total. Cette proportion était de 50% en 1973 et ne représentait plus que 22% l'année suivante (pour le seul secteur Horlogerie, la participation suisse s'est maintenue à 44%). La Suisse (234 exposants) constitue avec Hong Kong (107) et la RFA (87), 81% de l'ensemble des exposants de l'Horlogerie.»

«Par ailleurs, dans le secteur de la Bijouterie, c'est la RFA (325 exposants) et l'Italie (273) qui se taillent la part du lion. Ces deux pays fournissent 58% des exposants de la branche, alors que la



Les stands bâlois, dont celui de la maison Ebel, seront envahis dès le mercredi 12 avril.

(Photo privée)

France, la Grande-Bretagne, Hong Kong, la Suisse et l'Espagne comptent chacun entre 50 et 70 exposants.»

Rarement Foire de Bâle s'est

présentée sous de meilleurs auspices. L'ensemble de l'Horlogerie bénéficie encore de bonnes dispositions de la conjoncture et les entrées des commandes pour les

six premiers mois de 1989 dépassent toutes les espérances. A l'évidence, c'est le second semestre qui sera le juge de paix de cette année 1989. (JH)

Tendance très faible

Bourse de Genève

L'indice perd presque 0,8%; les secteurs les plus touchés sont les assurances (-1,1%), les transports, les machines (-1%) et la chimie-pharmacie (-0,8%). Cette dernière a pourtant enregistré de très bons résultats au cours des neuf premiers mois de l'année puisque la production du secteur s'est accrue de 10% et que la chimie a atteint un niveau record pour l'utilisation des capacités. Les baisses des bancaires sont contenues en dessous de 0,4%.

La hausse généralisée des taux directeurs en Europe, la menace d'une hausse américaine et allemande ne sont pas, évidemment, des incitations à l'action. D'autre part, si les chiffres du déficit commercial américain ne sont pas franchement mauvais, ceux de la production industrielle et du taux d'utilisation des capacités de production sont la pour nous donner des signaux de risques de surchauffe.

Avec une nouvelle baisse de 4,8%, la Réassurance (8850 -450) est de nouveau en première ligne. Dans les grandes valeurs, le bon Ciba (1975 -35), le Nestlé nominative (6105 -35), Swissair (1005 -25), le bon Réassurance (1500 -25), Winterthur porteur (4090 -110) et bon (665 -6), le bon Zurich (1660 -30), Adia (8650 -75), Ascom (4850 -90), Forbo (2800 -50), Jacobs (6825 -105), Buehrle (1075 -40), Pargesa (1410 -40), le bon SGS (4750 -30) et Pirelli (257 -3) sont également attaqués.

L'action BBC (2725 -55), sans remettre fondamentalement son potentiel en question, est la cible toute désignée pour des prises de bénéfices alors que le cours s'est apprécié de 1300 francs en un an.

Les nominatives ne sont pas épargnées, les cours de celles de Leu n100 (705 -25), Fischer (227 -8), Siegfried (970 -30), Mercure (1700 -50), Ciba (2050 -30), Winterthur (3175 -75), Zurich (3350 -50), Réassurance (6875 -25), Sandoz (7100 -25) n'apportent aucun soutien aux actions au porteur défallantes.

Trois titres offrent cependant des hausses supérieures à 2%: Eichhof porteur (3000 +100) et nominative (2380 +55), Bobst (3025 +75) et le bon Cementia (745 +75). Celles des bons Forbo (545 +10), Baer (385 +5), Bâloise (2200 +25) et des actions Konsum (300 +50), Moevenpick (5500 +75) et Innovation (750 +10) sont plus modestes.

Un registre... mortel!

La Fédération des notaires prend des dispositions

La Fédération suisse des notaires (FSN) vient de décider la création d'un registre central des «dispositions pour cause de mort». Dans un communiqué publié jeudi, la FSN relève que cet instrument devrait faciliter la recherche des dispositions d'un testateur après son décès. Le registre sera installé à Berne au cours de 1989, au siège de la FSN, à laquelle sont affiliés les notaires indépendants de dix cantons, dont tous les cantons romands.

Lorsqu'une famille ignore si son membre décédé a établi un testament, le cas échéant s'il a été déposé et auprès de quelle instance, les recherches peuvent se révéler très longues et difficiles. Cette absence peut bloquer tout un processus de succession, qui peut alors se réaliser selon les dispositions légales, sans qu'il soit tenu compte des volontés du testateur.

Comme il n'existait pas jusqu'ici de registre central des dispositions testamentaires, a précisé Andreas Notter, secrétaire général de la FSN, et que, selon ce dernier, les employés d'état-civil refusaient d'en constituer un, il a fallu prendre le problème par l'autre bout: la création d'un registre central signifie que plus aucun notaire ne devrait s'occuper d'une succession avant d'avoir consulté ce registre.

Le registre prévu par la FSN, qui devra centraliser toutes les informations relatives aux dispositions testamentaires en provenance des notaires, mais aussi des communes, avocat, mentionnera la date et le type de disposition — testament, pacte successoral — les nom et adresse du testateur et le dépositaire. Le contenu du testament, en revanche, ne sera pas enregistré et ne pourra être communiqué.

(ats)

Nette aggravation

Déficit de la balance commerciale suisse

Le déficit de la balance commerciale suisse s'est nettement aggravé au mois de novembre 1988. Avec des importations pour près de 7 milliards de francs et des exportations pour 6,5 milliards de francs, il s'est élevé à 488,3 millions de francs, en hausse de 261% par rapport à novembre 1987, selon les chiffres publiés par la direction générale des douanes.

La progression (+17,5%) des importations a été plus rapide que celle (+11,9%) des exportations. Sur les onze premiers mois de 1988, le déficit s'établit à 8,1 milliards de francs, s'accroissant de 21,4% par rapport à la période correspondante de l'année antérieure. Les importations ont atteint 70,3 milliards (+9,9%) et les exportations 62,2 milliards (+8,5%) de francs. (ats)

Mesures de resserrement

Les taux d'intérêt directeurs en hausse en Europe

La Bundesbank a annoncé hier qu'elle releverait d'un demi point le taux Lombard à 5,50%, à partir d'aujourd'hui. Elle a précisé qu'elle maintenait son taux d'escompte à 3,50%.

Le taux Lombard est le taux appliqué aux banques qui empruntent des capitaux auprès de la Bundesbank en échange du dépôt de titres financiers comme garantie.

La Banque de France avait annoncé mercredi soir l'augmentation d'un demi point de son taux d'intérêt directeur. Elle est entrée en vigueur hier.

La modification des taux de la Banque de France a fait suite à d'autres mesures de resserrement opérées mercredi en Europe.

La Belgique a porté, mercredi, son taux d'escompte de 7-1/4 à 7-1/2%, tandis que la banque centrale des Pays-Bas relevait celui des avances spéciales au marché monétaire d'un quart de point également à 5-1/2%.

Par ailleurs, le président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, a réaffirmé que la France et la RFA n'envisageaient pas un réalignement des devises au sein du Système monétaire européen (SME).

Le franc français s'est retrouvé hier en cotation à son niveau historique le plus bas par rapport au mark, en dépit de la hausse préventive des taux de la Banque de France, constataient les cambistes.

«Une réunion des ministres des Finances des sept pays industriels du monde occidental (G-7) pourrait avoir lieu en février» a annoncé par ailleurs hier le ministre français de l'Economie et des Finances, Pierre Bérégovoy.

La hausse concertée des taux d'intérêt en Europe pourrait rapidement provoquer une remontée du taux d'escompte américain, ont estimé de leur côté des économistes.

(ats, reuter)

L'ÉCONOMIE EN BREF

AIR. — Plus de 5 millions de passagers ont été transportés d'avril à octobre 1988 par les compagnies aériennes suisses Swissair et Crossair, soit 2% de plus que durant la période correspondante de l'an passé. En ce qui concerne le nombre moyen de passagers transportés par jour cet été, l'aéroport de Kloten est toujours en tête avec 28.263 passagers. Viennent ensuite les aéroports de Genève (13.150), de Bâle (2963), de Lugano (758) et de Berne (208).

ROLBA. — Les 14 sociétés du groupe zurichois Rolba ont augmenté leur chiffre d'affaires non-consolidé de 2,7% à 188,7 mio. de frs durant l'exercice clôturé au 30 juin. Les ventes de la maison-mère ont progressé de 15% à 71.09 mio. de frs dans les secteurs des chasse-neige et véhicules communaux.

ASSUREURS. — L'Association suisse des assureurs de choses (ASAC) a rejeté les recommandations du rapport publié par la Commission des cartels. Le président de l'ASAC Harry Gisun a estimé que les recommandations reposaient en partie sur une appréciation erronée des faits.

COGNAC. — La récolte des vins destinés à la production de Cognac ne devrait atteindre cette année que 6,5 millions d'hectolitres, soit une baisse de 29% par rapport à 1987.

CITROËN. — L'entreprise Citroën, filiale du groupe privé Peugeot SA, enregistre une très bonne progression de ses résultats pour 1988, et sa marge brute d'autofinancement couvre très largement les investissements, a déclaré son président, Jacques Calvet, également président de Peugeot.

LA BÂLOISE. — Au début de 1989, les Compagnies d'Assurances La Bâloise reprendront la totalité du capital du groupe Providence Washington Insurance, à Rhode Island (Etats-Unis), sous réserve de l'accord des Autorités américaines, a communiqué l'assureur bâlois. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

WASHINGTON. — Le président-élu George Bush a désigné comme futur secrétaire à l'Agriculture Clayton Yeutter, l'actuel représentant spécial du président Ronald Reagan pour le Commerce international.

HOTELPLAN. — Le groupe zurichois Hotelplan, actif dans neuf pays européens, a atteint fin octobre un chiffre d'affaires de 673 mio., soit 13,9% de plus que lors de l'exercice précédent. L'agence de voyage filiale du groupe Migros publiera ultérieurement ses autres résultats et l'évolution de son bénéfice.

EMPRUNT. — L'emprunt à option 2 1/4 % de Céramique Holding SA, Laufen de fr 50.000.000 offert en souscription publique du 8 décembre au 14 décembre 1988, à midi, a été clos avec un beau succès. Les souscriptions dépassent le montant de l'emprunt, de sorte que les attributions devront se faire sur une base réduite.

VOLAÏLLE. — La consommation de volaille augmente en Suisse. «Mais la part de production indigène actuelle couvre moins de la moitié de la consommation totale en Suisse, le reste provenant des importations», a relevé M. Jean-Pierre Lehner, président de l'Association suisse des engraisseurs de volaille. Les producteurs suisses veulent donc élever à 50% la part de production indigène.

BALZERS SA. — La société Balzers SA, contrôlée par le groupe Oerlikon-Buehrle Holding à Zurich et dont le siège est au Liechtenstein, s'étend en France. L'entreprise, spécialisée dans la construction d'installations de dépôt sous vide et de technique de couches minces, a communiqué qu'elle ouvrirait un deuxième centre dans la région Rhône-Alpes à l'Isle-d'Abeau près de Lyon. Ce centre de traitement au nitrate de titane dépendra de la filiale française de Meudon à Marne-la-Vallée.

SCHMIDHEINY. — Les sociétés Moor Finance S.A. et Distral Holding S.A., filiale du groupe Anova de Stephan Schmidheiny, fondent une entreprise commune: Distral Moor Holding S.A.. La nouvelle société commencera ses activités au 1er janvier.

BANQUES. — Les bilans des 71 établissements bancaires suisses qui remettent des relevés à la Banque Nationale Suisse (BNS) ont progressé de 6,1% au 3e trimestre par rapport au 3e trimestre de l'année précédente, indique la BNS dans un résumé de son rapport mensuel.

ASSURANCES. — La compagnie d'assurances Winterthur a acquis la résidence Al Parco pour les personnes du troisième âge située à Locarno. Celle-ci comprend 107 appartements de une à trois pièces et demie, indique mardi un communiqué. L'assureur veut ainsi s'engager encore plus dans les problèmes liés au troisième âge. Dans ce secteur de l'intégration des générations, l'entreprise dispose de sa fondation Modèle-Winterthur.

SWISSTEL. — Le 500.000e appareil téléphonique «Swisstel» est sorti des ateliers d'Ascom Autophon AG à Soleur. L'entreprise compte livrer environ 600.000 appareils pour l'ensemble de l'année en cours et 1 million en 1989.

CHIMIE. — Enichem et Arco Chemical Company annoncent la formation des sociétés Enarco Elastomers Company et Enarco Resins Spa, des joint-ventures à 50/50 qui vont fabriquer et commercialiser en Europe les résines techniques Dylark et fabriquer et commercialiser en Amérique du Nord des élastomères thermoplastiques styréniques (TPE).

CANTONS. — La croissance des revenus cantonaux en 1987 a varié entre 1,3% (Schaffhouse) et 5,3% (Zoug). L'évolution a toutefois été moins différenciée que les années précédentes. Les disparités de revenu par habitant sont demeurées importantes.

AIRBUS. — La compagnie nationale chinoise Civil aviation administration of China (CAAC) et l'organisme China aviation supply corporation ont signé avec le consortium européen Airbus Industrie un contrat portant sur l'achat de trois A300-600R destinés à la compagnie China Eastern Airlines.

RESTAURATION. — L'évolution des frais laisse prévoir la disparition du bénéfice, car en six ans il y a une diminution de 5% à 0,5% du bénéfice net pour l'ensemble des entreprises de restauration suisses», constate le Centre international de Glion dans une étude.

AUTRICHE. — Le gouvernement autrichien prendra fin mars ou début avril 1989 une décision sur une éventuelle demande d'adhésion de l'Autriche à la CEE, a annoncé la chancelier Franz Vranitzky.

CONFISERIE
TEA-ROOM

mirabeau

Rue Neuve 7 - ☎ 039/28 79 50

Pour l'apéritif: Aspic
Feuilletés salés

Pour l'entrée: Royal salé
Pâté maison
Vol-au-vent

DOUBLE chèques fidélité

Se recommande: Famille H. Rothenbühler
Neuve 7
☎ 039/28 79 50 112034

J&G

OFFREZ
une bouteille de

PRUNE BERUDGE
de la maison: **J. GRISONI et Cie**

Producteurs et négociants
2008 Cressier - Tél. (038) 47 12 36

Dans tous les restaurants et magasins spécialisés
Samedi CAVES OUVERTES de 9 h 30 à 11 h 30 227

TAPIR SA

REVÊTEMENTS DE SOL

Tapis - Moquette -
Novilon® - Parquet

2053 Cernier
☎ 038/53 40 60

Au Pavillon
du Crêt-du-Loche

☎ 039/26 73 44

OCCASIONS

Le plus grand choix
de la région

Audi 100 CD Automatique
1984, 74 000 km

Fiat Ritmo 12.5 Abarth
1984, 46 000 km

Ford Fiesta 1100 Sport
1983, 84 000 km

Ford Escort 1600 Saphir
1987, 35 000 km

Ford Escort 1600 Ghia
1986, 28 000 km

Ford Scorpio 2.8 GL Automatique
1986, 73 000 km

Lancia Delta HF Turbo
1985, 30 000 km

Lancia Prisma 4x4
1987, 23 000 km

Mitsubishi Colt Turbo
1984, 70 000 km

Opel Kadett 1300 S
1982, 60 000 km

Peugeot 205 GL 1100
1983, 57 000 km

Subaru Justy 4x4 GL
1985, 39 000 km

Toyota MRZ 1600
1987, 12 000 km

Toyota Tercel 4x4
1985, 60 000 km

Volvo 240 GL Combi
1987, 46 000 km 130011

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaix-de-Fonds, Bd des Ecluses 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

CUISINES KITAP BAINS

En prêt à monter, avec ou sans pose Vente au TARIF FRANÇAIS
Léopold-Robert 100 La Chaix-de-Fonds ☎ 039/23 81 81

Expo: lundi au vendredi dès 17 h, samedi 9 à 16 h ou sur rendez-vous

Devis sans engagement avec perspective

EN PROMOTION

Modèle « Chanterelle »
Portes en châtaignier

Bloc 350 cm avec appareils ménagers
« BOSCH »: Frigo 2201, cuisinière avec vitrocéramique, hotte escamotable, évier grès, 2 bassins et batterie KWC.

Fr. 6 850.-

A vendre

1000 MONTRES

Dès Fr. 5.- la pièce.

☎ 039/28 42 94 - 31 70 53,
aussi le soir et le samedi.

(Offre valable jusqu'à épuisement).

Nouveau

«A la boutique de l'Insolite»

Astrocsmic
est à votre service au prix de lancement

Interprétation par ordinateur.
Astologie - Tarots - Numérologie
Aussi par correspondance

Promenade des Six-Pompes 6
2300 La Chaix-de-Fonds
☎ 039/28 45 62, 038/31 80 40

ENEZ VOIR

le troc des Quatre-Saisons

que nous avons ouvert à Brot-Dessus:
les mardis et vendredis après-midi
de 14 à 17 heures

Vous y trouverez:
habits de tous genres
et une boutique!

Dans votre appartement ou votre maison, si vous avez beaucoup à faire ou juste une bricole, ne vous gênez pas pour appeler

La main bricoleuse

l'expérience et l'honnêteté au service de tous.

Travail rapide et soigné.
☎ 039/23 64 28.

La plus importante exposition
de cheminées en Suisse romande!

René & Brisach

Plus de 40 modèles montés comme chez vous

Entreprise de construction **Les fils Sambiagio**

CH-2523 Lignièrès, tél. 038/51 24 81

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 11 h 30

CSP

Marché aux puces
régulièrement approvisionné

Dépôt de meubles
La Jonchère

Ouvert tous les samedis de 9 h 30 à 12 h.
(livraison à domicile selon entente)

☎ 038/25 11 55 ☎ 039/28 37 31

Vous trouverez les cadeaux les plus singuliers aux

boutiques CSP

rue du Soleil 2
(angle rue Versoix)

Au bouquiniste: le roman introuvable que tante Margot cherche désespérément.

A la boutique du soleil: le dîner en porcelaine pour la grande table de réveillon.

Ouverture: les après-midi et le samedi matin.

45 langues

pour les sciences et la technique, l'industrie et le commerce, le droit et l'économie: voilà ce que vous offre

Dr h.c. Jean-Paul Rochat
Traductions - Services d'interprétariat

Seestrasse 231 CH-8700 Küsnacht

Tél. 01-910 58 41 Natel-C: 077 61 05 25
Téléfax 01-910 10 39 Téléc 82 57 17

BOURSE

DOW JONES	14.12.88 15.12.88	pas reçu 2133,00	ZURICH ↓	14.12.88 15.12.88	923,8 916,2	\$ US ↓	Achat Vente	1,45 1,48
------------------	----------------------	----------------------------	-----------------	----------------------	------------------------------	----------------	----------------	----------------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	419.50	422.50
Lingot	19.700.-	19.950.-
Vreneli	123.-	133.-
Napoléon	113.-	122.-
Souver. \$ new	142.-	150.-
Souver. \$ old	-	-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.10	6.30
Lingot	287.27	296.89

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	28.185,35	28.298,85

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/ice	124250-	123500.-
Roche 1/10	12375-	12400.-
Kuoni	33500.-	33300.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1250-	1280-
B. Centr. Coop.	860-	850-
Crossair p.	1300-	1300-
SBS n.	1030-	1010-
Swissair n.	975-	960-
Bank Leu p.	3275-	3250-
UBS p.	3100-	3070-
UBS n.	613-	614-
UBS b.p.	113-	113-
SBS p.	344-	340-
SBS n.	297-	297-
SBS b.p.	290-	290-
C.S. p.	2650-	2625-
C.S. n.	523-	523-
BPS	1725-	1720-
BPS b.p.	163-	163-
Adia Int.	8725-	8625-
Elektrowatt	2750-	2720-
Forbo p.	2850-	2800-
Galenica b.p.	600-	590-
Holder p.	5020-	4995-
Jac Suchard	6930-	6825-
Landis B	1515-	1500-
Motor Col.	1220-	1210-
Moeven p.	5425-	5500-
Bührlé p.	1115-	1060-
Bührlé n.	359-	348-
Bührlé b.p.	312-	305-
Schindler p.	5050-	5000-
Sibra p.	435-	435-
Sibra n.	375-	375-
SGS	4725-	4650-
SMH 20	88-	87-
SMH 100	365-	356-
La Neuchât.	1350-	1345-
Rueckv p.	9300-	8950-
Rueckv n.	6900-	6900-
Wihur p.	4200-	4090-
Wihur n.	3250-	3150-
Zurich p.	4380-	4345-
Zurich n.	3400-	3350-
BBC I-A	2780-	2725-
Ciba-gy p.	2840-	2820-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	69.25	68.25
Aetna LF cas	69.75	67.75
Alcan alu	44.75	44.75
Amex	32.-	32.-
Am Cyanamid	68.-	67.-
ATT	42.75	42.50
Amoco corp	111.-	109.-
ATL Richf	116.-	115.-
Baker Hughes	20.25	19.25
Baxter	26.-	25.25
Boeing	90.75	89.50
Unisys	41.25	40.-
Caterpillar	91.25	91.50
Citicorp	38.75	37.25
Coca Cola	65.-	63.75
Control Data	26.-	26.75
Du Pont	121.50	121.50
Eastm Kodak	66.75	65.75
Exxon	66.50	65.25
Gen. Elec	67.50	65.50
Gen. Motors	126.50	125.-
Gulf West	60.-	59.-
Halliburton	39.75	38.75
Homestake	19.-	19.25
Honeywell	86.50	85.50
Inco Ltd	47.50	47.50
IBM	176.50	176.-
Litton	104.-	102.50
MMM	91.50	90.50
Mobil corp	68.50	67.-
NCR	77.25	78.-
Pepsico Inc	56.75	56.50
Pfizer	84.-	84.25
Phil Morris	142.-	142.-
Phillips pet	28.75	28.75
Proct Gamb	123.-	123.-

NEW YORK

Aetna LF & CAS	123.-	123.-
Alcan	46 1/2	30%
Rockwell	30.50	30.-
Schlumberger	48.25	47.-
Sears Roeb	60.-	58.50
Smithkline	72.50	74.-
Squibb corp	98.75	96.50
Sun co inc	47.25	46.75
Texaco	75.50	75.25
Warner Lamb.	111.-	111.50
Woolworth	74.-	73.-
Xerox	84.25	83.25
Y Zenith	26.75	26.50
Anglo am	24.25	24.50
Amgold	102.50	102.50
De Beers p.	16.25	16.25
Cons. Goldf I	32.50	32.50
Aegon NV	66.-	68.25
Alkzo	110.-	110.50
Algem Bank ABN	30.50	30.75
Amro Bank	56.25	56.75
Philips	23.25	23.-
Robeco	70.75	71.-
Rolinc	67.-	66.50
Royal Dutch	168.-	169.-
Unilever NV	84.25	84.-
Basf AG	236.-	232.-
Bayer AG	250.-	248.50
BMW	440.-	434.-
Commerzbank	195.-	192.50
Daimler Benz	630.-	615.-
Degussa	322.-	320.-
Deutsche Bank	456.-	456.-
Dresdner BK	-	252.50
Hoechst	251.50	249.-
Mannesmann	171.50	170.50
Mercedes	519.-	515.-
Schering	470.-	473.-
Siemens	421.-	423.-
Thyssen AG	157.50	157.50
VW	284.-	283.50
Fujitsu Ltd	18.75	18.50
Honda Motor	23.50	23.25
Nec corp	24.-	24.25
Sanyo eletr.	9.-	8.95
Sharp corp	13.25	12.75
Sony	84.-	83.25
Norsk Hyd n.	25.25	-
Aquitaine	87.25	-

NON REÇU

Aluminco of Am	30.-	30.-
Amex Inc	47.-	47.-
Asarco Inc	58.50	58.50
ATT	74.-	74.-
Amoco Corp	96.50	96.50
All Richld	46.75	46.75
Boeing Co	75.25	75.25
Unisys Corp.	111.-	111.50
CanPacif	73.-	73.-
Caterpillar	83.25	83.25
Citicorp	26.50	26.50
Coca Cola	24.50	24.50
Dow chem.	102.50	102.50
Du Pont	16.25	16.25
Eastm. Kodak	32.50	32.50
Exxon corp	68.25	68.25
Fluor corp	110.-	110.50
Gen. dynamics	30.75	30.75
Gen. elec.	56.75	56.75
Gen. Motors	23.-	23.-
Halliburton	71.-	71.-
Homestake	66.50	66.50
Honeywell	169.-	169.-
Inco Ltd	84.-	84.-
ITT	248.50	248.50
Litton Ind	434.-	434.-
MMM	192.50	192.50
Mobil corp	615.-	615.-
NCR	320.-	320.-
Pacific gas/elec	456.-	456.-
Pepsico	252.50	252.50
Pfizer inc	249.-	249.-
Ph. Morris	170.50	170.50
Phillips petro	515.-	515.-
Procter & Gamble	473.-	473.-
Rockwell intl	423.-	423.-
Sears, Roebuck	157.50	157.50
Smithkline	283.50	283.50
Squibb corp	18.50	18.50
Sun co	23.25	23.25
Texaco inc	24.25	24.25
Union Carbide	8.95	8.95
US Gypsum	12.75	12.75
USX Corp.	83.25	83.25
UTD Technolog	-	-
Warner Lambert	-	-
Woolworth Co	-	-
Xerox	-	-
Zenith elec	-	-
Amerada Hess	-	-
Avon Products	-	-
Chevron corp	-	-

TOKYO

Ajinomoto	2880-	2900-
Canon	1440-	1410-
Daiwa House	1950-	1940-
Eisai	2090-	2130-
Fuji Bank	3470-	3450-
Fuji photo	3430-	3360-
Fujisawa pha	1770-	1760-
IBM	1550-	1520-
Hitachi	1600-	1580-
Honda Motor	1960-	1970-
Kanagafuji	912-	925-
Kansai el PW	4080-	4030-
Komatsu	920-	920-
Makita elct.	1530-	1540-
Marui	3010-	3000-
Matsush el I	2450-	2480-
Matsush el W	1810-	1790-
Mitsub. ch. Ma	765-	740-
Mitsub. el	1060-	1030-
Mitsub. Heavy	1020-	1030-
Mitsui co	950-	950-
Nippon Oil	1450-	1480-
Nissan Motor	1240-	1230-
Nomura sec.	3550-	3650-
Olympus opt.	1130-	1100-
Ricoh	1210-	1200-
Sanyo	2160-	2240-
Sanyo elct.	769-	764-
Shiseido	1600-	1630-
Sony	7090-	7030-
Takeda chem.	2620-	2670-
Tokyo Marine	2180-	2200-
Toshiba	1030-	1020-
Toyota Motor	2580-	2570-
Yamanouchi	4220-	4270-

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.43	1.51
1 \$ canadien	1.18	1.28
1 £ sterling	2.56	2.81
100 FF	23.75	25.75
100 lires	-1060	-1210
100 DM	83.-	85.-
100 fl. holland.	73.50	75.50
100 fr belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.21	1.36
100 schilling aut.	11.80	12.10
100 escudos	0.95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.45	1.48
1 \$ canadien	1.2050	1.2350
1 £ sterling	2.6550	2.7050



**CENTRALE NUCLÉAIRE EUROPÉENNE
A NEUTRONS RAPIDES S.A. - NERSA**

Avec la garantie conjointe non-solidaire d'Electricité de France (EDF) (pour 51%), d'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica (ENEL) (pour 33%) ainsi que de Schnell-Brüter-Kernkraftwerksgesellschaft (SBK) (pour 16%).

Les emprunts d'EDF et d'ENEL sont qualifiés de Standard & Poor's avec AAA. SBK appartient avec 61% à RWE et laquelle est qualifiée avec AA.

**4 3/4% Emprunt 1989-99 pour NERSA
de fr.s. 150 000 000**

Le produit net de l'emprunt sera utilisé pour le programme financier de la Société

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
Coupons: Coupons annuels au 11 janvier.
Durée: 10 ans au maximum.
Remboursement: Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1994 avec prime dégressive commençant à 101¼%; pour des raisons fiscales à partir de 1990 avec prime dégressive commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 11 janvier 1999 au plus tard.
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission: 100¼% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription: 20 décembre 1988, à midi.
Numéro de valeur: 476.470
Libération: 11 janvier 1989.

Les prospectus sont à disposition auprès des instituts mentionnés ci-dessous:

- | | |
|---|--|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA |
| Banques Cantoniales Suisses | Banque Julius Baer & Cie SA |
| Wegelin & Co. | Banque Sarasin & Cie |
| PBZ Privatbank Zurich | |
| Banque Cantrade SA | Banque Suisse de Crédit et de Dépôts |
| BSI-Banca della Svizzera Italiana | Banque Romande |
| Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse - HYPOSWISS | La Roche & Co. |
| Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI | Banque Privée Edmond de Rothschild SA |
| Deutsche Bank (Suisse) S. A. | Banca Unione di Credito |
| | Dresdner Bank (Suisse) SA |
| Banque du Gotard | HandelsBank NatWest |
| Merrill Lynch Capital Markets SA | Morgan Stanley S. A. |
| Crédit Commerciale de France (Suisse) S. A. | Algemene Bank Nederland (Suisse) |
| Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S. A. | Baring Brothers S. A. |
| Banque Dai-Ichi Kangyo (Suisse) SA | The Industrial Bank of Japan (Suisse) S.A. |
| Morgan Grenfell Securities S. A. | Nomura Bank (Suisse) SA |
| The Royal Bank of Canada (Suisse) | Samuel Montagu (Suisse) S. A. |
| Sumitomo International Finance SA | Toyo Trust Finance (Suisse) SA |
| Yasuda Trust Finance (Suisse) SA | |

004201

La Librairie

Reymond

Avenue Léopold-Robert 33 - La Chaux-de-Fonds

a le plaisir d'accueillir

Charles Thomann

qui dédicacera son nouvel ouvrage:

**Une chronique insolite
de La Chaux-de-Fonds**

1898/1932

Un passionnant document rédigé d'après la «Feuille du Dimanche», un journal déconcertant, à la fois religieux, socialiste et libéral publié par un homme d'exception: le pasteur Paul Pettavel. Un volume relié, 128 pages richement documentées de photos anciennes souvent inédites.

Fr. 49.-

Tout un pan de l'histoire régionale

**Samedi 17 décembre
de 14 h 30 à 17 h**



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone, 039/23 82 82 et vous recevrez l'ouvrage dédicacé par l'auteur.

117051

meublorama
Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



STUDIO COMPLET
Prix super-discount Meublorama

698.-

Ensemble par éléments, deux tons, complet comme photo (literie à choisir séparément)

Vente directe du dépôt (8000 m²) Sur désir, livraison à domicile Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30 Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P Grand parking**

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

offres d'emploi



Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

**pâtissier
aide boucher
dame pour emballage boucherie**

Nous offrons:

- des postes stables;
- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- salaire en rapport avec les capacités;
- rabais sur les achats;
- gratification;
- caisse de pension.

S'adresser à la Direction Jumbo, ☎ 039/25 11 45, Mme Favre.

Nous cherchons

**au printemps
dames
d'office**

Entrée: tout de suite.

Horaires de travail:
du lundi au vendredi 09 h 30-14 h 00
samedi 09 h 30-15 h 00

et
du lundi au vendredi 13 h 30-18 h 30
samedi 11 h 30-17 h 00

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel:
☎ 039/23 25 01

001000

autos - motos - vélos

Le Garage de la Ronde

vend ses voitures de direction

Fiat Panda 1000 CL	rouge	16 000 km	8 300.-
Fiat Panda 1000 CL	noire	10 000 km	8 900.-
Fiat Panda 1000 S, toit ouvrant		10 500 km	9 200.-
Fiat Panda 4x4	verte	7 500 km	11 600.-
Fiat Uno 45, 3 portes	rouge	10 000 km	10 500.-
Fiat Uno 75ie, 3 portes	blanche	12 400 km	11 900.-
Fiat Uno 75ie, 5 portes	noire	12 000 km	12 900.-
Fiat Uno 75 SX, 5 portes	gris métallisé	9 400 km	13 700.-
Fiat Uno Turbo	rouge	10 000 km	16 900.-
Fiat Ritmo 75ie, 5 portes	bleue	16 000 km	11 900.-
Fiat Croma Turboie	blanche	6 000 km	24 000.-
Fiat Regata Turbo Diesel	bleu métallisé	9 000 km	19 900.-
Fiat Tipo 1600 DGTie	blanche	7 600 km	17 200.-
Citroën AX 11 RE	blanche	6 900 km	10 300.-
Citroën AX 14 T2S	rouge fu.	3 500 km	12 700.-
Citroën BX 19 TRI	rouge métallisé	7 000 km	19 600.-
Citroën BX 19 GTI, 122 CV		7 000 km	modèle 1989

Achat, vente, reprise, crédit, leasing, tarif préférentiel 788
Garage de la Ronde Rue Fritz-Courvoisier 55 ☎ 039/28 33 33

Nola Darling ne pense qu'à ça...
de Spike Lee

C'est fou ce que certains critiques de cinéma ont tendance à classer, comparer et, du même coup, réduire. Spike Lee a-t-il à peine atteint la notoriété que certains ont tôt fait de le considérer comme une sorte de Woody Allen noir; un jugement par trop hâtif qui ne fait pas grand cas des «différences», amalgamant des formes d'humour pourtant bien distinctes. En effet, Lee ne secrète aucune névrose, fut-elle géniale! Bien au contraire, c'est le naturel de son regard qui crée l'effet comique.

La belle Nola Darling se réveille. Se redressant à demi dans son grand lit, elle s'adresse franchement au spectateur: «on dit de moi que je suis une salope et je voudrais me justifier». Et d'expliquer qu'elle aime trois hommes mais qu'elle n'est pas nymphomane pour autant et encore moins hystérique...

Nous n'en saurons pas plus!

Respectant le mystère de l'âme féminine, Spike Lee tourne alors sa caméra vers les trois malheureux spécimens du sexe fort. Pastichant le cinéma-vérité cher aux New-Yorkais, il élabore alors son récit sous la forme de «fausses» interviews; les trois prétendants s'adressant directement à la caméra pour tenter d'élucider le pourquoi de la sexualité exigeante de Nola Darling.

A cet instant, le film découvre son véritable ressort comique. Chaque élément de ce mâle trio incarne un stéréotype vivant: à savoir, l'intellectuel, le gagnant et le rigolo (interprété par Spike Lee lui-même). Les rires fusent dès lors que l'on remarque que les trois amoureux cultivent à dessein ces comportements-clichés pour justement plaire à Nola. Le cinéaste confirme cette impression lors d'une scène d'une irrésistible drôlerie où il confronte les trois «amourachés», conviés qu'ils sont à l'anniversaire de leur dulcinée commune. Du coup, le mystère s'éclaircit: pris ensemble, les trois amants dessinent le profil de l'homme idéal (une hypothétique alliance d'intelligence, de réussite et d'humour) dont rêve Nola. C'est pourquoi, elle les fréquente tour à tour et s'avère incapable de procéder au choix crucial... Spike Lee, acteur, ne supplante pas les autres personnages (son talent de comique le lui permettrait), conscient de la forme de son film qui exige de demeurer centré sur Nola Darling, lieu de toutes les attractions; cette conscience révèle un cinéaste!

Vincent ADATTE

De bruit et de fureur de J.C. Brisseau

Il faut aller chez Shakespeare, avec détour chez Faulkner, trouver le titre du 5e film de J.C. Brisseau: «La vie est une histoire pleine de bruit et de fureur, racontée par un idiot et qui ne signifie rien». Mais Brisseau est loin d'être un idiot et son film est porteur de morale et de poésie, de métaphysique d'essence religieuse et d'émotion! Une autre citation de Shakespeare ouvre «de bruit et de fureur»: «Le sang fut versé aux temps anciens avant que les lois humaines eussent adouci les mœurs».

VIOLENCE DE DÉRAISON

A la mort de son grand-père, Bruno (Vincent Gasperitch) vient vivre chez sa mère qu'il ne verra pourtant jamais puisqu'elle communique avec lui par de (parfois tendres) billets. Il se lie d'amitié avec Jean-Roger (François Negret) qui ne connaît ni foi ni loi, mène avec une amie une bande de voyous, admire (vraiment?) son père (Bruno Cremer), un anarchiste qui passe son temps à voler et à tirer dans son appartement. Rien ne résiste à Jean-Roger, ni l'institution scolaire, ni le milieu familial, encore moins l'assistante sociale. Il n'a d'autres valeurs que la violence et la déraison, nées d'un manque d'amour, éducation faite dans et par la rue. Dans une certaine mesure, Bruno sera sa «victime» y laissant sa propre vie, ce qui conduira Jean-Roger à une sorte, peut-être, de rédemption exprimée dans une lettre à son ancienne institutrice.

Brisseau sait ce dont il parle puisqu'il fut enseignant dans un centre d'élèves en difficulté, en fin



de scolarité, à Bagnolet, dans une banlieue parisienne envahie de H.L.M crasseuses. Il affirme même avoir atténué la réalité et signalé dans un entretien que la jeune fille qui fut un peu le modèle de la meneuse de bande aurait pris conscience d'elle-même en voyant le film, effectuant alors un virage à 180 degrés dans sa propre vie.

RÉFÉRENCES: VIGO, BUNUEL

Mais ce serait une erreur de ne percevoir dans ce film que l'aspect social d'une intense rudesse, qui valut du reste en France comme dans certains cantons romands une interdiction «en-dessous de 18 ans», limite qui ne frappe pourtant

jamais les œuvres de violence gratuite avec Stalone, Bronson et autres Chuck Norris. Brisseau est homme de culture, ne serait-ce que par ses références à la tragédie shakespearienne et à une sorte d'itinéraire «christique» plus proche de Scorsese que de St-Sulpice. Son film s'inscrit dans une grande lignée cinématographique qui compte de belles œuvres, «Zéro de conduite» de Jean Vigo et surtout «Los Olvidados» de Buñuel, auxquels il ne cède en rien en violence morale.

L'ONIRISME ET L'ÉMOTION

Vigo, comme Buñuel et maintenant Brisseau ne s'en tiennent

donc pas au naturalisme, au réalisme, au document d'esprit social. Ils transcendent leur sujet par l'onirisme, l'émotion, les fantasmes profonds qui expriment finalement la générosité en puissance d'être matraqués par la misère morale qui les entoure. Ainsi cette mère absente fait-elle de mythiques apparitions, dans un élan de la terre vers le ciel. Et le serin de l'enfant se transforme en faucon, porteur ainsi de rêve, d'espoir, de poésie...

Brisseau nous offre un film rude, généreux, de grande valeur cinématographique, d'une évidente portée «morale» sans moralisme...
Freddy LANDRY

Match Vidéo-cinéma

L'avenir du cinéma passe-t-il obligatoirement par la télévision?

Quelques nouvelles récentes semblent renforcer cette opinion: tout d'abord pour la première fois dans l'histoire en 1988, les revenus de la vidéo ont dépassé ceux du cinéma dans l'Hexagone. Par ailleurs, le nouveau film de M. Jackson «Moonwalker» sera diffusé aux Etats-Unis d'abord en cassette vidéo, et éventuellement ultérieurement au cinéma.

Autre expérience l'installation de salles de présentation de films en vidéo haute définition - 1050 lignes - pour des films nouveaux comme celui de C. Lelouch «Itinéraire d'un enfant gâté» que nous découvrons ces jours sur nos écrans.

Lelouch a accepté de participer à une expérience pilote de diffusion de son film via satellite dans un réseau de salles équipées pour cela. Le procédé économise le tirage d'un grand nombre de copies (env. 500 au prix de 3750 francs chacune).

Ce système devrait permettre de rendre à nouveau attractives toute une série de salles de villes de moins de 50 000 habitants où le public de cinéma ne se déplace plus car les nouveautés n'arrivent pas assez vite.

L'équipement d'une salle avec ce nouveau procédé coûte entre 75 000 et 100 000 francs et ce sont généralement les municipalités qui font l'effort pour couvrir l'infrastructure technique, le propriétaire privé se chargeant de la location, de la programmation et de la promotion.

En Suisse quelques efforts dispersés ont été faits en faveur de la distribution d'œuvres européennes ou du tiers-monde, mais il n'existe pas encore de promotion spécifique en faveur des salles de cinéma.

Les propriétaires souhaiteraient plutôt un allègement fiscal et la suppression des taxes communales.

Alors que l'on constate que les distributeurs investissent moins dans le nombre de copies, c'est-à-dire que les films arrivent de plus en plus tard dans les villes qui ne sont plus considérées comme villes clefs, on pourrait étudier pour la Suisse également ce système vidéo, haute définition qui permettrait outre le cinéma, de retransmettre aussi des compétitions sportives, des concerts, des variétés, etc. dans un circuit un peu plus large que la vision familiale; cela permettrait de prolonger la vie de mini-salles créées il y a une dizaine d'années et que l'on a maintenant de la peine à programmer vu la rarefaction du nombre de films importés dans notre pays.

Jean-Pierre BROSSARD

Le coût d'un film Suisse

Si le soleil ne revenait pas, de Claude Goretta

Dans le «temps stratégique» (automne 88), Alan Stanbrook, journaliste britannique, rédacteur financier et artistique de divers périodiques, pour lequel le cinéma n'a presque pas de secrets, indique



Une scène de «Si le soleil ne revenait pas», de C. Goretta.

«comment faire des films et devenir riche...». Il donne quatre recettes: «ne vous laissez pas embrouiller l'esprit par les financiers et leur jargon», «sachez que les films font désormais leur blé ailleurs qu'au cinéma», «ne vous faites pas dépouiller par vos vedettes», «vendez votre film avant le premier tour de manivelles».

L'étude est complétée par diverses informations sur la situation en Suisse où un long-métrage coûte en moyenne entre 1,2 et 2 millions, impossibles à amortir sur le seul marché Suisse, d'où la nécessité de subventionnements divers à fonds perdus (publics, privés, dans une certaine mesure télévision) et d'une coproduction.

Il est dès lors intéressant de prendre connaissance des informations numériques relatives à un film Suisse de «prestige», le «Si le soleil ne revenait pas» de Claude Goretta, produit par Jean-Marc Henchoz des Ponts-de-Martel. Celui-ci a fourni les chiffres que nous reprenons ici en les arrondissant chaque fois à une dizaine de milliers de francs.

LES DÉPENSES

Les coûts mentionnés sont certainement proches de la réalité finale puisque le film est terminé. Ils se répartissent comme suit (en milliers de francs).
100 scénario
50 préparatifs
440 salaires des techniciens
450 salaires des comédiens
140 location du matériel
100 pellicule
90 décors
210 frais de tournage (repas, déplacements, etc)
70 sonorisation
170 laboratoires
280 assurances et charges sociales
150 frais généraux
200 divers et imprévus
Ce qui donne comme coût total 2 millions et quatre cent cinquante mille francs.

FINANCEMENT ET RECETTES

S'agit-il là du bilan final du film? Assurement, pour le financement (public, privé, télévision), ce doit être le cas. Souhaitons que les recettes aient effectivement été cel-

les inscrites dans ce qui est peut-être un plan d'amortissement. Ou mieux, qu'elles aient été supérieures.

ARGENT A «FONDS PERDUS»

400 aide de la Confédération
410 apports de la télévision suisse (diffusion/ coproduction/ prestations de service)
160 aides diverses (Nestlé/ Ville de Genève - Goretta est Genevois/ État du Valais - le film à été tourné dans ce canton)
Ce qui fait neuf cent septante mille francs.

ARGENT «COMMERCIAL»

120 apport du producteur
100 distribution en Suisse
950 diffusion en France (probablement télévision comprise?)
310 distribution «reste du Monde»
Ce qui fait un million et quatre cent quatre-vingt mille francs.

Notons la part faible du marché cinématographique Suisse et le rôle important joué par le subventionnement sous diverses formes sans lequel il n'y aurait que de rares films en Suisse. (fyly)

Soleure No 24

Après les pré-visions

Les 24es journées - journées, pas festival! - du cinéma suisse à Soleure auront lieu du 17 au 22 janvier 1989. Les prévisions viennent de se terminer. On peut donc se faire une première idée quantitative. Voici les participants partis pour septante heures de projections, qui représentent 76 pour cent des propositions, assez nettement plus que ces dernières années où la moyenne s'établissait aux environs de 65 pour cent - le cinéma suisse s'allonge...

Soleure accepte le super-huit, le 16, le 35 et la vidéo. Mais le format décide déjà un

peu des chances d'admission sur l'un ou l'autre écran. C'est ainsi que, toujours en temps, le super-huit ne voit retenu que douze pour cent des offres, la vidéo atteignant 58 pour cent, le seize siégeant à 74 pour cent alors que le «noble» 35 touche les sommets avec 97 pour cent. Moins de titres qu'en 1988, mais plus d'heures de projections: les boulimiques y trouveront leur compte... peut-être disposeront-ils de quinze minutes pour y voir «au nom du fils» de Frédéric Maire, scénario de Vincent Adatte, chauvinisme cantonal oblige...

(fyly)

Dessin animé

Rox et Rouky de Walt Disney

Tradition oblige, les dessins de l'oncle Walt s'animent à l'approche de Noël. Certains déplorent que leurs chères têtes blondes n'aient rien d'autre à se mettre sous la vue en matière de dessins animés. Il est vrai que Rox et Rouky ne constitue pas le chef-d'œuvre de l'école Disney: mort en 1966, le créateur de Mickey n'a de toute façon pas eu son mot à dire. Plutôt que de médire sur son compte, vitupérons l'industrie cinématographique qui ne daigne plus produire des «cartoons» à vocation grand-public, des œuvres s'adressant aux

mêmes de maintenant. (La faute aux Goldorak cathodiques, me rétorquera-t-on!) Peut-être faudra-t-il un jour reconsidérer l'héritage «disneyen»? L'ours dressé par Annaud n'est-il pas un hommage à l'anthropomorphisme cher à l'oncle Walt? En attendant, ne méprisons point les aventures un peu naïves du gentil petit renard et de son ami le chien. Rappelons-nous les sensations extrêmes que Blanche-Neige et autres Dumbo procuraient dans nos corps d'enfants; tout cela nous semblait si vivant, si grand, si effrayant...

V.A.

Hommage

Mort d'un second rôle

Voulant consacrer quelques lignes à l'acteur John Carradine, décédé la semaine passée, j'ai consulté une encyclopédie de cinéma notoire (dont je tairai à dessein le nom); cela pour vérifier quelques dates. Ô stupeur, cette bible du septième art m'apprend que le sieur Carradine est passé de vie à trépas en 1971 déjà! Plutôt que de se gausser de ces soi-disant spécialistes, considérons le caractère symbolique de l'erreur. En effet, ce n'est pas John Carradine qui a cassé sa pipe en 1971 mais bien une certaine idée du cinéma américain dont justement cet acteur incar-

nait une figure emblématique. Dès 1935, Carradine a effectué une carrière de second rôle très brillante, tournant pour les plus grands cinéastes (John Ford, Nicholas Ray, Howard Hawks). Mais pris dans la logique rigide d'Hollywood (un second rôle reste un second rôle), il n'a jamais pu prétendre à plus; une logique proprement désintégrée par le souffle libérateur des années septante. C'est pourquoi John Carradine s'est plié à la loi réductrice du personnage secondaire, jouant à la perfection le traître, le méchant ou l'ami loyal...

V.A.

Pavillon des sports – Samedi 17 décembre à 17 h 30

Basketball LNA féminine

La Chaux-de-Fonds – Fémina Lausanne

Les ballons du match sont offerts par:

Crédit Suisse, La Chaux-de-Fonds – Institut Vénus, V. Persoz, Neuchâtel

Une réponse à toutes les soifs

LA COMETE
HERTIG VINS SA

2304 La Chaux-de-Fonds
Rue Blaise-Cendrars 13
☎ 039/26 57 33

103069

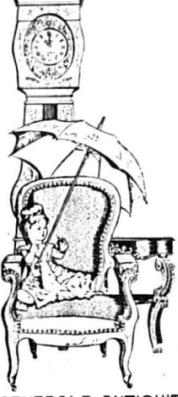
Vendredi
16 décembre
Capitole Club
à 20 heures
précises

Grand loto de l'ARTM

Association romande des troupes motorisées
1er tour gratuit

Abonnement Fr. 13.–
pour 27 tours
et Fr. 9.–
pour 20 tours
Coupons Fr. .50
Superbes quines
4 cartons

19774



Grande exposition pour Noël

- *Morbiers*
- *Pendulettes*
- *Vaisselle*
- *Fauteuils*
- *Super choix en divers petits articles*

CENTRALE-ANTIQUITES
HÔTEL DU SOLEIL
2725 LE NOIRMONT
☎ (039) 53 11 04

008043

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.– en 24 heures.

Discretion absolue.

☎ 039/23 01 77
de 7 heures à 21 h 30,
y compris le samedi matin.

VITRERIE jost
JOUR et NUIT 26 40 77

17735

Liquidation d'un atelier de peinture

Machines, outillage, table à tapisser et divers.

Se présenter samedi 17.12.88,
Promenade 6a, de 8 à 12 heures

19523

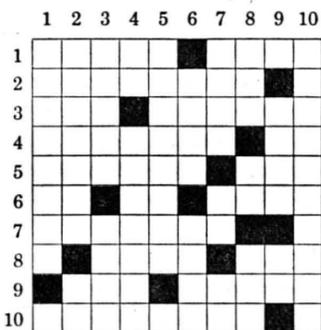
Mazda 323 4WD Special traction intégrale permanente turbo, 16 V, 140 ch Fr. 25'500.–



Vu tout ce que la Mazda 323 4WD Special vous offre et toutes les joies qu'elle vous donnera: à Fr. 25'500.– c'est cadeau. Regardez autour de vous; vous en aurez vite la preuve. Ce petit monstre vous attend chez votre agent Mazda. Essayez-le, pour voir.

mazda 1480

MOTS CROISÉS



HORizontalement. – 1. Chat; Château dominant l'Indre. 2. Ce que l'on ôte quand on tond le chevelu des végétaux. 3. Son taureau est célèbre; Sorte d'euphorbes. 4. Ville d'Espagne; Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. 5. Couper le chef; Ile anglaise. 6. Se dit à Marseille; Gardé pour soi; Nécessaire à la roue d'engrenage. 7. Sur l'Adriatique. 8. Jeune soldat; Au canon et au violon. 9. Tranchant d'un instrument; Une des deux orthographes d'une pierre précieuse. 10. Petit ouvrage fortifié.

Verticalement. – 1. Petit amas de foin. 2. Donner refuge; Dans la gamme. 3. Historien français; Mangeur de reptiles. 4. Richesse; Maintient l'os fracturé. 5. Très féconde. 6. Affaiblir; Instrument de musique. 7. Vieux bœuf; Petit protecteur; Lien grammatical. 8. Agrémente la conversation; Pronom; Mesure pour l'agriculture. 9. Rumine en régions froides. 10. Nécessaires.

(Cosmopress 6159)

Faites comme le Père Noël,

prenez le bus

Offrez
un bon-cadeau
(pour carte tricolore
et abonnements
par exemple)



TC

Pavillon TC (Gare)
039/ 23 68 58

19974

Après le calme, la tempête

«Mérit» toujours premier à la «Route de la découverte»

Après le calme, la tempête. La flotte des concurrents de la «Route de la découverte», après avoir été encastrée en début de semaine, a été quelque peu malmenée par une brève mais violente dépression.

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, Pierre Fehlmann nous annonçait que «Mérit» luttait au près contre 40 nœuds de vent (force 8-9). La vague assez courte faisait effectuer d'incessantes cabrioles au voilier, rendant la vie à bord très acrobatique. Accroché à sa table à carte, le skipper déclarait que son siège-baquet de Fer-

rari était parfait, mais qu'il aurait dû commander aussi les ceintures avec...

A signaler quelques petites avaries: l'articulation entre la bôme et le mât (le vit-de-mulet) a cédé et une réparation de fortune fut effectuée mercredi. A cet effet, il a fallu baisser la grand-voile. Lorsqu'elle put être renvoyée, ce fut la drisse qui céda, obligeant un équipier à une acrobatie manœuvrière en tête du mat (35 mètres) pour repasser une drisse neuve...

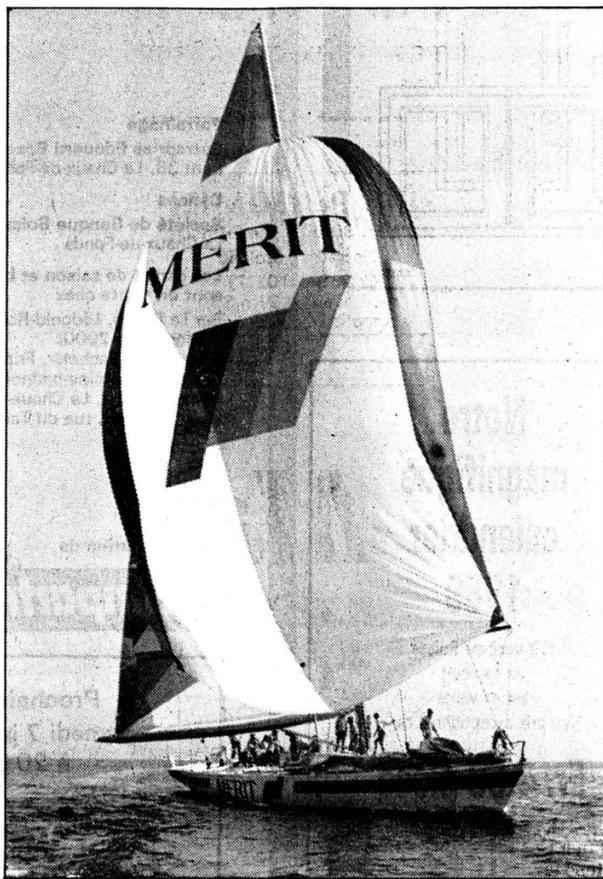
Aujourd'hui, «Mérit» file à nouveau sous spi en direction du but

à plus de 10 nœuds, ayant mis à profit les événements des deux derniers jours pour augmenter encore son avance à près de 140 milles sur le second maxi.

Positions jeudi à 6 heures (GMT): 1. «Mérit» (24°55N - 43°04W) à 1558 milles de l'arrivée; 2. «Belmont II» (26°35N - 40°47W) +141 milles; 3. «Mil-

ne V» (25°47N - 40°31W) +145; 4. «Gatorade» (25°33N - 40°05W) +165; 5. «Fortuna» (24°02N - 39°27W) +187; 6. «Hispania» (21°05N - 38°13W) +244; 7. «Union bank of Finland» (19°56N - 36°59W) +314.

Arrivée prévue de «Mérit» à Saint-Domingue: le 21 décembre en fin de journée. (ap)



«Mérit» a toujours le vent en poupe.

(SP)

DIVERS

Le trophée des clubs

Une nouvelle idée dans le sport suisse

A l'occasion d'une conférence de presse tenue à Lausanne, l'Association suisse du sport (ASS), en collaboration avec le Comité olympique suisse (COS) et la Fondation Aide sportive suisse (FASS), a présenté un projet destiné à récompenser, dès l'année prochaine, les clubs les plus méritants dans le domaine de l'encouragement du sport pour la jeunesse et du sport pour tous: le trophée du sport.

Ce trophée, parrainé par quatre grandes firmes helvétiques (dont la contribution financière se monterait à 300.000 fr au total par an), sera attribué chaque année à 16 des quelques 25.000 clubs sportifs que compte le pays, soit deux pour chacune des huit régions qui ont été définies. En ce qui concerne la Suisse romande, elle a été divisée en deux parties: la région Romandie 1 comprendra les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Jura et le Valais francophone, la région Romandie 2 regroupera Vaud et Genève.

La participation du COS et de la FASS indique que l'un des buts majeurs visés par la création de ce trophée est de favoriser, à travers l'élan neuf qui devait être donné au sport de masse, l'éclosion de

sportifs d'élite. De nombreux critères seront pris en compte pour l'attribution des prix, comme la gestion du club et les actions et activités exemplaires ou exceptionnelles (ceci en ce qui concerne le sport pour tous et le sport pour adultes), auxquels on ajoutera, pour la catégorie jeunesse, la promotion des espoirs sur les plans sportif, social et pédagogique, le système de détection des talents, l'organisation et l'efficacité du secteur jeunesse, la planification, les programmes J+S, les «écoles» de talents, les succès obtenus, etc...

Comment les lauréats seront-ils désignés? Les clubs intéressés recevront à la mi-février un questionnaire qu'ils devront renvoyer à l'ASS. Une première sélection dans chacune des régions sera effectuée par un jury composé de représentants des services cantonaux du sport, des fédérations sportives cantonales, des médias et des sponsors. Les meilleurs dossiers seront transmis à un jury national - formé de membres des organisations faitières du sport suisse, des fédérations nationales, des sponsors et des médias - qui publiera les noms des gagnants à l'automne. (si)

JUDO

Judo à gogo

Fin de saison remarquable pour les Imériens

Pour terminer cette saison, plusieurs compétitions ont eu lieu dans toute la Suisse. Différentes médailles ont été ramenées de Buchs, Uster et Delémont, tandis qu'à Zurich, ce fut la disette.

Au tournoi national de Buchs, Stéphane Fontana s'est distingué en emportant deux médailles d'or en juniors et élites -60 kg. Michaël Leschot, quant à lui décrochait la troisième place en juniors -71 kg.

Au tournoi national d'Uster, Fontana à nouveau se retrouva cette fois avec la médaille d'argent en juniors -60 kg. Michaël Leschot et Valentin Delacour, respectivement en -71 et -78 kg de la catégorie juniors, finirent sur la plus basse marche

du podium. A Delémont où ont eu lieu les championnats jurasiens écoliers individuels, Michaël Leschot encore s'adjugea cette fois l'or en +60 kg tout comme Pierre Gonther en -36 kg. Jérôme Ganguillet, -40 kg, et Pascal De Matheis, -28 kg, s'imposèrent tous deux en finale pour la troisième place. Steve Rumo, -36kg, pour sa première compétition, termina au cinquième rang.

Au Swiss open de Zürich, 5 représentants imériens ont fait le déplacement, mais seul Fontana réussit à passer un tour. Un grand nombre de pays étaient représentés à ces internationaux de Suisse où le niveau était très élevé. (or)

Abonnez-vous à L'Impartial

divers

Je cherche à louer appartement studio ou chambre indépendante à la campagne. Loyer abordable. ☎ 039/28 44 18 19709

Haut-Valais Dominant vallée du Rhône, location en chalet. ☎ 021/22 23 43 Logement City 001404

A vendre sapins de Noël (Epicéa) ☎ 039/28 33 87 19965

4 x 4 Jeep Suzuki Panda spéciale Reprise autos-motos, crédit dès Fr. 183.- par mois. ☎ 039/26 01 18 35143

A louer aux Hauts-Geneveys grand 3 1/2 pièces cheminée, piscine, tout confort, libre dès février ou à convenir. Fr. 1100.- + charges. ☎ 038/53 11 88 301560

Nous déneigeons vos chemins et places de parcs. ☎ 039/23 16 88 460

A vendre 15 occasions bon marché, expertisées. ☎ 039/23 16 88 460

Golf Synchro 4x4

Modèle 1987 (23 décembre 1986), 17 000 km. Direction assistée. Climatisation. Calandre double. Radio + 4 HP + antenne automatique. 5 portes. Bleu métallisé. Valeur à neuf Fr. 31 250.-. Cédée Fr. 21 500.- Berthousoz Automobiles Boudry ☎ 038/42 50 10 927

BOUTIQUE COCOTTE

Vente d'articles émaillés avec petits défauts Prix très intéressants

Samedi 17 décembre 1988 08.00 - 11.00 h

emalco

Emaillerie de Corgémont SA 181

M. Elhadji, voyant, médium, vous aide à résoudre vos problèmes. Chance, amour, affection retrouvée. Désenvoûtement, protection. Travail efficace et rapide. ☎ 023 ou 0033/50 49 26 41 000049

Les mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Matou; Ussé. 2. Ebarbare. 3. Uri; Esules. 4. Linarès; Lé. 5. Etêter; Man. 6. Té; Tu; Dent. 7. Trieste. 8. Bleu; Ame. 9. Fil; Béril. 10. Casemate. VERTICALEMENT. - 1. Meulette. 2. Abriter; Fa. 3. Taine; Ibis. 4. Or; Attelle. 5. Ubéreuse. 6. User; Tuba. 7. Urus; Dé; Et. 8. Sel; Me; Are. 9. Elan; Mi. 10. Essentiels.

offres d'emploi

Hôtel du Soleil - Cornaux ☎ 038/47 14 60 cherche pour début janvier 1989 ou à convenir:

sommelière et cuisinier(ère)

2 horaires. Samedi et dimanche congé. Se présenter ou téléphoner. 35151



Le Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE» cherche

un chauffeur-livreur

(poste partiel 60%) pour le transport des pensionnaires, le matin de 7 heures à 8 h 30; le soir de 17 heures à 18 h 30; et pour les livraisons, 3 matinées par semaine.

Prendre contact par téléphone, le matin au 038/53 41 41. 36

mini-annonces

à vendre

VESTE RENARD BLEU, taille 38-40 en parfait état. ☎ 039/28 10 77, heures des repas. 19958

UN MAGNIFIQUE MANTEAU astrakan, noir bouclé. Valeur Fr. 2500.-, cédé Fr. 1500.-. ☎ 039/32 10 66 heures des repas. 19928

à acheter

TIMBRES-POSTE. Avant de vendre vos précieuses collections, demandez une offre du spécialiste. Strohmeier ☎ 038/25 15 04 11140

chiens/chats à donner

CHIOTS, 2 mois, genre bouvier bernois. ☎ 039/31 39 73 60956

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

Armée du Salut - Numa-Droz 102

Dimanche 18 décembre à 14 h 30 NOËL POUR TOUS

avec un beau programme et une pièce en un acte «La Fraternité»

Invitation cordiale 19888

fersina

FENÊTRES et PORTES en PVC

NOUS VOULONS VOUS AIDER A ECONOMISER DE L'ENERGIE ET DE L'ARGENT

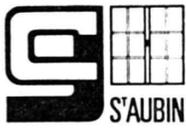
• Réalisation moderne
• Conception de portes et fenêtres en PVC de haute qualité
• DEMANDEZ, sans obligation, LES RENSEIGNEMENTS OU LA VISITE DE NOS SPECIALISTES, au moyen du coupon-réponse ci-dessous, à retourner à

Fensa Rue de la Gare 8 2024 SAINT-AUBIN Tél. 038/55 20 80

fersina FABRICANT OFFICIEL

Je suis intéressé par les portes fenêtres en PVC
 Envoyez-moi une documentation
 Je désire la visite de votre spécialiste, sans engagement
 Téléphonnez-moi à réception pour fixer un rendez-vous

Nom: Prénom:
Adresse: NP-Lieu:
Tél. 2151



c. gindraux & fils

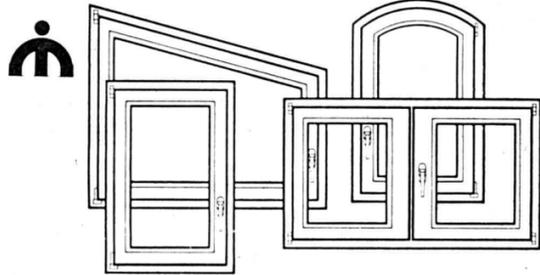
Maîtrise fédérale

**VOS PROBLÈMES DE MENUISERIE
EXTÉRIEURE RÉSOLUS
PAR DES SPÉCIALISTES**

Tél. (038) 55 13 08

Faites appel à notre service «**CONSEIL GRATUIT**» pour des propositions de rénovation adaptées à vos besoins.

- Fenêtres P.V.C. rigide, profilés Brüggmann
- Fenêtres bois
- Fenêtres bois-métal



000347



Samedi 17 décembre 1988 à 20 heures
Championnat de 1re ligue, groupe 3
Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds
reçoit **Viège**

Parrainage
Entreprise Edouard Bosquet
Pont 38, La Chaux-de-Fonds

Cannes
Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds

**Les cartes de saison et billets de match
sont en vente chez**

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80;
Kiosque Pod 2000;
Magasin A. Racheter, Fritz-Courvoisier 2;
Restaurant piscine-patinoire,
famille Fischer, La Chaux-de-Fonds;
Vaucher Sport, rue du Temple, Le Locle

Pucks
ACS, section
des Montagnes neuchâtelaises,
Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds

Berger,
succ. M. Frédy Bula,
Daniel-Jeanrichard, 25, Le Locle

Denner SA,
Place de la Gare, La Chaux-de-Fonds

P.-A. Galli,
plâtrerie-Peinture, Le Locle

Vinothèque de La Charrière,
Charrière 5, La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de



19997

Prochain match:
samedi 7 janvier 1989
à 20 heures

Yverdon



**Notre
magnifique
calendrier
1989**

(12 vues de Suisse
en couleur)
est en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce

(y compris fourre d'expédition)
17060

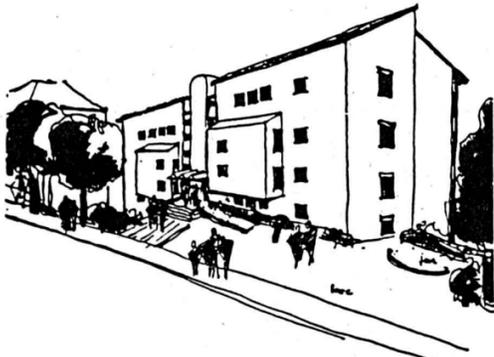
S'adresser au bureau de L'Impartial ou verser le
montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au
Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.

(Pas d'envoi contre remboursement)

immobilier

Immeuble résidentiel de La Fourchaux

A vendre en PPE: 8 appartements de 120 à 140 m²



- ascenseur;
- cheminée de salon;
- balcon;
- garage souterrain avec accès direct à l'immeuble.

Pour informations:

imza sa

IMMOBILIER - SERVICES
Rue Francillon 17 - 2610 Saint-Imier
Tél. 039/41 34 40 55575



Le HCC roule Mazda et fait confiance au
Garage de l'Avenir - Rue du Progrès 90 - 2300 La Chaux-de-Fonds

MAZDA MAZDA

173332

**Cherchons à louer pour y vivre à l'année
appartement dans ferme
ou petite ferme**

dans les environs du Locle ou de
La Chaux-de-Fonds. Commodités,
confort non nécessaires.
☎ 039/31 79 08 19877

3 pièces

A louer pour le 1er février,
dans immeuble rénové à
La Chaux-de-Fonds,
rue du Doubs 135, 1er étage,
88 m² + dépendances,
conciergerie, cuisine agencée,
(vitrocéramique), douche,
W.-C. séparés, vestibule.
Loyer: Fr. 710.- par mois plus
charges. 1 garage Fr. 120.-
par mois.
☎ 039/23 08 81 de 11 h 30
à 13 h 30 et à partir
de 17 heures. 19880

Je cherche à vendre à
La Chaux-de-Fonds
beau

**bâtiment
locatif**

de 8 appartements.
Situation intéressante
Fr. 4 200 000.-
minimum
Ecrire sous chiffres
PW-304606 à Publi-
citas, 1002 Lausanne
304606

Jeune fille
cherche

chambre

à La Chaux-de-Fonds
pour début janvier.
Loyer modéré.

☎ prof.
066/22 51 03
471649

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

immobilier

**A louer quartier des Forges
appartement 3 pièces**

+ dépendances, tout confort,
libre tout de suite.
☎ 039/23 94 59
heures de bureau 19949

**URGENT! A louer
appartement 4 pièces**

avec salle de bains, W.-C., cuisine habi-
table, balcon, cave, situation tranquille.
Loyer, charges comprises: Fr. 638.-
Libre dès le 1er janvier 1989.

Heures de bureaux:
☎ 039/21 11 41 (int. 293)
Heures des repas:
☎ 039/28 65 84 19956

A vendre à Courtedoux, près de Porrentruy

**maison
familiale**

comprenant cuisine, grand salon, 2 chambres à
coucher, salle de bains, W.-C., réduit, cave,
chaufferie, bûcher, chauffage général mazout,
terrain 750 m².

Quartier tranquille et bien ensoleillé.
Libre tout de suite ou à convenir.

Prix Fr. 270 000.-, hypothèques à disposition.

S'adresser à Jean-Louis Clémence, vente et
achat immobilier, 2726 Saignelégier,
☎ 039/51 11 51. 008102

**A louer à Saint-Imier
un appartement
de 3 1/2 pièces**

cuisine agencée, Fr. 580.-
par mois + charges, libre tout
de suite

**deux appartements
de 3 1/2 pièces**

cuisines agencées,
vitrocéramique,
Fr. 580.- par mois + charges,
libres dès le 1er février.

☎ 038/31 86 86/87 ou le
soir, 038/31 83 95. 000593

**A LOUER
Quartier de l'Est
Rue de la Côte
APPARTEMENT
6 PIÈCES**

rénové, tout confort, cuisine entière-
ment agencée + machine à laver la
vaisselle et le linge.
Loyer Fr. 1350.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
107048

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 SNCCI

La Suède favorite

L'UEFA désigne le pays organisateur du CE 92

Outre le tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes, le comité exécutif de l'UEFA se réunira vendredi à Zurich pour y désigner l'organisateur du championnat d'Europe des nations 1992. La Suède est favorite.

Deux pays, l'Espagne et la Suède, sont candidats pour succéder à la RFA. Mais la commission d'organisation du championnat d'Europe, présidée par le Soviétique Nicolay Ryashentsev, a d'ores et déjà exprimé sa préférence pour le pays scandinave le 14 octobre dernier.

L'UEFA ne semble donc pas désireuse de confier la compétition à l'Espagne, qui accueillera

déjà les Jeux olympiques le même été à Barcelone, et a de surcroît organisé la phase finale de la Coupe du monde voici six ans.

Le choix du comité exécutif de l'Union européenne devrait donc se porter sur la Suède, où l'Euro-92 se déroulerait dans quatre villes, Stockholm, cadre de la finale, Norrköping, Göteborg et Malmö.

La Suède avait d'abord envisagé une candidature commune avec le Danemark avant de constituer son propre dossier, appuyé par le roi Charles XVI Gustave et le gouvernement. Elle avait organisé avec succès la Coupe du monde 1958, marquée par le premier titre du Brésil et d'un certain Pelé. (si)



On saura aujourd'hui où sera remise la prochaine Coupe d'Europe des Nations. (ASL-a)

Tourisme pour la «Nati» L'équipe suisse en Haute-Egypte

L'équipe suisse est arrivée à Luxor, en fin de journée après un vol d'une heure. Elle loge dans un hôtel suisse sur l'île aux Crocodiles. Le matin même, avant de quitter le Caire, l'équipe avait sacrifié au tourisme, en se rendant aux pyramides aux portes de la ville et en visitant également la Citadelle.

La veille, après le match, ils avaient été reçus par la colonie

suisse, qui leur a offert un banquet. Seul Piffaretti, souffrant d'une entorse, n'avait pas pu répondre à cette invitation. Mais, vingt-quatre heures après le match, il ne se ressentait plus guère de son mal.

En Haute-Egypte, désormais, ils auront quarante-huit heures pour visiter la vallée des Rois, ou tout simplement jouir du climat estival. (si)

Parmi les criquets Victoire de Servette en Mauritanie

● MAURITANIE - SERVETTE 1-3 (0-2)

A Nouakchott, le Servette FC a battu l'équipe nationale de Mauritanie par 3 à 1. Devant 12.000 spectateurs et sur une pelouse jonchée de cadavres de... criquets, les Genevois se sont imposés grâce à des réussites d'Eriksen (14e) et de Rummenigge (18e et 50e). Sall a sauvé l'hon-

neur pour les Mauritaniens quatre minutes après le repos. L'addition aurait pu être plus lourde pour les Africains si Sinval n'avait pas raté la transformation d'un penalty à la 65e minute.

Nouakchott. — 12.000 spectateurs. — Buts: 14e Eriksen 0-1; 18e Rummenigge 0-2; 49e Sall 1-2; 50e Rummenigge 1-3. (si)

Sören Lerby sous les verrous Le Danois coupable de fraude fiscale

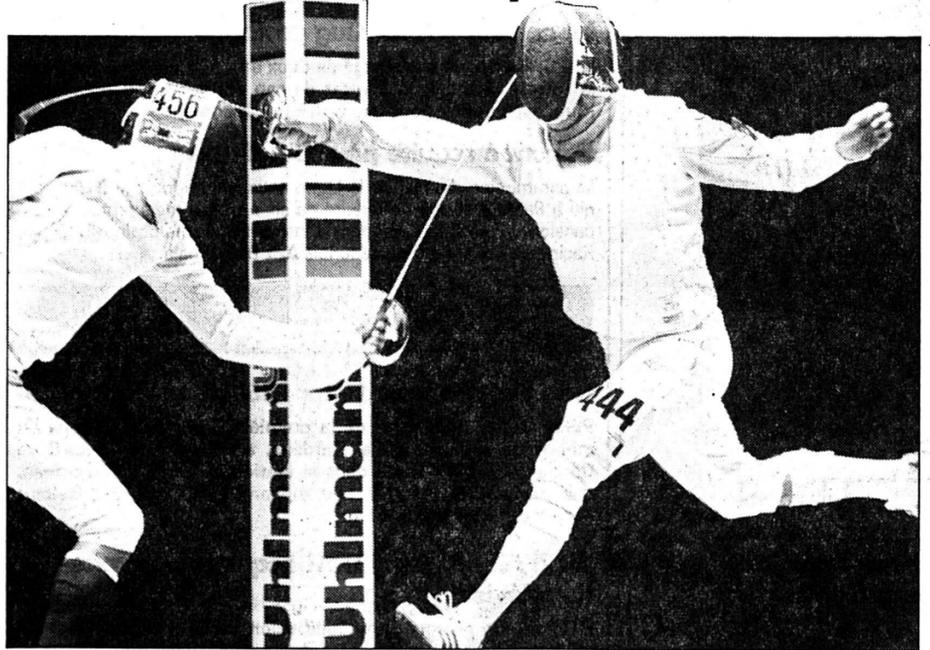
En Hollande, on ne badine pas avec les fraudeurs de fisc. L'international danois Sören Lerby, qui se retrouve sous les verrous, en a fait l'amère expérience. Avec lui, pour des mêmes raisons de fraudes fiscales, ont été arrêtés un ancien président et deux anciens secrétaires d'Ajax Amsterdam. Sören Lerby évolue actuellement au PSV Eindhoven, mais l'affaire

concerne son transfert en 1985, d'Ajax au Bayern de Munich.

Tous les transferts du club concernant des joueurs étrangers (Henning Jensen, autre Danois, venu en 1979 de Real à l'Ajax, et l'Autrichien Félix Gasselich, acheté en 1983 à l'Austria de Vienne) sont examinés de très près actuellement par les autorités fiscales néerlandaises. (si)

DIVERS

Otto et Lamour L'AFP a désigné les sportifs de l'année



Jean-François Lamour (à droite) a poursuivi sa marche en avant en 1988. (ASL-a)

La nageuse est-allemande Kristin Otto au plan mondial et l'excrimeur Jean-François Lamour au plan français ont été désignés comme les sportifs de l'année 1988 par le service des sports de l'Agence France-Presse.

«La reine Kristin», déjà sacrée «championne des championnes» à l'issue des Jeux de Séoul, a réitéré l'exploit de remporter six médailles d'or à elle seule, s'approchant ainsi d'une médaille

d'or du record absolu de l'Américain Mark Spitz (Munich 1972).

Jean-François Lamour s'est quant à lui distingué en gagnant pour la deuxième fois consécutive le titre olympique au sabre individuel en dépit de la participation à Séoul des meilleurs spécialistes est-européens absents il y a quatre ans à Los Angeles pour des raisons de boycottage.

Voici les classements de l'AFP, classement mondial: 1. Kristin Otto (RDA - natation); 2.

Carl Lewis (EU - athlétisme); 3. Florence Griffith-Joyner (EU-athlétisme); 4. Ayrton Senna (Bré - automobilisme); 5. Steffi Graf (RFA - tennis); 6. Mats Wilander (Su - tennis); 7. Matt Biondi (EU - natation); 8. Alberto Tomba 91t - ski alpin; 9. Kararina Witt (RDA - patinage artistique); 10. Marco Van Basten (Hollande - football).

Classement français: 1. Jean-François Lamour (escrime); 2. Franck Piccard (ski alpin); 3. Alain Prost (automobilisme). (si)

Macolin hors-circuit L'EFGS n'est plus habilité par le CIO

Dès le 1er janvier prochain, l'Institut de recherche de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) de Macolin ne sera plus habilité par le Comité international olympique à procéder à l'analyse des contrôles anti-dopage.

Le CIO ayant émis de nouvelles exigences extrêmement sévères en ce qui concerne l'équipement d'un laboratoire de contrôle, l'infrastructure de Macolin devrait en effet pratiquement être triplée (sur le plan du personnel et du matériel) pour y répondre. Ce qui n'est pas envisageable.

L'EFGS a donc décidé, d'un commun accord avec l'Association Suisse du Sport et le Comité Olympique Suisse, de confier, passagèrement du moins, les contrôles anti-dopage à l'Institut de biochimie de l'Université du sport de Cologne, dirigé par le Pr Donike. Tout en examinant les possibilités futures de faire à nouveau ces analyses en Suisse, et d'y inclure les contrôles à effectuer dans le secteur du sport hippique.

Par ailleurs, l'ASS, le COS et l'EFGS espèrent que soit trouvé rapidement sur le plan international — soit au sein des fédérations sportives internationales, soit par des accords entre différentes nations — une solution permettant de procéder à des contrôles anti-dopage durant les phases d'entraînement des athlètes. Une pratique adoptée en Suisse, par une décision de principe du Comité national pour le sport d'élite, en août 87 déjà. (si)

SKI NORDIQUE

La tournée continue

Ski de fond ce soir aux Loges

La tournée des courses nocturnes organisées par le Giron Jurassien se poursuit ce soir à 20 heures aux Loges.

Après la première course de Mont-Soleil, celle de La Vue des Alpes sera la deuxième des quatre étapes de cette tournée. L'inscription a lieu avant le départ et est



ouverte à tous et à toutes, les organisateurs espérant accueillir un grand nombre de participants. (Imp)

BOB

Bobbeurs en forme Victoire suisse en Coupe du monde

Le bob à deux helvétique Gustav Weder/Bruno Gerber a remporté l'épreuve de Coupe du Monde de Sarajevo, avec 79 centièmes d'avance sur les Allemands de l'Etat Detlef Richter/Mario Hoyer et 1'16"00 sur une autre paire helvétique, Nico Baracchi/Donat Acklin. Au classement intermédiaire de la Coupe du monde, Weder et Richter se partagent la première place avec 57 points. La déception est venue du champion olympique soviétique Janis Kipurs, 7e seulement.

Gustav Weder, un maître de sport de 27 ans, et son coéquipier étaient déjà leaders après la première journée. Il a encore amé-

lioré son propre record de la piste de la veille avec 50'46.

Manche de Coupe du monde de bob, à Sarajevo (You).

1. Gustav Weder/Bruno Gerber (S) 3'22''61. 2. Detlef Richter/mario Hoyer (RDA) à 0'79. 3. Nico Baracchi/Donat Acklin (S) 1'16'0. 4. Sintis Ekmanis/Juris Tone (URSS) à 1'18'6. 5. Dietmar Falkenberg/Axel Jahn (RDA) à 1'19'0. 6. Volker Dietrich/Bodo Ferl (RFA) à 2'16'1. 7. Janis Kipurs/Aldis Intlars (URSS) à 2'37'. Puis les autres Suisses: 12. Christian Meili/Urs Hochstrasser à 4'50.

32 participants de 12 pays classés. (si)

BIATHLON

Un Est-Allemand à Saisies Première épreuve de biathlon

L'Allemand de l'Est Anders Birk a remporté la première épreuve de la saison de Coupe du monde de biathlon (20 km) disputée dans la station française des Saisies. Birk a précédé le Soviétique Alexander Popov et un autre Allemand de l'Est, Frank-Peter Röttsch. Les sept concurrents suisses se sont classés entre la 52e et la 68e place.

Les Saisies (Fr). Coupe du monde de biathlon. Messieurs, 20 km: 1. Anders Birk (RDA) 1 h. 04'12'' (3' de pénalité). 2. Ale-

xander Popov (URSS) à 0'29'' (2'). 3. Frank-Peter Röttsch (RDA) à 0'37'' (2'). 4. Fröde Löberg (No) à 0'42'' (1'). 5. Valeri Medvezev (URSS) à 0'51'' (1'). 6. Eirik Kvalfoss (No) à 1'15'' (4'). 7. Alfred Eder (Aut) à 1'58'' (2'). Puis les Suisses: 52. Ueli Scherrer à 9'21'' (5). 53. Hanspeter Knobel à 9'22'' (4). 60. Walter Hofmann à 12'27'' (3). 62. Ernst Steiner à 12'40'' (9). 64. Jürg Bänninger à 12'47'' (8). 66. Toni Steiner à 13'50'' (8). 68. Rolf Senn à 15'31'' (7). (si)

HOCKEY SUR GLACE

Equipe suisse à Neuchâtel Un tournoi et un match d'entraînement pour les «moins de 20 ans»

Res Künzi, coach de l'équipe suisse des «moins de 20 ans» a retenu 22 joueurs en vue du tournoi et du match d'entraînement (face au HC Ajoie) qui auront lieu du mardi 27 au jeudi 29 décembre à Neuchâtel et Saïgnelégier.

La sélection: Gardien: Stefan Bodenmüller (Viège), Stephan Morf (Zoug). Défenseurs: Sandro Capaul (Coire), Charly Hübscher (Fribourg), Thomas Künzi, Sven Leuenberger (Berne), Thomas Locher (Coire), Thomas Schoch (Herisau), Richard Stucki (Uzwil), Patrick Sutter (Olten). Attaquants: Joël Aeschlimann (Bienne), Marc Bucher (Fribourg), Marco Hagmann (Uzwil), Patrick

Howald (Berne), Markus Keler (Herisau), Christopher Lattmann (Olten), Oliver Roth (Kloten), André Rötheli (Olten), Matthias Schenkel (Küsnacht), Kevin Schläpfer (Lugano), Franz Steffen (Langnau), Patrick Teutschmann (Thoune-Steffisburg).

Le programme. Mardi 27 décembre à Neuchâtel (20 h): Suisse - Pologne (les deux autres équipes engagées sont Neuchâtel et les Tchecoslovaques de Hradec-Kralove).

Jeudi 29. Finales: 3e place (17 h), 1re place (20 h).

Mercredi 28 à Saïgnelégier: Ajoie - Suisse «moins de 20 ans». (si)

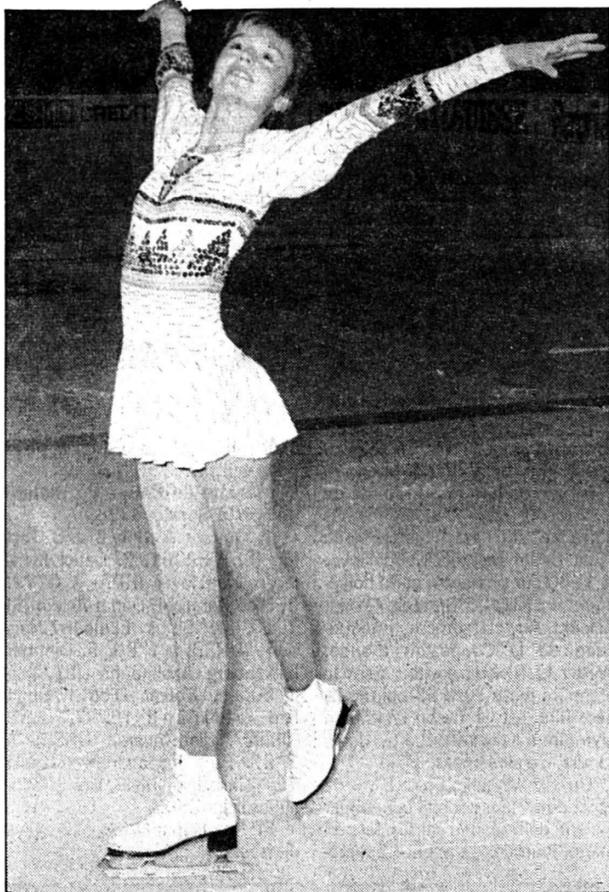
Renforts pour l'espoir Deux arrivées au HC Fribourg-Gottéron

Le HC Fribourg-Gottéron, actuellement 9e et avant-dernier de LNA, annonce l'arrivée de deux nouveaux joueurs. Il s'agit du centre-avant canadien Brent Sepergia, 26 ans, en provenance d'Indianapolis, et de l'espoir suisse Sandro Capaul, qui arrive du HC Coire. Ces deux joueurs ont été engagés jusqu'à la fin de la saison. Capaul, 19 ans, a été prêté par le club grison.

Brent Sepergia arrivera samedi à Fribourg. Sous contrat avec les

New York Rangers, ce Canadien (182 cm-90 kg) joue actuellement dans leur «satellite» d'Indianapolis (International hockey league). Il a disputé 30 matchs, marqué 27 buts, comptabilisé 20 assists, et il occupe le deuxième rang des buteurs de IHL. Sepergia connaît l'Europe puisqu'il a évolué en Finen Italie fin 1987-88 (Brunaco). Quant à Sandro Capaul, il est sélectionné dans l'équipe suisse des «moins de 20 ans». (si)

Favoris bien placés



Isabelle Crausaz a obtenu une très bonne quatrième place à l'issue des imposés. (Schneider - a)

Première journée des championnats suisses de patinage artistique

Olivier Höner et Kathrin Schröter sont en tête du classement individuel des championnats suisses, qui se déroulent à Zurich Oerlikon, au terme de la première journée, soit après les figures imposées.

Alors que Olivier Höner réussissait un programme sans erreur pouvant prêter à conséquence, Kathrin Schröter (19 ans) prenait la tête du concours chez les dames. La «Californienne» Stéphanie Schmid (deuxième) demeure toutefois la grande favorite de ces championnats. En danse, le couple formé de Désirée Schlegel et Patrick Brecht occupe la première place.

Zurich Oerlikon, championnats suisses. — MESSIEURS, situation après les imposés: 1. Olivier Höner (Zurich) 0,4; 2. Adrian Anliker (Berne) 0,8; 3.

Sandro Bosshard (Illnau Effretikon) 1,2; 4. Theo Portmann (Zurich) 1,6; 5. Paul Sonderegger (Genève) 2,0.

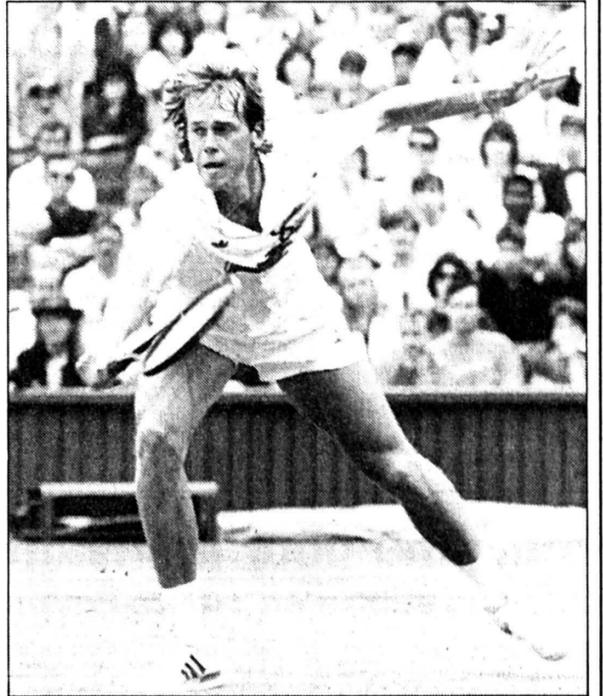
DAMES, après les imposés: 1. Kathrin Schröter (Zurich) 0,4; 2. Stéphanie Schmid (Genève) 0,8; 3. Petra Vonmoos (Lucerne) 1,2; 4. Isabelle Crausaz (La Chaux-de-Fonds) 1,6; 5. Laurence Janner (Genève) 2,0. Michèle Claret (Monthey) 2,4; Puis: 12. Marie-France Barbezat (La Chaux-de-Fonds).

Danse, après les imposés: 1. Désirée Schlegel et Patrick Brecht (Ascona) 0,4; 2. Diane Gerencser et Bernard Columberg (Genève) 0,8; 3. Danielle Märk et Markus Merz (Zurich) 1,2; 4. Dietlind Gerloff et Claude Hamori (Zurich) 1,6; 5. Anne-Catherine Conscience et Christoph Baumann (Zurich) 2,0. (si)

Demain samedi:



Match au sommet Edberg - Becker la revanche en Coupe Davis



Stefan Edberg retrouvera Becker à Göteborg

Le numéro un suédois Mats Wilander contre le numéro deux ouest-allemand Carl-Uwe Steeb, tel sera le match d'ouverture de la finale 1988 de la Coupe Davis entre la Suède, tenante du trophée, et la RFA, qui aura lieu de vendredi à dimanche sur le court couvert en terre battue du Scandinavium à Göteborg.

Le deuxième simple mettra aux prises, vendredi toujours, le

Suédois Stefan Edberg à l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.

Résultat du tirage au sort: Vendredi (dès 16 h), Mats Wilander (Su) - Carl-Uwe Steeb (RFA), suivi de Stefan Edberg (Su) - Boris Becker (RFA).

Samedi (dès 14 h): Stefan Edberg - Anders Jarryd (Su) - Boris Becker - Eric Jelen (RFA).

Dimanche (dès 12 h): Edberg - Steeb, Wilander - Becker. (si)

Hlasek en exhibition

Le Suisse en finale à Bolzano

Demi-finaliste au Masters, le Zurichois Jakob Hlasek a interrompu ses vacances pour participer à un tournoi-exhibition à Bolzano. Après éliminé l'Italien Massimiliano Narducci (7-5 7-6) au pre-

mier tour, il s'est qualifié pour la finale en battant l'Autrichien Horst Skoff 6-3 6-2. Son adversaire en finale sera le Français Yannick Noah ou le Tchèque Miloslav Mecir. (si)

LE SPORT EN BREF



Football

Le contrat d'Udo Klug prolongé

Le FC Wettingen a prolongé de deux ans, soit jusqu'au terme de la saison 1990-91, le contrat de son entraîneur allemand Udo Klug, avec option pour une troisième saison.

Sanction réduite pour Bouderbala

La commission d'appel de la Ligue nationale de football (LNF), réunie à Paris, a décidé de réduire de six à quatre mois ferme de suspension la sanction frappant l'international marocain du Matra Racing de Paris, l'ancien séduis Aziz Bouderbala.



Descente

Une victoire pour Peter Müller

Peter Müller, vainqueur de la première descente de Coupe du monde de la saison à Val Gardena, a remporté le Super-G de Coupe d'Europe disputé dans la station italienne d'Obereggen. Il a devancé le Français Luc Alphand et l'Autrichien Helmut Mayer de 15 et 67 centièmes.

JO d'Albertville: l'UER acquiert les droits de télévision

L'Union européenne de radiodiffusion (UER) a acquis, pour 27 millions de francs suisses, les droits de télévision et des services techniques des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, a indiqué le CIO.



Gymnastique

L'entraîneur des Roumaines fait défection

L'entraîneur de l'équipe féminine de Roumanie, Mme Maria Kosma, a fait défection en RFA, où elle a l'intention de demander l'asile politique, a annoncé la fédération ouest-allemande de gymnastique. Maria Kosma, 38 ans, est restée en RFA à l'issue d'une tournée de démonstration la semaine dernière. Elle serait actuellement chez des membres de sa famille résidant en RFA.

Affaire Kopp: et après?

Conclue, l'affaire Kopp? Au contraire, elle ne fait que commencer. Le Parlement, la Suisse entière sont aujourd'hui victimes de la profonde crise de confiance provoquée par les aveux, puis la retraite sans gloire de celle qui fut la première conseillère fédérale du pays.



L'HEBDO explique comment a pris corps la tragédie de cette femme qui a soutenu jusqu'au bout un mari impliqué dans un faisceau d'affaires troubles. Mais surtout, l'enquête continue: de quels passe-

Cette semaine dans L'HEBDO: les «affaires» que ne résout pas la démission.

droits bénéficient les milieux liés au trafic de la drogue en Suisse? Comment étendent-ils leur pouvoir occulte? Si Elisabeth Kopp a eu un mérite involontaire, c'est de jeter, avec son mari, une lumière crue sur la menace que représentent les narcodollars pour n'importe quelle démocratie.

L'HEBDO

bon pour la tête



**Et maintenant le train:
Voyages accompagnés**

Dimanche 1er janvier 1989
Train spécial

**Course surprise
du Nouvel-An**

Programme de divertissements

Repas de midi compris

88.-*
99.-

Renseignements et inscriptions: au guichet de votre gare jusqu'à la veille du départ à 15 heures (pour autant qu'il reste des places disponibles).

* Prix avec abonnement 1/2 tarif.

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds

039 23 62 62

Vos CFF

132610

TAPIS D'ORIENT



D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds

Firouzeh Miserez Mir-Emad.

13313



R

E

**Une bonne affaire
pour bricoleurs:**

Pour un montage aisé et rapide sur place.

**MIOCAR
Chaînes à neige à arceaux
RING SPEED**

En acier spécial. Avec arceau de montage à câble flexible et verrou plat. Tension sans efforts par anneaux de caoutchouc. Instructions de montage plastifiées, gants en plastique et maillons de rechange.

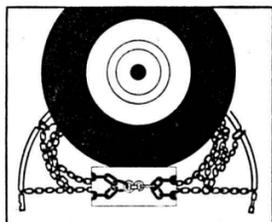
Dimensions 2-9

de **65.-** au lieu de 78.-
à **85.-** au lieu de 98.-

NOUVEAU: aussi pour transporteurs légers jusqu'à 3,5t, tous-terrains 4x4, mini-bus et camping-cars, etc.

Dimensions 210-240

de **127.-** au lieu de 140.-
à **147.-** au lieu de 160.-



65.-
de
à **85.-** au lieu de 98.-



**Jeu de clés à douille en coffret
38 pièces**

1/4", acier au chrome-vanadium, cliquet avec dispositif d'éjection. Livré dans un coffret pratique en plastique dur.

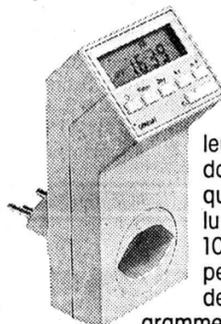
23.- au lieu de 28.-

**MIOCOLL
Pistolet thermocolleur**

220 volts pour une température de fusion de 200°C env. Pour le collage à chaud de presque tous les matériaux. Livré avec 6 cartouches de colle.

16.- au lieu de 19.-

**Programmeur à enficher
jour/semaine**



La bonne température au moment voulu, protection contre les voleurs, réveil en douceur en musique et avec la lumière. 220 volts, 10 amp. Regroupement des jours de semaine, programme quotidien et hebdomadaire, 12 postes de mémorisation, 6 timer. Intervalle d'enclenchement le plus court: 1 minute. Sécurité de fonctionnement en cas de panne du secteur.

Approuvé par l'ASE. **65.-** au lieu de 78.-

MIOCAR



**Housse en peau d'agneau pour
siège de voiture**

Tient chaud en hiver, reste fraîche en été. Peau d'agneau beige ou gris foncé, tannée au chrome. Longueur des poils env. 20 mm. Côtés et arrière en stretch acrylique épousant parfaitement la forme du siège. Existe en 2 dimensions.

Siège standard **63.-** au lieu de 78.-
Siège à haut dossier **73.-** au lieu de 88.-

Oui, à MIGROS

Do it yourself Av. Léopold-Robert 79,
La Chaux-de-Fonds

002706

FUST

Ing.dipl.
• Durée de location min. 4 mois*
• Prix bas garantis!
• Choix immense!
• Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Aspirateurs

Miele, Electrolux, Volta, Nilfisk, Hoover, Siemens, Bosch, Moulinex ...

Par exemple:
Siemens Super 500
Aspirateur-traineau de 750 W, avec boîtier robuste et enroulement automatique du cordon.
Prix choc FUST **159.-**
(ou 3x 55.-)

Moulinex 817
Puissance 1000 W, filtre de protection pour le moteur, enroulement automatique du cordon, accessoires intégrés.
Prix vedette FUST **179.-**
(ou 3x 65.-)

Miele Senator GL
Puissance 1100 W, filtre protecteur anti-bactéries, accessoires intégrés.
Loc/droit d'achat 25.-/m* **578.-**

• Paiement contre facture.
• Toutes les marques dispon. en stock.
• Offres de reprise.
• Accessoires de toutes marques.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
Morbegno centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Service de commande par tél. 021/22 33 37 002569

PRECIFAR SA

Outils de coupe

cherche

OUVRIÈRE

pour charge manuelle sur machines
Veuillez téléphoner au 039/23 62 12

19739

offres d'emploi

Nous cherchons pour entrée immédiate

**chef mécanicien/
faiseur d'étampes**

destiné, après formation adéquate, à remplacer l'actuel responsable de production, en reprenant la direction technique. Préférence sera donnée à personne ayant déjà de l'expérience dans le découpage, pliage, formage.
Prière d'adresser vos offres à:
Dexel SA, route de Boujean 5, 2502 Bienne.

48195

Hôtel de La Couronne
2325 Les Planchettes
cherche

**aide de cuisine
dame**

à temps complet, et
pour faire des extras, ainsi que du nettoyage et repassage, environ 16 heures par semaine.

Pour tous renseignements, téléphoner à M. et Mme De Pretto, ☎ 039/23 41 07

19970

Voile:
«Mérit»
toujours premier
Page 11

Football:
La Suède
favorite
Page 13

SPORT

Impar

Deux victoires pour deux descentes

Maria Walliser gagne sa première course de la saison

Après treize jours de «vacances», les skieuses se sont remises à l'ouvrage, dans la station salzbourgeoise d'Altenmarkt-Zauchensee. Après Michela Figini, gagnante de la descente de Val d'Isère (2 décembre) c'est la cham-

pionne du monde Maria Walliser, qui s'est imposée lors de la seconde descente de la saison. La Suisse a distancé de 10 centièmes l'Autrichienne Veronika Wallinger, et de 32 centièmes Michela Figini.

Ces trois concurrentes furent au-dessus du lot. La quatrième, Barbara Sadleder (Aut) cède quasi déjà une seconde (0''99). Six Suissesses figurent dans les points; il faut encore citer l'étonnante Zurichoise de 20 ans, Tanja Steinebrunner (sixième), la Saint-Galloise Petra Bernet (dossard No 45, onzième), Brigitte Oertli (quatorzième) et la Grisonne Marlis Spescha (quinzième). Cette descente comptera pour un combiné avec le slalom de vendredi.

Michela Figini a pris la tête du classement général de la Coupe du monde, devant la Française Carole Merle, trahie hier par son matériel (quatrième à Val d'Isère, elle ne fut que... soixantième hier!). Par nations, l'Autriche conserve une sérieuse avance de 162 points sur la Suisse, et de 246 sur la RFA.

L'ABSENCE DE DIFFICULTÉS

Les Suissesses en sont à leur dixième succès consécutif dans une descente de Coupe du monde. Elles avaient remporté la totalité des huit courses de la saison passée. Leur série n'avait été interrompue qu'à une occasion importante, hors Coupe du monde, lorsque l'Allemande Marina Kiehl était devenue championne olympique à Calgary.

Depuis, la Munichoise de 24 ans a pris sa retraite sportive.

La descente d'Altenmarkt ne présentait guère de grosses difficultés. En fait, il y a tout juste un virage un peu délicat, confiait Michela Figini. La Tessinoise avait largement dominé les entraînements, mais n'était pas déçue de sa troisième place. De monter sur le podium reste quelque chose d'unique, avouait-elle. Quelque chose d'unique, qu'elle vient pourtant de vivre pour la... trente-sixième fois en Coupe du monde: 20 victoires, 8 deuxièmes et autant de troisièmes places!

Le fart, les pouvoirs de glisse et la classe, ont joué un rôle.

LE RETOUR DE WALLISER

Maria Walliser, championne du monde en titre, a su exploiter à souhait la pause forcée (courses de Crans-Montana renvoyées) après Val d'Isère. Après une vingt-huitième place au super-G de Schladming, une élimination dans le géant des Ménuires, la Saint-Galloise avait dû se contenter du onzième rang de la descente de Val d'Isère.

La skieuse de Mosnang (25 ans) connaît les podiums: à Altenmarkt, elle vient de glaner son vingt et unième succès (11 descentes, 5 géants, 3 super-G et 2

combinés), et de reprendre une longueur d'avance sur sa rivale tessinoise. Elle compte, en outre, 16 deuxièmes et 20 troisièmes places. Elle compte aussi trois ans de plus que Figini.

LES CLASSEMENTS

Descente dames de Coupe du monde à Altenmarkt/Zauchensee (longueur 2300 mètres; dénivellation 603 mètres; 32 portes, traceur Alfred Steger, Autriche): 1. Maria Walliser (Sui) 1'35''23 (moyenne de 86 km 947); 2. Veronika Wallinger (Aut) à 0''10; 3. Michela Figini (Sui) à 0''32; 4. Barbara Sadleder (Aut) à 0''99; 5. Ulrike Stanggassinger (RFA) à 1''12; 6. Tanja Steinebrunner (Sui) à 1''16; 7. Rosi Krenn (RFA) à 1''34; 8. Elisabeth Kirchner (Aut) à 1''36; 9. Kendra Kobelka (Can) à 1''43; 10. Ulla Lodzinja (URSS) à 1''46; 11. Petra Bernet (Sui) à 1''55; 12. Michaela Gerg (RFA) à 1''59; 13. Lucie Laroche (Can) à 1''68; 14. Brigitte Oertli (Sui) à 1''75; 15. Marlis Spescha (Aut) à 1''88. **Puis les autres Suissesses:** 17. Béatrice Gafner à 2''20; 20. Heidi Zurbriggen à 2''24; 34. Vreni Schneider à 3''27; 36. Zoé Haas à 3''34; 37. Heidi Zeller à 3''36; 41. Nanna Meyer à 3''77; 44. Romaine Fournier à 3''97. —

68 au départ, 67 classées; éliminée, Lucia Medzihradska (Tch).

COUPE DU MONDE DAMES

GÉNÉRAL: 1. Michela Figini (Sui) 49; 2. Carole Merle (Fra) 37; 3. Michaela Gerg (RFA), Ulrike Maier (Aut), Regina Mosenlechner (RFA) et Anita Wächter (Aut) 35; 7. Vreni Schneider (Sui) 32; 8. Veronika Wallinger (Aut) 31; 9. Maria Walliser (Sui) 30; 10. Traudl Hächer (RFA), Barbara Sadleder (Aut) et Ulrike Stanggassinger (RFA) 19. **Puis les autres Suissesses:** 17. Tanja Steinebrunner 10; 20. Heidi Zurbriggen 9; 25. Chantal Bournissen 7; 30. Petra Bernet 5; 35. Brigitte Oertli 2; 38. Marlis Spescha 1.

DESCENTE: 1. Michela Figini (Sui) 40; 2. Veronika Wallinger (Aut) 31; 3. Maria Walliser (Sui) 30; 4. Regina Mosenlechner (RFA) 20; 5. Michaela Gerg (RFA) et Barbara Sadleder (Aut) 19; 7. Ulrike Stanggassinger (RFA) 14; 8. Carole Merle (RFA) 12; 9. Karen Percy (Can) et Tanja Steinebrunner (Sui) 10; 11. Rosy Krenn (RFA) et Heidi Zurbriggen (Sui) 9; 13. Katrin Gutensohn (Aut) et Elisabeth Kirchner (Aut) 8; 15. Chantal Bournissen (Sui) et Kellie Kobelka (Can) 7. **Puis les autres Suissesses:** 18. Petra Bernet 5; 21. Brigitte Oertli 2; 23. Marlis Spescha 1. **PAR NATIONS (dames + messieurs):** 1. Autriche 457 (dames 174, messieurs 283); 2. Suisse 295 (145 et 150); 3. RFA 211 (123 et 88); 4. France 103 (62 et 41); 5. Italie 83 (0 et 83). (si)



Maria Walliser sortira vainqueur de la tourmente. (AP)

Ordre de départ

Slalom spécial féminin d'Altenmarkt (Aut, 1re manche à 9 h 30, 2e manche à 11 h 30): 1. Patricia Chauvet (Fr); 2. Christelle Guignard (Fr); 3. Dorota Mogore-Tiakla (Fr); 4. Tamara McKinney (EU); 5. Anika Wachter (Aut); 6. Veronika Sarec (You); 7. Camille Nilsson (Suè); 8. Corinne Schmidhauser (S); 9. Brigitte Oertli (S); 10. Ida Ladstätter (Aut); 11.

Claudia Strobl (Aut); 12. Ulrike Maier (Aut); 13. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp); 14. Mateja Svet (You); 15. Vreni Schneider (S). **Puis les autres Suissesses:** 17. Maria Walliser; 18. Michela Figini; 25. Brigitte Gadiet; 27. Christine von Grünigen; 48. Gabriela Zingre; 53. Sandra Burn; 59. Tanja Steinebrunner; 64. Petra Bernet; 74. Béatrice Gafner; 76. Heidi Zurbriggen. 85 concurrentes inscrites. (si)

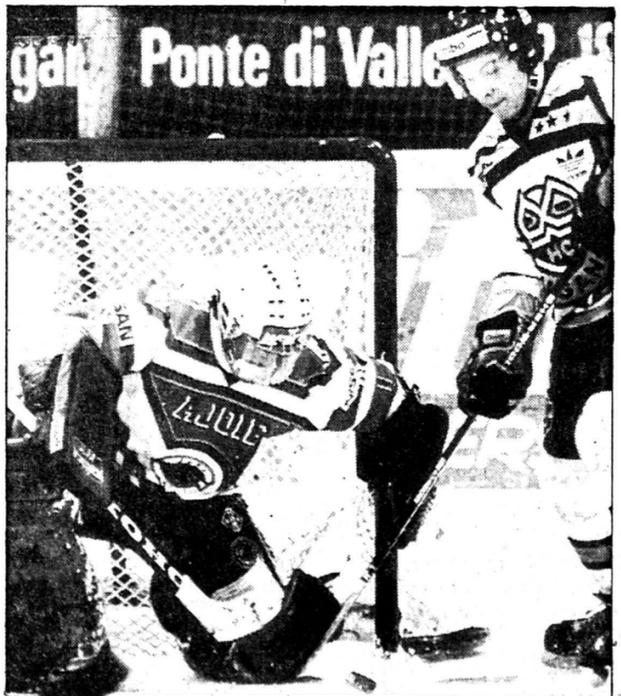
HOCKEY SUR GLACE

Ajoie n'a pas démerité au Tessin

Bon match de hockey sur glace sur la patinoire de la Resega

● LUGANO - AJOIE 7-1 (2-0 2-0 3-1)

Avec ce match en retard, Ajoie goûtait pour la première fois aux «plaisirs» de la Resega. Là, Lugano y est maître et seigneur. Malgré toute sa bonne volonté Ajoie n'a rien pu faire, au contraire de sa presque surprise la semaine dernière à Porrentruy. Si Lugano n'a pas forcé son talent, loin s'en faut, Ajoie a eu le mérite, même condamné, de jouer le jeu jusqu'au bout



Christophe Wahl aura beau faire il ne pourra pas endiguer toutes les attaques des Tessinois. (AP)

En ne baissant jamais les bras, les Ajoie ont largement participé au bon spectacle présenté hier soir. Bien sûr, ils n'avaient aucune prétention de gagner. Bien vite, en effet, on savait à quoi s'en tenir. Lugano ne forçait pas son talent, mais cela suffisait amplement pour maîtriser la situation.

Le score évoluait régulièrement comme si finalement tout était déjà écrit. Dans ces conditions, le mérite des deux équipes n'en est que plus grand. Avec le rythme infernal auquel elles sont soumises en ce mois de décembre, la qualité du jeu qu'elles ont présenté était tout à fait acceptable. Devant son public, Lugano avait bien l'intention de plaire et de se faire plaisir. Et les Ton, Vrabec et autres Lüthi ou Eberle ne se sont pas gênés. Certes, ils cherchaient à marquer des buts mais avec la manière et on a eu droit à du très beau hockey. Par moment, ça frisait même la démonstration. Patrick Sylvestre, l'ex-footballeur chaud-fonnier actuellement à Lugano, l'illustrait parfaitement: Ces gars-là jouent les yeux fermés!

SANS COMPLEXE

Ajoie n'avait pas grand chose à dire ni à montrer, mais il ne se faisait aucun complexe. C'est dans le premier tiers qu'il se créa le plus d'occasions. Et Lugano qui prenait deux buts d'avance chaque fois en supériorité numérique s'en sortait finalement bien, Christophe Wahl étant une nouvelle

fois irréprochable. Ajoie ne baissait pas les bras et il était donc partie prenante du bon niveau du jeu. Ce qui lui manquait il l'obtint à deux minutes de la fin par Brutsch, un but qui se justifie pleinement car Ajoie a joué le jeu qu'on attendait de lui.

Resega: 3000 spectateurs.

Arbitres: Bertolozzi, Peter Kunz, Schmid.
Buts: 8' Jaks (Rogger) 1-0; 15' Walder (Rogger-Lugano) à 5' contre 4) 2-0; 24' Vrabec (Ton) 3-0; 28' Ton (Vrabec) 4-0; 42' Bauer (Patt) 5-0; 46' Bauer (Patt-

Lugano à 5 contre 4) 6-0; 57' Eggimann (Thöny) 7-0; 58' Brutsch (Bächler) 7-1.

Pénalités: 4 x 2' contre les deux équipes.

Lugano: Räber; Ritsch, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Massy; Ton, Vrabec, Eberle; Jaks, Lüthi, Walder; Thöny, Eggimann, Rieffel; Bauer, Schläpfer, Patt.
Ajoie: Wahl; Bourquin, Campbell; Bächler, Sembini; Rohrbach, Elsener; Métyvier, Berdat, Grand; Lüthi, Jolidon, Schüpbach; Brutsch, Lechenne, Egli.

Notes: Lugano sans Johansson, retenu au tournoi des Izvestia avec la Suède. Ajoie sans Leblanc, blessé. (gham)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	22	18	1	3	119	66 37
2. Kloten	22	17	2	3	127	72 36
3. Ambri	22	14	3	5	111	75 31
4. Berne	22	13	3	6	113	69 29
5. Zoug	22	11	2	9	113	103 24
6. Bielle	22	9	0	13	95	105 18
7. Olten	22	6	2	14	89	107 14
8. Davos	22	4	3	15	76	112 11
9. Fribourg	22	5	1	16	63	131 11
10. Ajoie	22	4	1	17	55	121 9

Sans discussion

Victoire locloise en Coupe neuchâteloise

● LE LOCLE - LE VERGER 12-0 (2-0 3-0 7-0)

Dans le cadre des demi-finales de la Coupe neuchâteloise de hockey sur glace, Le Locle a reçu hier soir sur la patinoire du Communal sa consœur, l'équipe du Verger. Un match très agréable qui vit les maîtres de céans en excellente forme.

Une partie équilibrée jusqu'à mi-parcours, moment à partir duquel les hommes de Jimmy Gaillard ont accéléré considérablement le rythme. Le Verger, décimé dans ses rangs (quatre titulaires absents) n'a pu que s'incliner face à des joueurs décidément plus expérimentés. La différence de

ligue a de toute évidence pesé lourd dans la balance.

Cette rencontre, correcte du début à la fin, a prouvé une fois de plus le désir des hockeyeurs des deux clubs de s'unir en une seule formation dès la saison prochaine, décision qui a été prise tout récemment et d'un commun accord.

Patinoire du Communal: 70 spectateurs.

Arbitre: MM. Tschäppät et Froidevaux.

Buts: 13' Ravál 1-0; 17' Anderegg 2-0; 23' Vuillemez 3-0; 24' Juvet 4-0; 34' Montandon 5-0; 42' Kolly 6-0; 49' Vuillemez 7-0; 50' Montandon 8-0; 54' Vuillemez 9-0; 55' Juvet 10-0;

58' Anderegg 11-0; 59' S. Boiteux 12-0.

Le Locle: Vuillemin (30' Perrenoud); Kaufmann, Gremaud; Becerra, Kolly; Juvet, Ravál, Vuillemez; Montandon, Anderegg, C. Boiteux; S. Boiteux, Geinoz, Dubois; Dizerens, Robert, Gaillard (entraîneur-joueur).

Le Verger: Jelmi (40' D. Lucarella); Luçon, P. Lucarella; Sudan, Favre; Lesquereux, Turler, Remetter; Moren, Burdet, Campana; Schiavi, Li-Sen-Lié, Schmitter. Entraîneur: Daniel Dardel.

Notes: aucune pénalité, pluie fine et léger brouillard en début de rencontre. Le Verger sans Baracchi (malade), Pelletier, Rothen et Hadorn (blessés). (paf)

La Chaux-de-Fonds	Arménie: appel entendu	19
Le Locle	Une autre médecine	20
Neuchâtel	Concert loufoque	22
Jura bernois	SIDA: dépistage en douce	25
Jura	Première pour le PLR	27

Protection des eaux: nouveau pas

Les communes neuchâteloises vont se remettre au travail

Toutes les communes du canton de Neuchâtel, comme d'ailleurs celles de toute la Suisse, doivent procéder à la protection des zones de captage des eaux souterraines, sur la base de critères scientifiques rigoureux. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre général de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution. Elles visent à protéger un patrimoine précieux et à éviter plus concrètement les conséquences graves qu'entraîne toute pollution chimique pour l'eau de boisson. Si pour les communes la facture s'élève à moins d'un million de francs, les retombées seront peut-être plus importantes pour les propriétaires privés et l'aménagement du territoire en général.

Une quinzaine de communes neuchâteloises sont en cours d'élaboration de leur zone de protection des sites de captage ou de sources d'eau potable. Cette phase d'étude a été précédée de la réalisation d'un plan cantonal délimitant les secteurs de protection des eaux. On en distingue trois: le secteur I (eau qui peut être exploitée comme eau potable; le périmètre urbain de la ville de La Chaux-de-Fonds et du Locle par exemple, le flanc sud du Jura sont dans cette catégorie); le secteur B (eau de mauvaise qualité ou en quantité suffisante); le secteur C (grosso modo, le reste du territoire). Ce plan ne prévoit aucune contrainte pour les communes. Plus simplement, les exi-

gences pour l'installation d'unités de stockages de substance pouvant altérer la qualité de l'eau seront plus sévères si elles se trouvent en zone A ou B. Des exigences qui font partie intégrante de toute sanction de plans. Ce plan est terminé et devra être sanctionné par le Conseil d'Etat.

Second niveau de la protection des eaux souterraines; les zones de protection des captages et des sources. Ces zones doivent être définies par les communes sur la base d'une étude hydrogéologique, menée en collaboration avec le Service cantonal de la protection de l'environnement. Le canton a établi un plan de réalisation sur cinq ans pour toutes les communes

en fonction des urgences. Schématiquement, on distingue trois zones. La première, appelée zone I, impose au propriétaire du captage une protection absolue (même le pacage du bétail est interdit). Très limitée, cette zone s'étend sur un rayon d'une dizaine de mètres, ou plus justement part de l'hypothèse que l'eau met 10 jours pour arriver au puit. Limitée dans sa surface dans une couche aquifère formée de graviers (exemple: le Littoral), cette zone est interdite à toute construction. Une troisième zone, dite zone tampon, du double en général de la zone II, autorise les constructions comme l'habitat mais interdit l'entreposage de substances dangereuses pour la qualité de l'eau (mazout, produits chimiques).

Si les zones I sont identiques en surface moyenne pour les zones aquifères formées de graviers et les sources karstiques (Jura calcaire, Montagnes neuchâteloises), les zones II et III seront en revanche beaucoup plus étendues pour le système karstique jurassien; l'hydrogéologue devant tenir compte des bassins versants et d'une circulation de l'eau beaucoup plus rapide dans le karste.

Voilà pour les principes. Reste l'application. Dans un bon nom-

bre de cas, les puits de captage ou les sources sont situées en zones construites. «Il n'est évidemment pas réaliste de demander le déplacement d'entreprises ou d'installations de stockages», commente Jean-Michel Liechti, chef du Service de la protection de l'environnement et Mme Berta Pokorni. Ainsi, au Locle, les zones de captage se situent presque exclusivement en zone construite.

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Il faut donc trouver un compromis. On exigera du propriétaire d'installations pouvant en cas d'accident polluer l'eau souterraine des mesures de protections appropriées, comme la construction de bacs de rétention à 100 pour cent, l'installation de mesures de surveillances automatiques, le doublement des conduites d'eaux usées. Des investissements qui dans certains cas sont très lourds. Si les communes bénéficieront d'une subvention de 40 pour cent pour les études hydrogéologiques, la législation ne prévoit (en principe) aucune indemnité pour les propriétaires. «Nous sommes parfaitement conscients que des problèmes de conflit d'intérêt vont se poser. Mais nous sommes prêts à trouver des solutions. Mais il faut

aussi que l'on comprenne bien le but de telles mesures. Nous devons maintenir pour le futur la qualité des eaux souterraines et stopper la dégradation actuelle. Car à long terme, le retraitement des eaux souterraines pourrait devenir insupportable pour la communauté», explique Jean-Michel Liechti.

Pour les agriculteurs, les zones II et III permettent la poursuite de l'exploitation des sols. Mais d'entente avec leur commune, ils devront appliquer les directives fédérales pour la protection des eaux dans l'agriculture. Directives qui prévoient notamment des plans d'assolement fixant l'usage des engrais de ferme ou vendus dans le commerce (engrais de synthèse), sur la base d'étude de sols. Certaines restrictions sont susceptibles d'être dédommées.

La définition de zones de protection des eaux souterraines dépasse largement le seul cadre communal ou intercommunal (sources de l'Areuse). Deux exemples: La Chaux-de-Fonds sera directement concernée par les zones de protection de Saint-Imier, alors que Lignières et Le Landeron doivent tenir compte d'une étude similaire menée à La Neuveville.

P. Ve

REGARD

Nos eaux

La définition de zones de protection des captages ou sources d'eau potable est un excellent exemple d'application de la législation sur la protection de l'environnement. Peu spectaculaire sur le plan politique et médiatique, l'intention du législateur fédéral et cantonal sera pourtant lourde de conséquences. On exigera de certaines entreprises des mesures de sécurité sévères et des zones industrielles et artisanales en projet pourraient même être déplacées dans l'espace. Des mesures difficiles à chiffrer à l'heure actuelle mais qui dépasseront sans doute le coût des études scientifiques. Car il ne s'agit nullement d'un exercice de style!

A court terme, certains jugeront l'opération démesurée. Il n'en est rien. Il est vital que l'on protège les eaux souterraines.

Plusieurs pays d'Europe du Nord comme la Hollande l'ont compris trop tard.

Le résultat est aujourd'hui dramatique: des régions entières du Plat Pays gorgées d'eau sont contraintes d'importer par pipelines leur eau de boisson de pays voisins, faute de pouvoir utiliser leur propre capital totalement saturé par les nitrates provenant en grande partie d'exploitations agricoles intensives...

On peut certes traiter l'eau. On sait bien le faire sur le plan bactériologique. En revanche, traiter de l'eau dégradée chimiquement nécessiterait des investissements techniques et humains considérables.

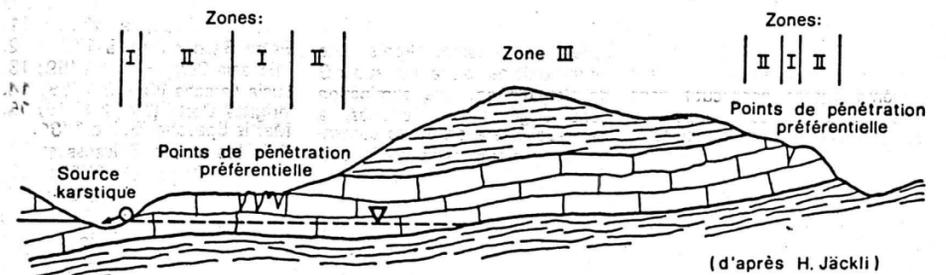
Sur le plan mondial et quelles que soient les régions du monde, on considère déjà que les réserves d'eau potable seront le problème No 1 de l'environnement, au même titre que la désertification, l'effet de serre ou la destruction en haute altitude de la couche d'ozone.

Bref, autant dire que la démarche de législateur est fondée, même si elle est difficile à défendre à court terme. Mais heureusement, la relation de l'Homme avec l'eau est si particulière qu'aucun Etat, qu'aucune région ne pourra la négliger. Du moins, peut-on l'espérer.

Comme l'aménagement du territoire visant une utilisation plus rationnelle et plus judicieuse du sol, la protection des eaux souterraines impose que les intérêts particuliers s'effacent devant l'intérêt général. Les efforts demandés aux citoyens, aux entreprises ne sont d'ailleurs pas obligatoirement synonymes de contraintes anti-économiques.

Protéger l'eau, c'est apprendre à l'utiliser et à éviter a posteriori des traitements dont l'efficacité reste limitée pour des coûts qui sont eux exorbitants.

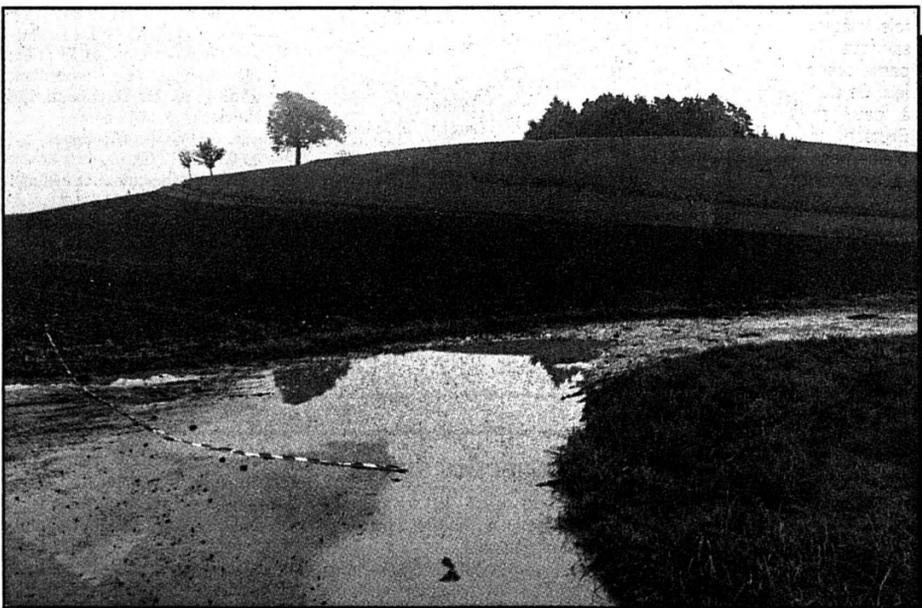
Pierre VEYA



Représentation schématique d'une zone de protection des eaux souterraines pour une source karstique, comme on en rencontre dans les Montagnes neuchâteloises. (Imp)

Un hymne aux Franches-Montagnes

Parution et expositions soutenues par le CTJ



La douceur des paysages ne s'arrange guère des intrusions intempestives de l'homme.

Un hymne aux Franches-Montagnes est sur le point de sortir de presse sous la forme d'un exceptionnel album de photos et d'une exposition qui pourrait bien faire une halte au Musée de l'Elysée à Lausanne et au Centre Poussepin à Paris. C'est le photographe belfortin Jean-Paul Brun qui révèle le Haut-Plateau à travers un objectif aussi délicat qu'inquisiteur. Durant plus de deux ans le photographe a parcouru les Franches-Montagnes de long en large débordant les frontières cantonales, à la

recherche de tracés et d'empreintes: celles laissées par l'homme sur la nature. C'est l'Imérien Maurice Born qui est le directeur du projet en tant que responsable des éditions Canevas, tandis que les villes de Delémont et de Belfort, de même que la communauté de travail Jura (CTJ) et le Centre d'action culturelle de Belfort financent la réalisation d'un coût approximatif de 170.000 francs français.

Né à Gap en 1944, Jean-Paul Brun a commencé la photographie en

1969 après avoir accompli des études de philosophie et d'histoire de l'art. Connue comme photographe de jazz, Brun travaille actuellement sur le paysage et l'architecture.

Ce sont 27 photos couleurs qui ont été sélectionnées sur un millier d'épreuves pour l'ouvrage qui sortira de presse le 27 janvier prochain et qui est préfacé par le conservateur Charles-Henri Favrod.

Les paysages qui ont séduit l'artiste sont empreints de sobriété.

Le dépouillement naturel des lieux tout en nuances, en couleurs et en sérénité contraste avec les traces parfois violentes laissées par l'homme et ses nécessités ou par la nature elle-même au gré de son développement géologique. Alors que les Franches-Montagnes sont souvent «toute en ciel», le photographe a posé un regard très «terrestre» sur le Haut-Plateau, lui offrant la photo entière pour exprimer ses vallons, ses arbres posés parfois comme un crucifix au haut d'un mamelon, son aridité qui frise souvent l'âpreté, ses mystères perdus dans les étangs méconnus des passants, enfin son état particulier et pour certains «sacré».

Dans les photos de Brun, le ciel n'est là que pour souligner le paysage en pointillé. L'artiste a travaillé sur des films dia qui donnent une brillance et une tonalité particulière aux couleurs.

Pour l'exposition intitulée tout comme le livre «Franches-Montagnes», l'artiste a sélectionné 46 photos qui porteront loin à la ronde le charme franc-montagnard. Des tractations sont actuellement en cours et en bonne voie d'aboutir avec le Musée de l'Elysée à Lausanne et le Centre culturel suisse Poussepin à Paris. Quant à Delémont, ville jumelée avec Belfort, elle l'accueillera à fin 1989. Le vernissage de l'exposition se déroulera le 7 janvier prochain à Belfort.

GyBi

«Franches-Montagnes» album de photos à paraître aux Editions Canevas à Saint-Imier.

La grippe aux TC

Précisions sur le manque de personnel à La Chaux-de-Fonds

Tension aux TC? Son directeur, M. Michel von Kaenel, tient à préciser après notre bref entrefilet dans le compte rendu du Conseil général paru mercredi, qu'elle est due à un manque momentané de personnel.

Le virus de la grippe notamment fait des dégâts. Du fond de son lit, M. von Kaenel en sait quelque chose...

Les statistiques du mois de novembre montrent une absence moyenne de neuf chauffeurs sur un effectif de 49. Un lundi matin, ajoute M. von Kaenel «il nous manquait 12 chauffeurs, neuf malades ou accidentés et trois appelés au service militaire». C'est dans ce sens que M. Vogel, conseiller communal et président du Conseil d'administration des TC, a parlé de «situation à la limite de la rupture».

Cette situation reste tendue ce mois. Les TC s'attendent à une

moyenne de huit chauffeurs absents pour décembre. «Nous espérons qu'il n'y ait pas une nouvelle pointe de 12 ou 13 absents un matin», commente M. von Kaenel.

Malgré un recrutement difficile, de nouveaux chauffeurs entreront en fonction pendant les trois premiers mois de l'année prochaine. L'effectif, porté à 50 chauffeurs pour 1989 après l'ouverture cet automne de la liaison avec le Val-de-Travers, est cependant considéré par la direction comme normal, compte tenu des contingences financières.

Les TC manquent aussi de véhicules (l'un a été récemment accidenté). Un trolley a été acheté à Lucerne pour faire l'appoint. Différent des bus chaux-de-fonniers, il ne manquera pas d'étonner les usagers ces prochains jours. Les voilà avertis. (rn)

Une action qui fait son poids

Cent vingts paquets pour des familles défavorisées

Le quart monde existe en Suisse. Chaque année, l'Institut catholique de Neuchâtel pense à 118 familles des régions de montagnes, et leur envoient des paquets de Noël.

Cette action est menée avec la collaboration des élèves allemands de l'institut, et les dons de

l'Association des anciens élèves de l'Ecole catholique.

Frère Romon a assuré la direction des opérations: réception des desiderata des familles, confection des paquets, et envoi.

Hier, c'était une tonne et demie qui a été expédiée soit, des paquets de 15 kg en moyenne. (CRY)

LA CHAUX-DE-FONDS

Office du tourisme (La Chaux-de-Fonds, Jura neuchâtelois), rue Neuve 11: lu-ve 8 h 30-12 h, 14-18 h 30, sa 8 h 30-12 h. ☎ 039/28 13 13.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.

Vivarium: fermé.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.

Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: tous les jours, sauf lu, 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expo Lucien Schwob, du 17.12 au 22.1.89.

Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h. Expo sur les chauves-souris, jusqu'au 31.1.89.

Musée d'histoire et médaillier: expo pour le 100e anniversaire des Sapeurs Pompiers, «Au feu». Jusqu'au 5 mars. Me, 14-17 h, sa et di, 10-12 h, 14-17 h.

Galerie du Manoir: J.-P. Perregaux, peintures. Tous les jours, 15-19 h. Di et lu fermé. Me 15-22 h. Jusqu'au 23.12.

Halle aux Enchères: expo vente d'artisanat. Jusqu'au 17 déc.

Galerie Club 44: Expo. Olivier Rochat, huiles. Ouverte de lu à ve 10-14 h, 17-22 h, sa 17-19 h 30. Jusqu'au 31.12.

Galerie du Parc: Pierre Perret, peintures, jusqu'au 7.1.89. Tous les j. jusqu'à 19 h, sa, 17 h, me après-midi et di fermé. Vern. sa 17.12, 17 h.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.

Galerie Sonia Wirth: expo Lermite - Anker - Lansky, tous les jours, 14-18 h 30, sa, 14-17 h.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.

Ménageothèque: ren. ☎ 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.

Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve 10-12, 16-18 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma-ve 15-18 h, me 15-19 h.

Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, ☎ 28 66 72.

Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 02 84. Garderie ma ☎ 26 99 02, ve ☎ 28 11 90.

Parents inform.: ☎ 038/25 56 46.

Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.

SOS futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h. ☎ 038/66 16 66.

Groupe allaitement: ☎ 26 06 30

Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, ☎ 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, ☎ 26 87 77.

Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30

Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.

Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.

Soins à domicile et consult. pour stomisés. Collège 9: ☎ 27 63 41, lu-ve.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 27 63 41

Assoc. suisse pour les sourds démutés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire: entraînements le me, 12 h, au Centre Numa-Droz et le ve, 18 h, au Collège de l'Ouest. Pour s'affilier, ☎ 23 81 70.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-17 h 30, sa 9-11 h 30.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, lu-ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Pro Senectute: lu-ve. Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.

Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

La Main-tendue: ☎ 143, 20e d'attente.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, ☎ 28 79 88.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu à je, 11-12 h, 17-18 h, ve, 11-12 h, 16-17 h.

Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, ☎ 28 37 31.

Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83; ☎ 23 30 50.

Ass. déf. chômeurs: Progrès 99, (rez-de-chaussée), ma, me, ve 16-19 h, ☎ 23 60 18.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 26 51 93, tous les jours.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

ABC: 20 h 30, Les noces barbares (16 ans).

Corso: 21 h, Héros (16 ans); 18 h 45, Randonnée pour un tueur (16 ans).

Eden: 20 h 45, Itinéraire d'un enfant gâté (12 ans); 23 h 30, Les yeux du désir (20 ans).

Plaza: 16 h 30, 21 h, U2, le film (12 ans); 18 h 45, Nola Darling ne pense qu'à ça (16 ans).

Scala: 16 h 30, 18 h 30, Rox et Rouky (18 ans).

La Sagne, musée: Tous les lers dimanches du mois, 14-17 h, ou sur demande, ☎ 31 51 06.

avis urgent

Engageons
**Plâtriers
Peintres**
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00

Contrôle continu des installations de chauffage
(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 5 au 12 décembre 1988

- La Chaux-de-Fonds: 0 (2999 DH)
- Le Locle: + 1° (2856 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 3,1° (2501 DH)
- Val-de-Ruz: + 2,4° (2628 DH)
- Val-de-Travers: + 1,5° (2772 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

LE LOCLE

La Grange: 21 h, Cephilo, pièce de B. Cuche.

Cinéma Casino: fermeture provisoire.

La Bourdonnière: J. Bianchin, huiles, aquarelles, lu-ve 17-21 h, sa-di 14-21 h. Jusqu'au 18.12.

Galerie du Forum (Lion d'Or 8): expo de J.-J. Locher, peintures. Me et ve, 19-21 h, sa et di, 14-17 h. Jusqu'au 30 déc.

Musée d'horlogerie: ouvert tous les jours sauf lu, 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.

Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h. Fermée pendant les vacances scolaires.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Coop. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 ren. Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.

La Main-Tendue: ☎ 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.

Service aide fam: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.

Planning familial: ☎ 28 56 56, lu-ve.

Consultations conjugales: lu-ve, ☎ 038/24 76 80.

Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.

Crèche pouponnière: garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.

Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.

Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

MONTAGNES NEUCHÂTOISES

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

NEUCHÂTEL

Théâtre du Pommier: 20 h 30, «Cece et l'Étau», de L. Pirandello.

Plateau libre: 22 h, Ramiro Naka.

Bibliothèque publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à je 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h.

Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo commémorative sur l'origine de la bibliothèque. Jusqu'au 11.2.89.

Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).

Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo: Les ancêtres sont parmi nous. Jusqu'au 8.1.89.

Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Expo Ch.-E. Guillaume. Jusqu'au 18.12.

Galerie du Faubourg: Peter Bácsay, peintures. De me à ve, 14 h 30-18 h 30, sa et di, 15-18 h. Jusqu'au 18.12.

Galerie d'art des Halles: expo de peinture figurative, t. les jours, 13 h 30-18 h 30, di, 15-18 h. Jusqu'au 31.12.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu, 10-17 h. Expo «Papillons», jusqu'au 8.1.89.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Galerie de l'Orangerie: expo P. Bernard, sculptures. Tous les j. sauf lu, 14-18 h 30. Jusqu'au 30.12.

Galerie Ditesheim: J.-F. Reymond, dessins et sables, ma à ve, 10-12 h, 14-18 h 30; sa, 10-12 h, 14-17 h; di, 15-18 h. Lu fermé. Jusqu'au 31.12.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h.

Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite ☎ 25 10 17.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Alcool. Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; ☎ 039/28 79 88.

SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.

Consul. conjugales: ☎ 038/24 76 80.

Parents-infos: ☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.

Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin.

Service animation, ☎ 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 22 h 45, Willow; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Itinéraire d'un enfant gâté; 15 h, L'ours; 17 h 45, 23 h (V.O.), 20 h 45 (fr.). Le flic de mon cœur.

Arcades: 15 h, 20 h 30, Trois places pour le 26.

Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h. Duo à trois.

Palace: 15 h, 17 h 30, Rox et Rouky; 20 h 45, 23 h, Mort à l'arrivé.

Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h. Beetle juice.

Studio: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, 23 h. Une affaire de femmes.

Comondrèche, Galerie Muller: expo G. Bernasconi, peintures. Ouverte de me à di, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'au 17.12.

Auvernier, Numaga: Miniatures des Indes (XVIIe, XIXe siècle). Ouverte de ma à di, 14 h 30, 18 h 30. Jusqu'au 25 déc.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, Pelle le conquérant.

Couvet, salle de conférences: 20 h. Connaissance du monde «La Chine».

Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Les Bayards, Atelier Lermite: expo de dessins de Lermite. Jusqu'au 8.1.89. Ouvert du je au di, 14-17 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

Baby-sitting: ☎ 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23.

Police (cas urgents): ☎ 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital de Couvet: maternité et urgences ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 117.

Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.

Fleurier, infirmière visitante: ☎ 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

VAL-DE-RUZ

Château de Valangin: tous les j. 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

SOS Arménie

Impressionnante contribution neuchâteloise



Des tonnes de vêtements.

(Photo Impar-Gerber)

En quelques jours, les antennes neuchâteloises organisées au pied levé pour participer à l'élan de solidarité en faveur des sinistrés arméniens ont récolté des tonnes de vêtements. Qui partiront samedi par un avion-cargo d'Aeroflot.

«La contribution neuchâteloise pour l'avion-cargo aura été très importante», pouvait déjà dire hier M. Kalust Zoric, arménien neuchâtelois ingénieur à Portescap, comme M. Alen Ugnat, chevilles ouvrières de l'opération. Les deux centres de réception des vêtements, improvisés au collège de la Promenade à Neuchâtel et au CAR (Centre d'animation et de rencontre) à La Chaux-de-Fonds ont fonctionné à plein rendement.

«Ça n'arrête pas ici», constatait hier une animatrice du CAR. Depuis mardi après-midi, après la parution de la première annonce de la campagne dans notre journal, une personne a dû assurer une permanence d'accueil au téléphone et dans la salle où sont stockés les sacs offerts, en attendant leur transfert pour le tri. Mardi et mer-

credi soir, une camionnette a pris la route. Hier soir ou ce matin, un troisième voyage était prévu. Un beau résultat compte tenu du fait que deux autres collectes d'habits - le dernier il y a dix jours pour les enfants chiliens - ont été organisées à La Chaux-de-Fonds récemment.

A Neuchâtel, la réponse de la population a été extraordinaire. M. Zoric compte neuf camionnettes plus un camion qui sont partis pour l'église arménienne de Troinex (GE). Là-bas s'active depuis le début de la semaine un autre arménien, restaurateur à La Chaux-de-Fonds; M. Maghdesian. Aux dons neuchâtelois s'ajouteront ceux venus de toute la Suisse. Un envoi par cargo aérien - 35 tonnes - est prévu pour samedi. D'autres suivront. Dès aujourd'hui la récolte de vêtements est stoppée à La Chaux-de-Fonds. Mais les comptes de chèques restent ouverts: Fonds d'entraide pour l'Arménie, UBS, Genève, compte 472.026.01 U et Communauté arménienne de Suisse, CCP 12-8009-5. (rn)

Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons traditionnellement une rubrique de vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial», au Locle ou à La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèque postal «23-325-4, «L'Impartial», La Chaux-de-Fonds.

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parties égales entre:

- Service d'aides familiales, Marché 4, La Chaux-de-Fonds;
- La Paix du Soir, Paix 99, La Chaux-de-Fonds;
- Home d'enfants La Sombaille, Sombaille 6, La Chaux-de-Fonds;
- Budget des autres, Centre social protestant, Temple-Allemand 23, La Chaux-de-Fonds;
- Foyer de l'Ecolier, Croix-Fédérale 46, La Chaux-de-Fonds;
- Sœurs visitantes, Le Locle;
- Le Foyer, La Sagne.

PUBLICITÉ

Journal



Aujourd'hui, notre bureau sera fermé exceptionnellement à 16 heures
(réunion du personnel)

Vous le savez?
dites-le nous...

En marche arrière

Hier à 16 h 15, M. M. Z. du Locle effectuait, au passage du Centre à la hauteur du No 4, une marche arrière en auto dans une file de véhicules. Lors de sa manœuvre, il n'a pas remarqué l'auto conduite par Mme F. B. de la ville qui se trouvait en attente derrière le véhicule Z.

Collision au «stop»

Un automobiliste de la ville, M. L. F. circulait, hier à 15 h 45, rue du Parc en direction ouest. A l'intersection avec la rue de Pouillerel, il est reparti prématurément du stop et est entré en collision avec l'auto de M. E. K., également domicilié en ville, qui circulait dans la rue précitée, en direction sud. Dégâts.

Les convulsions européennes

Edgar Morin repense l'Europe au Club 44

Il devient passionnant de se sentir Européen, quand l'Europe est contée - et pensée, comme l'y invitait le titre de son exposé - par Edgar Morin. Devant une salle du Club 44 à demi-pleine, il a mis à vif les tourments, les antagonismes, qui ont à la fois construit et déchiré le Vieux-Continent. De cette unité de destin, l'Europe se reconstituera-t-elle?

Un Edgar précédant l'autre, M. Tripet, président du Club 44, a présenté son hôte. Directeur de recherches au CNRS et observateur fécond du fait socio-politique, Edgar Morin a hérité de la vieille philosophie l'ambition universaliste. A travers ce prisme interdisciplinaire, il a montré une Europe bâtie sur ses convulsions internes. Une Europe cassée lorsque ces tensions autorégulatrices ne parvinrent plus à contenir la percée hégémonique du 20e siècle, le déferlement nazi.

UN APPENDICE

«L'Europe n'a pas d'existence en soi. Comme un écosystème, elle relève d'une organisation spontanée», commence E. Morin. Géographiquement, c'est un appendice

du continent asiatique. Historiquement, «Europe» est le nom d'une nymphe que les Grecs ont donné aux peuplades du Nord.

L'Europe naît avec la diffusion de l'islam et les conquêtes musulmanes, qui rétrécissent le champ du christianisme à un flot, l'Europe. Avec Charlemagne, il est fait mention de la dimension européenne. Mais celle-ci disparaîtra au profit de la notion de «chrétienté».

A son tour, la chrétienté se disloque pour donner naissance à une nouvelle Europe, la deuxième. Le Vieux-Continent est pris dans un «tourbillon historique». Les premiers Etats nationaux modernes vont s'opposer, les rivalités commerciales s'aviver. Mais, dit E. Morin, «cet état de guerre perma-

nent joue un rôle autorégulateur qui voit les alliances se redessiner sans cesse pour s'opposer aux menaces hégémoniques de telle ou telle nation». Charles Quint, Louis XIV, Napoléon en font les frais. L'invasion hitlérienne brisera cet équilibre historique. C'est la mort de la deuxième Europe.

MARCHÉ COMMUN CULTUREL

Et la civilisation européenne? «L'Europe médiévale était un véritable marché commun culturel», affirme E. Morin. Cette belle cathédrale se lézardera avec la diffusion de la Renaissance, qui oppose le retour aux sources grecques à l'héritage judéo-chrétien.

Athènes prétend que Dieu, tout comme l'homme, sont issus du monde. La Bible inverse les données: Dieu a fait le monde, et l'homme à son image. De cette problématique est née l'originalité de la culture européenne, fondée sur l'humanisme, le rationalisme, la science. Et leur irrémédiable imbrication.

Les Lumières idolâtrèrent la Raison. C'est un transfert de la mission providentielle du rédempteur. Le marxisme, même, est inoculé de religion, qui prend à son compte la notion de salut, «ce produit substantiellement chrétien», relève M. Morin. L'inverse joue également. Le christianisme est perméable au doute. Il abandonne son fondement médiéval - la preuve matérielle de l'existence de Dieu - et s'intériorise, se spiritualise, recherchant sa voie dans la foi.

Née dans le creuset européen, cette culture s'est universalisée. Ce qui reste alors d'européen est, dit l'orateur, «un enracinement dans le terroir et dans un passé singulier, profond». De même qu'une «communauté de destin».

L'Europe est aujourd'hui déçue, dépendante des grandes puissances suzeraines. La crise du pétrole a montré qu'elle était «sous perfusion». Une troisième Europe renaîtra-t-elle, sur une trame économique, culturelle et politique? E. Morin laisse la question ouverte. PF

Nocturne grisante

La fête des achats dehors et dedans

La première soirée d'ouverture nocturne des magasins a bien pris. D'une année à l'autre, il semble bien qu'il y ait davantage de stands sur les trottoirs du Pod. Camelots de toutes sortes font de cette opportunité d'achats une fête

de la rue. Baignes d'odeurs (saucisses, rouleaux de printemps et soupe aux pois) et de lumières (décorations électriques et flambeaux dans la Vieille ville qui bouge), les dépenses de fin d'année ont toujours quelque chose de gri-

sant. La fine brume et le vent glacial ont donné à la nocturne d'hier un cachet nouveau.

L'an dernier, les badauds avaient les pieds dans l'eau. A jeudi prochain.

(Imp-Photo Gerber)



La fête du pardon

Le Club des loisirs autour du sapin

La foule des grands jours: le Club des Loisirs était en rangs serrés pour sa traditionnelle fête de Noël hier après-midi à la Maison du Peuple.

D'entrée le président Jean Marendaz a annoncé la couleur: «Aujourd'hui, nous voulons oublier l'aspect mercantile». Et d'exhorter chacun de penser aux isolés, aux malades, et peut-être de passer aussi à Chœur à chœur, le

Noël non-stop qui se tiendra à Marché 18.

Grand organisateur de la fête, M. C.-A. Perret a d'emblée estimé que tout n'allait pas trop mal puisque le nombre de participation était fort conséquent. «Ça ne se dégingue pas trop».

Au programme, l'Ensemble baroque neuchâtelois a interprété Bach et Stamitz, en deux sonates; le curé Chatelard a apporté le message spirituel sous forme d'un

conte-récit d'une nuit de Noël particulière où résonnaient les cloches et où a soufflé l'esprit saint. Au tour des enfants ensuite, avec deux classes d'école enfantine qui ont chanté, dansé et ravi toute l'assemblée. La chorale du Club des Loisirs sous la direction de Mme Wicky a également fait une jolie prestation et après le thé et les sandwiches, le petit cadeau habituel a été distribué. Le sapin brillait de mille feux comme les regards. (ib)



Une charmante chorale.

(Photo Impar-Gerber)

CELA VA SE PASSER

Noël de l'Ecole italienne

Le comité des parents d'élèves de l'Ecole italienne organise sa fête de Noël samedi de 18 h à 2 h du matin à la Maison du peuple. En première partie, spectacles des enfants sur le thème «l'Europe et la paix dans le monde». Puis danse avec l'orchestre Gin fizz. (Imp)

Los Calchakis

L'ensemble folklorique des Andes Los Chalchakis donnera samedi soir à 20 h 30 un concert à Polyexpo. Caisse et portes ouvertes à 19 heures. (Imp)

Oscar Rodriguez Band

La soirée destinée à financer l'expédition d'un conteneur pour les enfants des bidonvilles de San Antonio au Chili aura lieu samedi de 20 h 30 à 2 h du matin à l'aula des Forges. En vedette: l'orchestre Oscar Rodriguez Band. Spécialités culinaires. (Imp)

Stand Kurdistan

Samedi matin, l'Association Suisse - Kurdistan tiendra un stand à la place du Marché. Elle vendra des cartes de vœux, calendriers, bulletins, livres, etc.

Des feuilles d'information seront distribuées sur la situation des Kurdes d'Irak et de Turquie. (mp)

SOCIÉTÉS LOCALES

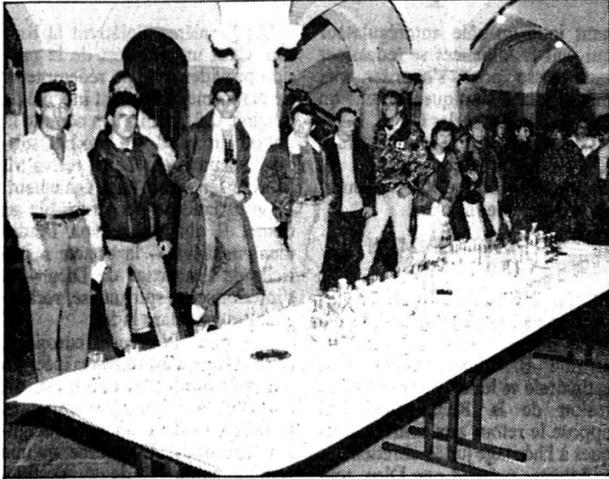
Société d'éducation cynologique (SEC)

Organisé par Roseline et Marlyse, le souper de Noël de la SEC a eu lieu dernièrement chez Gilles, suivi de la proclamation des challenges. Challenge Moussia: 1. Gross Christine avec Jenny, 9,745; 2. Meunier Marlène avec Chugann, 9,536; 3. Pellissier Danielle avec Roxane, 9,370. Challenge Pollux: 1. Pellissier Danielle avec Roxane, 9,345 (gagne définitivement ce challenge); 2. Murrmann Anne-Marie avec Yacky, 9,302; 3. Gross Silver avec Jef, 9,300. Challenge Raymond Riat: 1. Gross Silver avec Jef, 9,100; 2. Pellissier Danielle avec Roxane, 9,000; 3. Murrmann Anne-Marie avec Yacky, 8,700. Challenge Willy Dubois (Championnat suisse, Flair II): 1. Pellissier Danielle avec Roxane, 9,388; Classe A: 2. Meunier Marlène avec Chugann, 9,112; 3. Moesch Patricia avec Bimbo, 8,862.

ÉTAT CIVIL

Décès
Aeschlimann René Fritz, époux de Aeschlimann, née Gerber Ruth. -

Entrée dans la vie civique



Souriant à la vie, ils étaient nombreux à marquer leur accession à la citoyenneté et au droit de vote. (Photo m)

Ils sont plus de 150, cette année au Locle - filles et garçons - qui ont accédé à la citoyenneté et au droit de vote et le Conseil communal, in corpore, a tenu à les honorer de sa présence lors d'une brève cérémonie qui s'est déroulée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Tous bien sûr, n'ont pas répondu à l'invitation, mais ce sont néanmoins plus de la moitié d'entre eux qui ont voulu connaître mieux les autorités exécutives de la ville et ses institutions démocratiques, sur le fonctionnement desquelles J.-P. Tritten, président de la ville, s'est particulièrement attaché au cours de son allocution de bienvenue.

Après avoir remercié les jeunes et nouveaux citoyens de leur présence, il a mis un accent particulier sur le droit d'expression dont ils jouissent désormais, en les encourageant ensuite à participer en toutes circonstances aux votes et élections qui leur sont proposés.

Au nom de toute cette jeunesse, Olivier Seuret s'est ensuite exprimé, livrant l'analyse qu'il a faite en entrant dans la vie civique et ce qu'il ressent en suivant attentivement et avec assiduité toutes les séances du Conseil général. Il souhaite, à l'image de certaines promesses électorales, la formation d'un parlement des jeunes, donnant à ceux-ci l'occasion de s'exprimer sur des sujets qui les intéressent. Il a demandé aux politiciens de ne pas perdre la mémoire, saisissant l'occasion de son bref message, pour déplorer, au Locle, l'absence d'une salle de cinéma ! Les jeunes gens ne sont pas une denrée négligeable, devait-il ajouter, et ce n'est pas seulement à la veille des élections qu'il faut prendre en considération la force qu'ils peuvent représenter.

Une verrée, offerte par la Ville du Locle, a mis un terme à cette rencontre de toute une jeunesse avec les autorités exécutives. (m)

Une autre médecine

Conférence du Dr Bruno Macherel au Forum de la Fondation Sandoz

Il y avait foule mercredi soir au Forum de la Fondation Sandoz lors de la venue du Dr Bruno Macherel invité par cette institution à l'occasion de la première conférence-débat de la saison. Lauréat de la Faculté de médecine de Lausanne, praticien de médecine chinoise et d'homéopathie, Bruno Macherel s'est exprimé sur le thème «L'éveil à une autre médecine» qui est aussi le titre de son ouvrage.

La Fondation Sandoz a été quasiment débordée lors de cette manifestation, tant le sujet de la conférence et la personnalité du conférencier ont suscité l'intérêt du public. Grâce aux formidables installations du Forum une partie du public a pu trouver place au 2^e étage et suivre l'exposé sur écran, par retransmission vidéo directe.

Le directeur du foyer-atelier, Eric Pavillon, a rappelé l'intérêt pour l'institution d'organiser de telles manifestations qui ont pour but de faire éclater celle-ci vers l'extérieur, de favoriser des échanges et des contacts entre elle et le public. Selon une nouvelle formule qui sera répétée dès le mois de janvier prochain, cette soirée a permis à de nombreuses personnes d'écouter avec un vif intérêt les propos du Dr Macherel.

COMPLÉMENTARITÉ

Se présentant d'abord comme un praticien, le conférencier a d'abord expliqué le titre qu'il a choisi. L'éveil? Derrière ce vocable Bruno Macherel veut voir une ouverture à une forme de sensibilité devant conduire le praticien à aborder le patient avec une vision globale. Pour lui il n'y a pas de conflit entre deux types de médecine, comme la médecine traditionnelle et la médecine chinoise. «Il n'y a

pas opposition mais complémentarité», affirme-t-il.

Eveil donc à une autre médecine. Pourquoi autre? Parce que celle qu'il défend est essentiellement fondée sur la santé alors que la traditionnelle serait selon lui, aujourd'hui, essentiellement basée sur les maladies.

LES BASES DE LA MÉDECINE CHINOISE

Pour sa part le Dr Macherel est persuadé qu'on peut rééquilibrer un terrain pour éviter qu'une pathologie se développe à condition que la compréhension du problème soit immédiate et qu'on détecte de manière précoce les conditions qui pourraient mener à cet état-là.

C'est notamment pour cette raison que Bruno Macherel s'est intéressé à une autre forme de médecine que celle dite traditionnelle, en insistant toujours sur la complémentarité de l'une et de l'autre.

En médecine chinoise l'homme est considéré comme un microcosme. Lors d'une consultation tout est important. L'être est examiné dans sa globalité. Tous ses aspects physiques, extérieurs sont sources de renseignements, d'informations.

La prise des pouls, de diverse manière et en plusieurs endroits est la principale façon de déterminer l'état d'énergie des organes. Celle-ci permet d'être en prise directe sur l'état d'énergie des 12 principaux organes du corps explique le conférencier. L'état des pouls explique la suffisance ou l'insuffisance d'un organe. Ce qui correspond à deux notions chinoises fondamentales qui sont le yin et le yang. Pour chacun de ces organes les Chinois ont décrit un

schéma préférentiel nommé méridien. Tous sont parsemés de points d'énergie pour des interventions d'acupuncture.

Mais en revenant aux pouls, M. Macherel affirme que ceux-ci sont en fait les échos des organes principaux et que c'est à ce titre-là que la médecine chinoise se présente surtout comme une médecine de l'énergie alors que la médecine traditionnelle serait davantage, selon lui, la médecine de la matière.

DURES CRITIQUES

La première façon d'envisager les choses conduit à une médecine individuelle, parce que la vie est mouvement et que chacun remue de manière différente.

Bruno Macherel demande simplement qu'on ne le qualifie pas, ni lui ni ses pairs de «charlatans» en avançant des arguments rationnels par rapport aux signes qu'il détecte à sa façon et en réalité sur le terrain. «Je demande simplement aux porteurs de la science d'avoir la même ouverture et de travailler avec le même esprit scientifique rigoureux que j'ai eu au moment d'aborder la médecine chinoise» dit-il.

A sa vision de vouloir considérer l'homme comme une matière vivante transformatrice d'énergie il déplore que la médecine traditionnelle actuelle ne soigne pas des malades et pas des maladies, qu'elle ne guérisse pas le terrain mais déplace des pathologies.

Selon lui il faudrait que le médecin soit aussi quelque part, voire d'abord un guérisseur pour ne pas être qu'un «ingénieur de la santé». «Aujourd'hui, on ne sait plus mourir sain, et ça, c'est pas normal» conclut le Dr Macherel.

JCP

Unanimité pour le budget

Le législatif de La Brévine a siégé

Les membres du législatif de La Brévine, présidé par Michel Gentil, se sont réunis hier soir à l'Hôtel de Ville pour analyser le budget 1989. Celui-ci, qui boucle par un boni présumé de 6390 francs, a été accepté à l'unanimité.

Par ailleurs, suite aux démissions de Marceline Merkli à la Commission de l'école enfantine, de Suzi Huguenin, Eliane Tissot, Denis Augsburguer et Beat Friedli à la Commission scolaire, ainsi que d'Emile Orsat à la Commission d'agriculture, ont été nommés pour les remplacer Yvette Morand (école enfantine), Anne-Pauline Montandon, Yvette Morand, Pierre-André Vuillemez, Denis Huguenin (Commission scolaire), et Charles-André Giroud, conseiller communal (agriculture).

Enfin, après avoir pris note de différents problèmes relatifs à l'ouverture de chemins communaux durant l'hiver, les conseillers généraux ont procédé à la nomination d'une Commission chargée d'étudier le déneigement et l'entretien desdits chemins. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette séance dans une prochaine édition. (paf)

Le bon test

Dans l'article paru hier et intitulé «Grâce et équilibre», une erreur s'est glissée que nous rectifions ici. Cosette Leuba et Lorraine Meury ont passé différents tests pour pouvoir participer à la coupe romande de patinage artistique qui aura lieu le 29 janvier, la première la 3^e suisse et la seconde la 4^e suisse et la 5^e romande. (Imp)

FRANCE FRONTIÈRE

Quotas laitiers: le couperet tombe

En Franche-Comté, 5000 paysans à l'amende

Les quotas laitiers n'étaient pas absents des problèmes qui ont armé la colère des agriculteurs francs-comtois. Et pour cause, la moitié d'entre eux sont concernés, soit environ 5000, qui devront ce mois-ci verser les 11,7 millions de FF d'amende correspondant à une surproduction laitière de 5600 tonnes.

Ces pénalités taxant chaque litre de lait supplémentaire de 2,08 FF seront retenues sur les paies de fromagerie de décembre.

Une vingtaine de paysans, ayant atteint un niveau de production supérieur de 50.000 kg à celui qui leur avait été attribué, ont déjà versé un acompte.

Des agriculteurs appartenant à des catégories dites prioritaires

sont exempts de pénalités. Il s'agit notamment de ceux, dont la production ne dépasse pas 60.000 kg ou des jeunes producteurs démarrant un plan de développement.

Instaurés depuis 1982, les quotas n'avaient pas jusqu'à présent entraîné de pénalités trop lourdes. La Franche-Comté était parvenue à éviter partiellement les amendes. L'an dernier, seuls 70 producteurs avaient été sanctionnés pour un montant global d'un million de FF.

Le couperet tombe lourdement aujourd'hui et n'épargne pas les zones de montagne qui jusqu'ici bénéficiaient d'un sursis.

(pra)

La gentiane germe

Diversification agricole à Maïche

La diversification agricole constitue un ballon d'oxygène et l'assurance d'un complément de revenu dans un contexte de limitation de la surproduction laitière. Une quinzaine de jeunes agriculteurs du plateau de Maïche envisagent de cultiver la gentiane en liaison avec le Lycée agricole de Valdoie (Territoire de Belfort) qui est parvenu à obtenir la germination de cette plante.

Dès le printemps prochain, une parcelle sera semée, mais il faudra patienter quatre ans avant la récolte. C'est une première agricole et une véritable aventure culturelle, car jusqu'à présent, l'impossibilité de parvenir à la germination hors sol de la gentiane faisait obstacle à toute application agricole. Ce progrès agronomique

assure donc la «domestication» de cette culture, et ouvre d'intéressantes perspectives. 100.000 plants seront ainsi enracinés l'année prochaine à Maïche et à maturité, ils produiront entre 30 et 40 tonnes de racines, parties d'où l'on tire le célèbre alcool.

En moyenne, il faut 100 kg de racines pour obtenir de 3 à 5 litres de gentiane vendue au cours actuel à environ 250 francs français le litre.

La culture de la gentiane apportera peut-être également une réponse à la disparition de cette plante, de plus en plus rare à l'état sauvage. Chaque automne, 180 tonnes de racines sont exploitées dans le Haut-Doubs.

(pra.)

Ruée blanche

Nicolas Hulot au départ

Nicolas Hulot, réalisateur de Ushuaia, le magazine de l'extrême sud, sera au départ de la Ruée blanche, le 7 mars prochain sur le plateau de Maïche.

Ce raid de traîneaux à chiens de 350 km à travers le massif du Jura, avec cette année une incursion en Suisse au niveau de Charopey (commune des Gras) est assuré de la participation de plus grands mushers internationaux. Il bénéficiera de tous les rescapés de l'Alpidora, la course qui traverse en février l'Italie, la Suisse et la France. De surcroît, la Ruée blanche aura en quelque sorte valeur d'épreuve d'entraînement pour les attelages qui la semaine suivante disputeront l'Iditarod, la plus longue compétition d'Alaska. Sur le plan sportif, la notoriété de la Ruée est encore renforcée par le fait qu'il s'agit de la seule course de grande distance au monde à accueillir des pulkas.

Le raid partirait donc du plateau de Maïche le 7 au soir, pour un prologue nocturne d'une trentaine de kilomètres, avant le grand périple des attelages attendus cinq jours plus tard à Chapelle-des-Bois. L'itinéraire empruntera au maximum la grande traversée du Jura avec un bivouac prévu au Chauffaud le 9 mars. Les concurrents se partageront 100.000 francs de prix, ce qui représente une dotation exceptionnelle pour une épreuve de traîneaux à chiens.

(pra.)

Rédaction du Locle: Jean-Claude Perrin et Corinne Chuard 313 331

Les Brenets branchés

Le Conseil général accepte l'introduction de l'informatique pour la gestion communale

La gestion des affaires communales des Brenets se fera bientôt par ordinateurs. Ainsi en a décidé le Conseil général des Brenets présidé par François Eisenring mercredi soir en acceptant à l'unanimité une demande de crédit de 103.000 francs. Les Brenets pourront compter sur l'expérience et les connaissances de la ville de Neuchâtel pour mettre en place les programmes.

Comme chaque commune du canton, celle des Brenets était dans l'obligation de prévoir l'informatisation de la gestion communale dans le cadre du projet de plan comptable des communes neuchâtelaises.

Les Brenets collaborent avec la ville de Neuchâtel pour assurer une gestion administrative rationnelle, diminuer les coûts d'achat, d'exploitation et de maintenance du système. Par convention, Neuchâtel s'engage à prêter assistance à la commune lors de la mise en place des applications du système et mettra à disposition son expérience en la matière.

A l'unanimité, le Conseil général a également accepté le rapport concernant la perception en quatre tranches de l'impôt communal au moyen d'un bordereau unique Etat-commune. C'est pour alléger le calendrier fiscal que l'Etat a offert aux communes cette possibilité. Le contribuable s'acquittera donc de quatre tranches au lieu de six (impôt fédéral direct non compris) au plus tôt les 30 avril, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de l'année de taxation. Cet arrêté rentrera en vigueur le 1^{er} janvier 1990.

GAZ NATUREL

La signature d'une convention de garantie financière entre les Brenets et Gansa (Gaz Neuchâtelois S.A.) a rencontré l'approbation générale des conseillers. La com-

mune sera alimentée en gaz naturel à partir du réseau principal, la conduite étant prolongée au-delà de la frontière afin de desservir aussi les usagers de Villers-le-Lac et de Morteau. Une convention de garantie financière sera signée, fixée à 500.000 francs au maximum, les versements éventuels de la commune ne pouvant dépasser 100.000 francs par an. La totalité des avances de la commune y compris les intérêts sera remboursée au plus tard 30 ans à dater de la signature de la convention.

Le Conseil général a également donné son accord à l'unanimité pour la demande de crédit de 170.000 francs pour l'achat de terrains de l'hoirie Stuedler. Dans les divers, Michel Rosselet, président de commune, a souligné que ce vote permettra au Conseil communal d'aller de l'avant et de présenter un projet dans les meilleurs délais quant à l'affectation de ce terrain. Il a relevé que lors de la précédente législature, il avait été donné mandat au Conseil communal de s'occuper de la halle de gymnastique. Le nouveau Conseil attendait avec impatience la vente de ce terrain.

ETAT DES BÂTIMENTS

Comme il le lui avait été demandé, le chef du dicastère des bâtiments Jean-Bernard Robert a présenté un rapport sur l'état des bâtiments communaux et les travaux qui seraient nécessaires. Eric Halde-mann (rad) a souligné que la commune avait depuis longtemps besoin d'un tel dossier. Il a proposé de voter un crédit extraordinaire pour l'ensemble des travaux à effectuer.

Enfin Michel Rosselet (cc), dans les divers, a parlé du problème de l'approvisionnement en eau des Brenets et de l'exigence de l'Etat d'avoir deux sources d'approvisionnement. Une étude est menée qui a déjà révélé qu'un produit

PUBLICITÉ

Journal



Aujourd'hui, nos bureaux seront fermés exceptionnellement à 16 heures

(réunion du personnel)

NAISSANCE

ALOÏS et ALYRE sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

QUENTIN

le 14 décembre 1988

LANIXA S.A. Nouvelle Clinique Montbrillant

Rosine et Denis LASSUEUR-RINGENBACH 2400 Le Locle



Paroissentre
Dimanche 18 décembre 1988
à 17 h 15
Entrée libre

CONCERT DE GALA

de la Fanfare La Sociale, direction J.-J. Hirschi

60812

LE RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets, sera fermé du 18 au 23 décembre jusqu'à 17 heures.
24 décembre ouvert toute la journée, 25 décembre ouvert à midi.
Réservez dès maintenant pour vos repas de Noël et vos sorties de fin d'année.
Menus à disposition.
Les cuissons de grenouilles sont de retour.
Se recommande: Famille Jacot,
☎ 039/32 10 91
American Express, Eurocard, Eurochèques, Visa, Diners Club, chèques français.

60727

Gilbert Cosandey
réalise tous vos travaux de bijouterie à des prix sans intermédiaire. Service à domicile gratuit sur demande.
Tilleuls 14, Le Locle
☎ 039/31 42 57

57928

A vendre
sapins de Noël
prix intéressants.
A l'achat de 12 bouteilles ou litres de vin pris en cave, un sapin au choix sera offert gratuitement.
PICARD SA - VINS
Le Locle - Col-des-Roches
☎ 039/31 35 12

60963

Samedi 17 décembre
Ouverture non-stop
8 heures à 17 heures
innovation
le magasin au plus grand choix
Le Locle - 039/31 66 55
Lundi 19 décembre
ouvert le matin dès 8 heures

60948

Immobilier
A louer au Locle tout de suite ou date à convenir,
appartement
créé dans les combles d'un immeuble rénové, se composant d'une cuisine agencée, coin à manger, grand séjour, 2 chambres à coucher, 1 cave.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 73 23

19656

A louer au Locle, tout de suite ou date à convenir
appartement de 3 pièces
chambre indépendante, cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave, au 3e étage d'un immeuble rénové, service de conciergerie, buanderie.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 73 23

19655

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

offres d'emploi
elcomatic à Jambé-Ducommun 21
2400 Le Locle
☎ 039/31.85 65
recherche pour son bureau d'études un
constructeur
qui participera au développement de systèmes d'assemblage.
Profil souhaité:
technicien constructeur ou ingénieur ETS mécanique.
Prendre contact avec M. Query

316

novoptic
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
☎ 039/23 39 55
tout pour la vie...
novoptic
Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05

113011

A vendre
Citroën 2CV- 6
45 000 km
impeccable expertisée
(garage à disposition)
Fr. 4300.-
☎ 039/31 84 32

60907

Vendez-nous votre
or
bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux.
Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse.
Vous recevrez votre versement postal dans les 3 jours.
Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26

000934

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANGEMENTS FINANCIERS S.A.R.L.
1012 NEUCHÂTEL
038/33.6970

615

Immobilier
A louer au Locle
un garage
aux Jeanneret 63.
Loyer mensuel: Fr. 120.-.
Entrée: 1er janvier 1989.
Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales Gérances
LE LANDERON
038/51 42 32

35148

000127

A vendre à Bevaix construction soignée,
charmante villa neuve style fermette de 5 pièces
Cuisine habitable en chêne massif, cheminée, 2 salles d'eau, cave, pergola et garage double.
☎ 038/24 77 40

000127

A louer à Saint-Imier
appartement 5 1/2 pièces
en attique, totalement remis à neuf, cuisine agencée, pour le 1er janvier 1989.
S'adresser à: S. Bieri, Fritz-Marchand 2, 2615 Sonvilier,
☎ 039/41 13 81

085427

J'achète
terrain à bâtir pour locatif
éventuellement
immeuble locatif
récent ou rénové de moyenne importance.
Envoyer dossier à G. Wolfer, Chanet 6, 2006 Neuchâtel.
☎ 038/24 43 88, le matin seulement

000674

BRS CHECCA S.A.
(Bureau de recherches et services)
Facilite par méthode éprouvée vos transactions hypothécaires (hypothèques et crédits de constructions - regroupements, etc.) ainsi que l'achat et la vente de tous immeubles - chalets - villas, etc.
A disposition pour étudier tous dossiers sans engagement aucun, ni frais.
Rapidité et discrétion assurée.
Case postale 1235 - 1870 Monthey 2

103069

FCV Ferblanterie Couverture Ventilation
Façades Vinylit
J. Toillon, La Chaux-de-Fonds
E. Erard, Le Locle
Bureau 039/28 70 10
Natel 080 343 991
Devis sans engagement

58013

Nous vendons à Péry
Bel appartement de
3 1/2 pièces
Salon avec cheminée
Fonds propres: Fr. 22 000.-
Mensualité: Fr. 1 250.-
(toutes charges comprises)
LOCATION-VENTE POSSIBLE

108157

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

BMW 735i.
La nouvelle forme de l'exclusivité.

Moteur de 3,5 litres à 6 cylindres en ligne, Motronic de la 3ème génération, 211 ch, 305 Nm à 4000 t/min.

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La-Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36

BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf 735iC88

005583

finance

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Signature _____

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit
2/lm/50/Ve

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

000325

L'opéra emporté par l'humour

Du pastiche au comique, une soirée unique à Neuchâtel

A l'occasion du 20e anniversaire du CCN, et en faveur de Médecins Sans Frontières, l'Opéra décentralisé a orchestré hier une soirée loufoque avec huit ensembles et orchestres, des solistes professionnels et des solistes aussi célèbres qu'inattendus.

En huit pièces, le répertoire classique s'emballa de pochades en tirades, avec un hymne national qui a fait tapisserie tout au long de la performance. Guy Bovet, pasticheur, assaisonne ses compositions d'emportements cacophoniques. Entre ragtime et cantate, les mesurés se succèdent en enfilades joliment dada. La musique crée le comique, elle seule déjà fait le spectacle.

La soirée réunissait une belle brochette tirée du who's who chapitre «curiosités provinciales». Autant de personnages qui brillent sous la rampe de la politique, des arts, des futilités. Jean Cavadini a ainsi nettoyé le parquet, Pierre Dubois tenu la grosse caisse, Archibald Quartier, suivi de son

chameau - animal qu'il ne quitte plus depuis l'affaire des tourbières - faisait le pacha, Gilbert Facchinetti embrassait une reine... Que d'exploits pour nos purs sanges neuchâtelois, qui ont agi sous le coup d'une évidente jubilation, et d'un naturel dont le public leur a été reconnaissant.

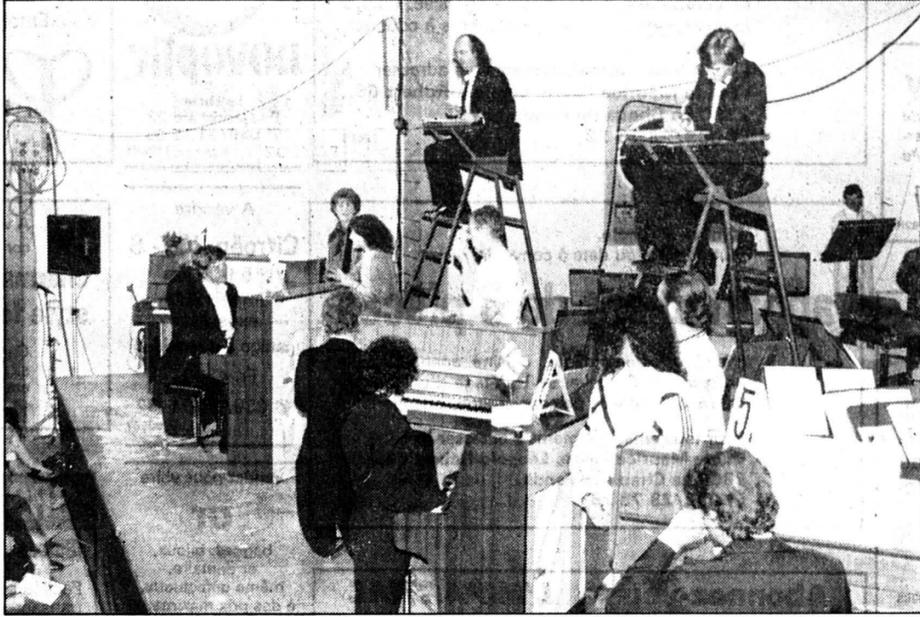
Cette soirée, unique, constitue déjà une compilation de souvenirs

dignes des Archives de l'Etat. Helvétia (Arlette Chédel), Charles Ossola et sa mine réjouie, et tant d'autres que l'on ne peut citer, ont joué un jeu que le public a longuement applaudi. Elaboré avec le sérieux du mélomane, et l'ironie des gens d'esprit: l'Opéra décentralisé a signé ici une réussite intelligente et généreuse.

CRY



A la grosse caisse, un rôle comique pour le conseiller d'Etat Pierre Dubois.



Compétition délirante: une course de pianistes arbitrée de haut. (Photos Henry)

Disparu

Inquiétudes pour un habitant de Peseux

Un habitant de Peseux, M. Paul Wegmüller, a disparu depuis le 9 décembre, a communiqué hier le commandement de la police cantonale.

Agé de 66 ans, M. Wegmüller est un retraité originaire de Walkringen dans le canton de Berne et domicilié rue Chasselas à Peseux. Il est de santé fragile et pourrait avoir été victime d'un accident.

La police cantonale donne de M. Wegmüller le signalement suivant:

Taille 170 cm environ, corpulence moyenne, calvitie frontale et tonsurale, porte des lunettes, il lui manque deux phalanges à l'index de la main droite. Il est vêtu d'un pantalon de velours côtelé gris, d'une veste grise foncée en tissu avec l'intérieur en mouton.

En cas de découverte, prière de téléphoner au commandement de la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24 ou au poste de police le plus proche.

Rédaction
du Littoral:
Catherine Roussy
☎ 038/24.22.18

LITTORAL

Tribunal de Boudry: les récidives pèsent lourd

Le Tribunal correctionnel du district de Boudry voyait comparaître hier deux petits délinquants dont l'acharnement au vol leur a finalement valu une peine ferme.

Pour C. K., 25 ans, les préventions consistaient en vols, tentatives de vol, dommages à la propriété, tentatives de vol d'usage, filouterie d'auberge, infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, violence ou menaces contre les autorités et les fonctionnaires et scandale public en état d'ivresse. Son compère L. V. G., âgé de 22 ans, avait à répondre de vols, tentatives de vol, et dommages à la propriété.

Ce n'est pas tant la gravité de chaque délit qui justifiait le renvoi de ces deux zonards devant le Tribunal correctionnel que leur accumulation et les récidives réalisées alors même qu'ils faisaient déjà l'objet de poursuites pénales. L'enrichissement n'est pas conséquent non plus car, mis à part le casse d'une menuiserie qui rapporta quelque 4000 francs, le reste des vols est constitué de vols ali-

mentaires et de bouteilles, ainsi que de divers objets pour un montant d'environ 1000 francs. Pour C. K. la consommation de stupéfiants est minime, qui se résume à une dizaine de grammes de H. Seulement, C. K. a déjà été condamné à huit reprises...

Il ressort des débats que les deux jeunes gens ont traversé une mauvaise passe, vivant dans des squatts, faisant la manche et se nourrissant de leurs vols.

Deux personnes témoignaient en faveur de C. K.: son patron actuel, qui l'emploie à satisfaction depuis début octobre et un agent social qui confirmait le retour du prévenu à la normalité. Pour L. V. G., le pronostic est moins favorable. Le prévenu paraît désespéré, en proie selon le responsable de son patronage, à une grande détresse.

Le substitut du procureur général Daniel Blaser conclut à une peine de 12 mois de prison contre C. K. assortie d'une psychothérapie de soutien, le sursis étant exclu

pour un multirécidiviste. L. V. G. le substitut Blaser requiert aussi 12 mois d'emprisonnement et la révocation d'un sursis militaire, peine suspendue au profit d'un traitement psychothérapeutique en milieu fermé.

Malgré de remarquables plaidoiries, le tribunal rend un verdict sévère. C. K. est condamné à neuf mois d'emprisonnement ferme moins 71 jours de préventive et à la révocation d'un sursis antérieur de quatre jours d'arrêts. Un traitement ambulatoire psychothérapeutique est prononcé, à effectuer durant la peine. L. V. G. écope de 7 mois d'emprisonnement ferme et la révocation du sursis militaire est prononcée. 59 jours de détention préventive seront déduits de cette peine. Il subira également un traitement ambulatoire en prison.

La confiscation et la destruction de la drogue saisie sont ordonnées de même que celles d'un appareil antidrague prohibé, dérobé par les prévenus. L'arrestation immédiate des condamnés est en outre prononcée. (ste)

L'adieu aux armes

Le divisionnaire Fischer prend congé de la troupe

La cour d'honneur du Château de Colombier accueillait hier soir la cérémonie d'adieu en l'honneur du colonel divisionnaire Fischer, chef d'arme de l'infanterie, qui part en retraite.

L'ambiance était martiale et solennelle hier soir, au Château de Colombier. Le colonel divisionnaire Fischer, chef d'arme de l'infanterie, prenait congé de la troupe. La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil d'Etat Jean-Claude Jaggi, des brigadiers Gass et Zeller, des divisionnaires Addor et Lianda ainsi que de nombreux officiers instructeurs invités.

La carrière du divisionnaire Fischer s'inscrit dans une lutte de tous les instants afin de doter l'infanterie des armes nécessaires. Dès sa nomination au 1er janvier 1983, cet instructeur a été uniquement préoccupé par l'avenir de l'infanterie. Cette arme doit à ses

talents diplomatiques l'obtention devant les Chambres de sa dotation en mortiers de 6 cm et de lances-mines lourds de 12 cm. Le fusil d'assaut 90 est également le fruit

de son obstination et de son souci de la préparation soignée. Les officiers instructeurs lui en ont offert un exemplaire à la veille de sa retraite. (ste)



La fin d'une carrière vouée à l'infanterie.

(Photo ste)

VAL-DE-TRAVERS

Noiraigue, au Val-de-Travers

Hier soir, le législatif s'est souvenu qu'il fait partie d'une «Région»

«Pour 1989, j'espère que le rapprochement se poursuivra, que nos séances se dérouleront avec dignité.» Armand Clerc a formé des vœux hier soir à l'issue du Conseil général de Noiraigue. Le bon président Gilbert Charles, qui arbitre les joutes depuis le début de la législature, a sauté sur l'occasion: «Allons boire un verre ensemble!» C'était la soirée des miracles.

En guise d'amuse-gueule, le législatif a épluché le budget. Revue de détail, point par point. A l'unanimité, le Conseil l'a finalement adopté. Il boucle avec un bénéfice de 41.752 francs. Contrairement à ce que disait le rapport, des amortissements légaux pour 39.100 francs ne figurent pas dans ce bénéfice.

FAVORABLE À LA ROBELLA

Si, au contraire des élus des autres communes, les conseillers généraux de Noiraigue n'ont pas encore reçu le rapport à l'appui de la demande d'aide financière présentée par La Robella, ils en ont quand même discuté hier soir.

L'exécutif a commencé par discuter l'assistance en additionnant les charges qui attendent le village durant la prochaine législature. On arrive à 1 million 49.022 fr très

exactement. L'eau (650.000 fr) et la réfection du collège (252.000 fr) constituent les plus gros investissements.

Dans ces conditions, la commune pourra-t-elle s'engager à financer La Robella, les soins à domicile, le centre sportif de Couvet? L'exécutif se posait la question en proposant d'organiser une consultation populaire sur le problème de La Robella.

QUI N'INVESTIT PAS RECULE

Réplique courageuse de Bernard Hamel (rad): «Ce million ne tient pas compte des diverses aides et subventions. Et s'il faut augmenter les impôts de 8 à 10% pour faire face à nos obligations, alors augmentons. Qui n'investit pas recule. En outre, je ne vois pas la nécessité de consulter la population.»

Même avis sur les bancs d'en face. Armand Clerc (GO): «Le Conseil général doit prendre ses responsabilités. Si la population n'est pas d'accord elle pourra toujours lancer un référendum.»

Son collègue Marcel Jacot exprima l'appréhension de nombreux Néraouis: «Si nous refusons d'aider La Robella, nous allons nous isoler. L'Etat (par le biais du Sport Toto) et la LIM (par le biais de la «Région Val-de-Travers») ont soutenu financièrement les réalisations du hockey et du football à Noiraigue. En refusant de participer aux charges de la région, nos demandes de crédits LIM pourraient être discutées. Noiraigue fait partie du Val-de-Travers, mais jusqu'à quand?»

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur sa lancée, le Groupement néraoui proposa, comme l'y autorise l'article 21 du règlement communal, de convoquer une séance extraordinaire le 12 janvier pour voter l'aide au TBRC: 12.960 francs deux années de suite, puis deux francs par habitant pendant les dix prochaines années. Ainsi, Noiraigue se sera-t-elle prononcée au moment où le Grand Conseil votera lui aussi un crédit pour le TBRC, fin janvier.

Le président de commune Rémy Hamel, «qui n'est pas contre La Robella», était moins pressé: «Si une seule commune n'a pas donné son avis, il n'y a pas péril en la demeure.»

Unanime, le législatif accepta la séance extraordinaire. Unanime, encore, il nomma une commission d'urbanisme réclamée par une motion de la minorité du législatif. C'était la soirée des miracles... JJC

Fleurier: Noël de La Concorde

Chœur d'hommes fleurisan, La Concorde, dirigée par Frédy Juvet, a participé au culte de dimanche.

Ils y ont chanté trois chœurs, dont l'un pour souligner le message du pasteur Ion Karakash qui avait axé sa prédication sur les

droits de l'homme.

En fin d'après-midi, dans la salle du Conseil général de Fleurier, les Concordeiens ont fêté Noël avec leurs familles. L'arrivée du Père Noël avec ses cadeaux a réjoui les gosses.

L'activité 1988 de la Concorde est terminée. Pendant la dernière répétition de l'année, les chanteurs n'ont pas manqué d'ovationner leur fidèle pianiste-accompagnatrice, Mlle Jane Polonghini, qui fêta ses 85 printemps. (jic)

COMMUNIQUÉ

Parution de l'Annuaire officiel 1989

L'Annuaire officiel de la République et canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Comme les années précédentes, il contient la liste des autorités cantonales, des magistrats et des fonctionnaires de l'administration cantonale, de toutes les commissions cantonales, des personnes pratiquant une pro-

fession autorisée par l'Etat. Il est complété par la liste des consulats étrangers intéressant le canton de Neuchâtel et par la liste de tous les services de représentation des intérêts suisses à l'étranger.

Cet annuaire sera certainement apprécié des industriels et des commerçants ainsi que de ceux qui

ont à traiter avec les autorités ou leurs représentants. (comm)

● Au prix de 16 francs, l'Annuaire officiel peut être obtenu à l'Economat cantonal, Château, 2001 Neuchâtel.

SUR LE MARCHÉ DU VAL-DE-RUZ

MOTO

MOTO

MOTO

Schürch
 Chézard/Ne

PEUGEOT

TALBOT

SUBARU

GARAGE ☎ 038/53 38 68 **CARROSSERIE**

ALFRED MENTHA SA
 Maîtrise fédérale - Tél. 038/57 11 45
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Succursales: Dombresson, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Installations sanitaires, ferblanterie, chauffage, conseils, études, devis pour toutes nouvelles constructions ou transformations.

Annonceurs

Cette rubrique est spécialement destinée à votre intention.

Pour tous renseignements, adressez-vous à:
PUBLICITAS, Treille 9,
 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 42 25

Gilbert Gyger

Maîtrise fédérale

Ferblanterie
Appareillage
Chauffage

Chaudières à gaz, mazout ou bois
Installation de paratonnerres
Fourneaux à bois
Cuisinières à chauffage central
Boilers avec pompe à chaleur
Étanchéité sarnafil de toits plats

☎ 038/53 28 17
2065 SAVAGNIER

Barras Echafaudage S.A.

(montage et location)

André Barras S.A.

DOMBRESSION - CERNIER
☎ 038/53 22 43

Couverture
Ferblanterie

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner pour

3 mois à Fr. 49.—
 6 mois à Fr. 92.—
 12 mois à Fr. 177.—

Cocher ce qui convient

Nom: _____
 Prénom: _____
 Domicile: _____
 NP/Localité: _____
 Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

HÔTEL-RESTAURANT DES PONTINS
 J.-M. Lebrun
 038/36 11 98 **VALANGIN**

Si vous aimez bien manger
Si vous aimez danser
Si vous aimez vous amuser, bref
Si vous voulez passer une excellente soirée.

ALORS... réservez vite votre table «Chez Moustache» qui, avec ses collaboratrices et ses 3 musiciens, s'efforcera de vous faire passer le seuil de la nouvelle année dans une ambiance TERRIBLE! Et pour ceux qui aiment RIRE, n'oubliez pas que pour le petit Nouvel-An et avec le même orchestre, nous remettons ça pour le fameux

BAL MASQUÉ (uniquement masqué)
 Fermé 24, 25 et 26 décembre. 000028

SOMEX S.A. - Epervier 8 - 2053 Cernier

☎ 038/53 39 27 Lundi-vendredi: 9 - 12 h - 14 - 18 h 30
CHOIX - STOCK GRAVAGE GRATUIT

24 cm à 21 cm
Fr 24.— à Fr 21.—

15 cm à 27 cm
Fr 20.— à Fr 33.—

CANDAUX

+20%

- Enseignes
- Sérigraphie
- Panneaux de chantier
- Affichages de température
- Horloges radio-synchronisées

Candaux Publicité - 2063 Fenin/NE - Tél. 038 53 54 54

MC AGENCEMENTS DE CUISINES S.A.

2063 Saules
☎ 038/53 50 63

Exposition permanente
 Ouvert du lundi au samedi 17 heures pour mieux vous servir.
 Tous les soirs sur rendez-vous

«1962» - 26 ans de qualité

ÉBÉNISTERIE A. Picci & Cie

MEUBLES DE STYLE
 CRÉATION
 COPIES
 ET RESTAURATION
 ANTIQUITÉS

AGENCEMENTS DE TOUS GENRES (bijouteries, restaurant, hôtels, magasins, etc...)

2063 Vilars - ☎ 038/53 53 66
SAMEDI OUVERT

Willy Corboz
 Maîtrise fédérale

Entreprise d'électricité
 Concessionnaire P.T.T. A + B
 Bâtiments
 Paratonnerre
 Appareils ménagers
 Réparations

2052 Fontainemelon
 Téléphone 038/53 28 91 000726

BIENTÔT LES FÊTES PROFITEZ DE NOTRE OFFRE RAY TV

 Prix catalogue Fr. 2190.—
 Reprise Fr. 400.—
 Net Fr. 1790.—

Télécommande, écran 70 cm, stéréo, etc.

Nos prestations = notre force
 A notre vidéo-club, plus de 5000 films à choix
 LOCATION - VENTE - ACHAT 000219

CHOISIR LA QUALITÉ... C'EST CHOISIR

RAY RADIO TV CLUB VIDEO

Grand-Rue 11
2034 Peseux
 Tél. (038) 3190 80

Rue F.-Soguel 14
2053 Cernier
 Tél. (038) 53 46 66

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Une cheminée qu'on abat

À Val-de-Ruz, un témoin de l'archéologie industrielle disparaît



L'imposante cheminée...

La cheminée de la Scierie Debrot disparaît silencieusement, en effet le nouveau propriétaire de ces bâtiments l'a jugée vestige dangereux. L'opération de démolition commencée la semaine dernière devrait être terminée en cette fin de semaine.

Cet endroit qui a subi de nombreuses modifications au cours des temps voit se mourir la cheminée. En effet, René Debrot qui a combattu corps et âme pour conserver la scierie a abandonné la lutte en vendant les locaux à Philippe Robert, couvreur à Savagnier. Ne voulant plus prendre la responsabilité de cet édifice en train de s'écrouler, ce dernier a pris la décision de l'abattre.

Encore un grand témoin d'archéologie industrielle qui s'en va presque sans que personne ne s'en rende compte. Si le moulin dit «Prés Royers» fut acensé à Louis Besson le 1er mai 1593, celui-ci le céda à son frère ainsi qu'en témoignent les reconnaissances de biens. Aux Chollet qui acquièrent cette bâtisse vers 1677 succéda la famille Debrot en 1842.

A la fin du XIX siècle, seule la scierie continua à être exploitée puisque la force motrice de l'eau du Seyon fut remplacée par la vapeur. Cette transformation con-

duisit alors à la construction de la cheminée en question. Mais l'électricité la rendra bien vite inutile.

La Scierie de René Debrot exploitée jusqu'en juillet de cette année servira de dépôt pour le nouveau propriétaire, alors que certains locaux seront loués.

Quant aux outils des scieurs Debrot, ils seront conservés eux, puisqu'ils iront rejoindre les collections du musée de Valangin pour continuer à parler aux historiens et au public. (Ime)



...et ce qu'il en reste. (Photos Ime)

VIE POLITIQUE

Député à tout faire Parti socialiste du Val-de-Ruz

Récemment, dans le cadre de ses réunions publiques, le parti socialiste du Val-de-Travers a invité M. Pierre Ingold, président du groupe de députés socialistes au Grand Conseil.

Sur le thème «des députés pour quoi faire?», M. Ingold a dressé de façon vivante et pertinente les différentes facettes de l'activité de député. Avant de répondre au «pour quoi faire?», l'orateur s'est arrêté à «qui sont-ils?» Elus par leur district mais députés de leur canton, ce sont des miliciens auxquels on demande des qualités de polyvalence accompagnées aussi d'avis de spécialistes.

Et «pour quoi faire?»: entre autres ils forment le relais privilégié entre leur région et le Conseil d'Etat, le Grand Conseil étant en quelque sorte la caisse de réson-

nance du canton. Le contrôle de la gestion du Conseil d'Etat, quelque soit la force de ce dernier, constitue aussi une activité essentielle de député.

L'assemblée a écouté M. Ingold avec attention; elle lui posa de nombreuses questions dont les réponses furent nourries de sa précieuse expérience de deux législatures.

Signalons déjà que la prochaine réunion publique du PSVR aura lieu le 2 février 1989, à Dombresson, en compagnie de M. F. Matthey, conseiller d'Etat.

Enfin le PSVR se préoccupe activement de l'élaboration de sa liste de candidats pour les élections au Grand Conseil d'avril prochain; l'établissement de cette liste est en bonne voie à l'heure actuelle. (comm)

DÉCÈS

CRESSIER
Mme Jeanne Descombes, 1904
NEUCHÂTEL
Mme Hermine Mornelli, 1897

Pas de réduction d'impôt Budget accepté à Dombresson

Le Conseil général de Dombresson s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Siegenthaler. Dix-neuf membres étaient présents. Le budget 1989 a été adopté à l'unanimité et prévoit un excédent de revenus de 11.110 francs.

M. Tritten, président de commune, a précisé les choses quant à la protection civile. Un cours sera organisé au printemps pour l'aménagement du dessus de l'abri et un deuxième aura probablement lieu en automne pour construire une piste finlandaise aux abords de la marinière.

Les conseillers généraux ont également approuvé une demande de crédit de 60.000 francs pour la réfection du collège des Vieux-Prés. L'actuel locataire pose bien des problèmes à la commune, loyers et impôts en retard, mais il aura certainement quitté les lieux lors du commencement des travaux.

Dans les «divers», le groupe socialiste a précisé que puisque la fiscalité de Dombresson est l'une des plus élevées du canton, et puisque les nombreux bénéfices réalisés depuis des années ont servi à

réaliser des amortissements supplémentaires, les contribuables de la commune étaient en droit d'attendre un geste de la part de leurs autorités. C'est pourquoi le groupe a déposé une motion demandant une réduction d'impôt de 10 pour cent.

Si la motion avait été acceptée, il y aurait eu un point concernant la fiscalité au prochain ordre du jour du Conseil général. Celui-ci a refusé d'accepter d'entrer en matière, 11 voix contre, 6 pour. C'est la deuxième fois que les conseillers généraux refusent de parler de réduction (la première concernait les gens mariés.)

En outre, une lettre a fait part des bruits concernant la fermeture prochaine de la laiterie. Quelques points ont été précisés. La Société de laiterie a déjà décidé de vendre son lait à la Centrale laitière et il est vrai qu'elle cherche à vendre le bâtiment mais avec un droit de préemption sur le magasin. M. Tritten s'est fait le porte-parole de la population et a demandé à la Société de laiterie de faire tout son possible pour que subsiste ce commerce. (bo)

Crédits et budget acceptés

Le législatif de Fontainemelon a siégé

Présidée par M. Georges Robert, la dernière séance de l'année du législatif a été essentiellement consacrée à l'examen du budget pour 1989 qui présente un léger déficit de 21.015 francs. Il a été accepté par 24 voix contre 1.

A relever que ce budget était pour la première fois présenté sous la formule du nouveau plan comptable fédéral et qu'il a appelé quelques commentaires dont le plus significatif a été le maintien des acquis en matière de subventions aux boursiers de la commune, selon une proposition socialiste soutenue par 20 voix contre 4.

Un trop long débat a ensuite mis aux prises exécutif et législatif sur la question du crédit de 111.000 francs demandés pour couvrir la part communale à l'aménagement du nouveau quartier des Cœudriers.

TRANCHE DE CRÉDIT

Pour éviter que la commune ne joue les banquiers, un amendement radical, légèrement modifié en cours de discussion, a fait que

l'on a décidé d'accorder ce crédit par «tranches» au prorata des mètres carrés qui seront acquis lors de chaque dépôt de plans de construction. Ce principe a recueilli 24 voix contre 1.

C'est à l'unanimité par contre que les conseillers ont accepté un crédit de 85.000 francs pour refaire la route et le trottoir de la rue de Bellevue.

Par 25 voix contre 1, le législatif a ensuite accepté que l'on vende une parcelle de terrain de 445 m², au prix de 60 francs le m², à M. Marc-Olivier Vuille; une proposition de M. Robert (rad) s'opposant à ce que l'on déduise de la facture le montant déjà consenti par l'intéressé à l'aménagement préalable de ce terrain ayant été suivie par 16 conseillers contre 2.

Enfin, Le Conseil a nommé Mme K. Thomann (rad) à la commission scolaire et M. M.-O. Vuille (CC) a présenté une information très détaillée concernant les travaux d'entretien immobiliers entrepris cette année et ceux à venir.

M. S.

CONSEIL D'ÉTAT

Autorisation de pratiquer et nominations militaires

La chancellerie d'Etat communique:

Lors de sa séance du 12 décembre 1988, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Muriel Matile, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Par ailleurs, il a nommé, avec effet au 1er janvier 1989:

- au grade de major, le capitaine Georges de Montmollin, à Schinznach-Dorf (AG), avec commandement du bat fus 225; le capitaine Jean-Michel de Montmollin, à Auvernier, avec commandement du bat fus 226;

- au grade de capitaine, le premier-lieutenant André Emonet, à Berne, avec commandement de la cp fus 1/226; le premier-lieutenant Bernard Girardin, à Saint-Aubin-Sauges, avec commandement de la cp fus 11/226; le premier-lieutenant Manfred Neuenschwander, aux Hauts-Geneveys, avec commandement de la cp Id car IV/2; le premier-lieutenant Olivier Schafroth, à Kilchberg, avec commandement de la cp car II/2;

- au grade de premier-lieutenant, le lieutenant Charles-Henri Benoit, à Saint-Blaise, cp car II/2; le lieutenant Paul Castella, à Saint-Aubin-Sauges, avec commandement ad interim de la cp car III/2; le lieutenant Pierre-Yves Grandjean, à La Chaux-de-Fonds, cp car II/2; le lieutenant Pascal Henry, à

Travers, avec commandement ad interim de la cp EM car 2; le lieutenant Pierre Langel, à Pesieux, cp fus 1/18; le lieutenant Jean-Pierre Loeffel, à Emmenbrücke, cp EM fus 18; le lieutenant Jean-Luc Robert, à Saint-Sulpice, cp car III/2; le lieutenant Christian Russi, au Locle, avec commandement ad interim de la cp fus III/19;

- le major Grégoire Dinichert, à Genève, au commandement du bat car 2;

- le capitaine Max Contesse, à Cheseaux-sur-Lausanne (VD), au commandement de la cp fus 1/18; le capitaine Michel Grimaître, à La Chaux-de-Fonds, au commandement de la cp Id fus 827; le capitaine Jean-Michel Loup, à Neuchâtel, au commandement de la cp fus 438; le capitaine François Paratte, à La Chaux-de-Fonds, au commandement de la cp fus III/226;

- le premier lieutenant Pierre-Louis Gogniat, au Cerneux-Péquignot, au commandement ad interim de la cp fus 1/227; le premier-lieutenant Pierre-Alain Müller, à Gland (VD), au commandement ad interim de la cp Id fus IV/18; le premier-lieutenant Jean-Marc Rossy, à Neuchâtel, au commandement ad interim de la cp efa V/18. (comm)

innovation

ST-IMIER
Tél. 039/41 39 22

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi 20 décembre 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 21 h 30
Mercredi 21 décembre 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi 22 décembre 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Vendredi 23 décembre 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 21 h 30
Samedi 24 décembre 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

OFFRE DE NOËL
DUVET NORDIQUE

Fr. 549.-

BON valeur
Fr. 100.-

à l'achat d'un duvet nordique



Nos peluches TRACY & EGBERT

A partir de
Fr. 12.90



vous invitent au festival du jouet!

FERRARI Barbie Fr. 39.90
BILLARD de table Fr. 129.-
TRIVIAL POURSUITE Fr. 79.-

L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier «devant» le Parlement

Le Grand Conseil se prononcera sur son développement

Durant sa prochaine session, au mois de février, le Grand Conseil bernois se penchera notamment sur les écoles d'ingénieurs cantonales, et plus particulièrement sur celle de Saint-Imier, dont il aura à décider de l'éventuel développement.

Le Grand Conseil se prononcera effectivement sur l'ouverture d'une section ETS en technique informatique à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier. Une ouverture dont le Conseil exécutif précise, dans son message, qu'elle devrait permettre non seulement d'accueillir les personnes intéressées dans la région, mais encore de réduire le nombre d'élèves par classe. Et de préciser que ce nombre, de trente actuellement, mériterait effectivement d'être ramené à une dimension plus raisonnable.

MOINS D'ADMISSIONS QU'AILLEURS

Plus avant, le Gouvernement souligne que la proportion des admissions, à l'EISI, équivalait actuellement à quelque 40%. Un taux qui se révèle inférieur de 10% à la moyenne helvétique; une diffé-

rence que l'ouverture d'une nouvelle section permettrait de corriger donc.

Le Parlement sera donc appelé à se prononcer sur ce développement de l'école imérienne, ainsi que sur le crédit d'engagement de 1,7 millions de francs (1 million de francs, déduction faite des subventions fédérales, des écolages et des contributions de la commune-siège et des communes de domicile des étudiants).

Toujours dans le même domaine, le Grand Conseil aura à se prononcer sur une mesure urgente, pour l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. En raison de l'accroissement de la demande et de l'épuisement de l'offre en place d'études en électronique, cet établissement se verra ajouter, dès l'automne prochain, une troisième classe de langue allemande en section d'électronique. Le Gouvernement précise, dans son message, que ces 24 places d'étude supplémentaires auront pour conséquence un déficit de quelque 400.000 francs.

(oid-de)

SIDA: dépistage à l'insu des patients?

Les médecins bernois exigent des tests à grande échelle

Berne (AP) La Société des médecins du canton de Berne exige des tests de dépistage du Sida à grande échelle. Elle aimerait aussi que ses membres puissent effectuer ces tests à l'insu des patients si nécessaire. Son président, Walter Flury, a déclaré jeudi à la radio alémanique qu'il n'excluait pas un internement pour certains séropositifs.

Le gouvernement bernois a récemment ouvert une enquête disciplinaire contre deux médecins ayant effectué des tests de dépistage sans l'assentiment des patients. Il s'agit du directeur-adjoint de la clinique psychiatrique de Munsingen et du médecin-chef du Service cantonal de coordination pour les problèmes liés au Sida.

La Société des médecins du canton de Berne estime qu'il est nécessaire d'utiliser tous les moyens médicaux et politiques à disposition pour lutter contre la maladie, même s'il faut prendre des mesures impopulaires. La population repoussera vraisemblablement de

plus en plus les personnes atteintes du Sida si l'épidémie continue de se propager à la vitesse actuelle.

Les médecins ont besoin d'informations supplémentaires et doivent par conséquent pouvoir effectuer des tests à l'insu de leurs patients. Les résultats de ces examens seront soumis au secret médical.

Walter Flury, président de la société, a par ailleurs affirmé à la radio alémanique que la campagne de prévention des autorités fédérales n'avait pas eu l'effet escompté auprès des prostituées et des toxicomanes. «Les malades du Sida et les séropositifs doivent pouvoir

être retirés de la circulation si nécessaire et internés quelque part, tout comme les tuberculeux dans le temps», a déclaré Walter Flury.

avec le patient, souligne la FMH dans un communiqué diffusé jeudi à Berne.

600 CAS

Jusqu'ici, plus de 600 cas de Sida ont été déclarés en Suisse. Sur la base d'extrapolations, l'Office fédéral de la santé publique estime qu'il y en aura eu 3400 d'ici à 1991, et environ 13.000 personnes atteintes du Sida jusqu'en 1995. Le nombre de personnes séropositives est estimé en Suisse actuellement à environ 20.000. Si ce chiffre devait évoluer parallèlement à la maladie, on estime qu'en 1995, la Suisse comptera quelque 400.000 séropositifs.

A noter qu'une enquête est en cours dans le canton de Berne car des patients à risque ont été soumis à des tests à la Clinique psychiatrique de Munsingen sans leur consentement.

(ats, ap)

OPPOSITIONS

Dans une première prise de position, le conseiller d'Etat, Kurt Meyer s'est prononcé contre les tests anonymes ou effectués en secret. Des tests anonymes porteraient atteinte au droit de la personnalité. Quant à l'office fédéral de la santé publique, il a qualifié les exigences des médecins bernois de peu claires et de diffusées. La seule appellation «tests anonymes» permet de se livrer à plusieurs interprétations. Le comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH) s'oppose à des tests pratiqués en masse ainsi qu'à des contrôles effectués sans le consentement des intéressés. Toute mesure diagnostique et thérapeutique ne peut être prise qu'en accord

SAINT-IMIER

La 150e naissance!

Hausse de la natalité à l'Hôpital de district



Marisa Lanz, du Locle, fleurie par le directeur de l'hôpital, Henri Pingon. En vedette bien sûr, son petit David, un bébé de 2 kg 940, le 150e à naître cette année dans la maternité imérienne! (Photo Impar-de)

Les raisons ne manquaient pas de se réjouir, hier jeudi 15 décembre, à l'Hôpital de district. En effet, si la soirée était consacrée à la traditionnelle fête de Noël, cette date restera gravée, dans les annales de l'établissement, pour un autre événement très heureux. Cet événement? La naissance d'un petit David, 150e bébé ayant vu le jour dans la maternité imérienne en 1988.

DEPUIS 10 ANS

Voilà une dizaine d'années que l'hôpital de district n'avait plus connu un tel nombre de nais-

ces. En 1983, il n'enregistrait même que 57, tandis que quelques autres bébés sont encore attendus d'ici Nouvel-An. Une hausse dont l'établissement se réjouit grandement, cela va de soi.

Mais il est clair qu'avant de faire la joie d'un hôpital, le petit David fait le bonheur de ses parents, Marisa et Paul Lanz, du Locle. La jeune maman était bien évidemment fleurie, hier, par le directeur Henri Pingon, en présence de la sage-femme et de l'infirmière en chef, qui lui présentaient des félicitations auxquelles nous nous joignons bien entendu. (de)

Erguël, cherche voix!

Le groupe vocal d'Erguël, fort de quelque 60 chanteurs du Vallon de Saint-Imier, est à la recherche de membres désireux de renforcer ses rangs.

L'ensemble s'attaquera en effet prochainement à la cantate de Noël d'Honegger, œuvre qui sera interprétée dès la mi-novembre

1989, en collaboration avec l'orchestre de La Chaux-de-Fonds.

On peut prendre contact avec le pasteur Baumann, à Saint-Imier, ou Edith Jolidon-Bovey, à Cortébert, qui tous deux se feront un plaisir de donner tous renseignements utiles. (comm)

Deux nouveaux médecins

L'eau potable répond aux dispositions légales

Parmi ses diverses communications, le Conseil municipal a l'avantage d'annoncer l'arrivée, dans la localité, de deux nouveaux médecins, soit un dentiste et un physiothérapeute, dont les cabinets s'ouvriront le mois prochain à la rue Pierre-Jolissaint.

Un nouveau dentiste exploitera effectivement son cabinet, au 35 de cette rue, dès le 9 janvier 1989. Il s'agit du Dr Michel Pieri, que le Conseil, après consultation, a décidé d'inclure au service dentaire scolaire. Par ailleurs, dans le même immeuble, Philippe Magnin, physiothérapeute, débutera son activité à Saint-Imier le 23 janvier prochain. Une arrivée qui fait suite à différentes démarches menées par l'exécutif communal.

DE L'EAU POTABLE AU FUNICULAIRE

Divers échantillons de l'eau potable imérienne ont été soumis à l'examen du laboratoire du chimiste cantonal. Ledit laboratoire a effectué des analyses complètes, tant du point de vue physico-chimique que du point de vue bactériologique. Et il ressort de cet examen que l'eau du réseau communal répond aux dispositions légales en vigueur.

Au chapitre des nominations, le Conseil mentionne qu'il a désigné Josette Gallina en qualité de représentante de la commune, au sein du Conseil d'administration du foyer pour personnes âgées.

Dans un tout autre domaine, l'exécutif annonce que le nouvel horaire du funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil, portant sur les années 1989 et 1990, est actuellement mis en consultation, après que quelques modifications lui ont été apportées.

Un exemplaire de ce nouvel horaire peut être consulté à la Chancellerie municipale, jusqu'au 15 janvier prochain.

La direction d'arrondissement postal a répondu à la requête formulée par les autorités imériennes, suite à l'implantation d'un Postomat dans la localité. L'exécutif a effectivement appris avec plaisir qu'il sera possible de créer une rampe, pour permettre aux handicapés d'accéder à ce nouvel appareil.

Les travaux nécessaires débiteront dans les meilleurs délais, soit dès que les conditions météorologiques le permettront.

Autre bonne nouvelle, la subvention de 9877 francs, accordée par la direction de l'Instruction publique à l'intention de la commune, dans le cadre des travaux d'assainissement à l'école secondaire. Ce montant concerne divers travaux effectués depuis 1985.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des autorités, et donc de la population, que la taxe Cridor, pour l'exercice 1987-1988, s'élèvera à 65 francs 15 par habitant.

AIDE SPORTIVE SUISSE: COTISATIONS DIMINUÉES

Le 7 juin dernier, Saint-Imier était parmi les premières communes à décider de son adhésion à la fondation Aide sportive suisse, ainsi que les autorités en avaient largement informé la population. Or le bureau romand de l'Aide sportive suisse porte à la connaissance du Conseil que de nombreuses localités sont intéressées à rejoindre ce club, mais pour autant cependant que l'effort financier exigé de leur part soit revu à la baisse. Dès lors, décision a été prise de ramener la cotisation annuelle de 5000 à 2500 francs.

Compte tenu de la décision prise en son temps, la commune de Saint-Imier versera bien une somme de 5000 francs, en une fois; mais il convient de préciser que ce montant représentera les cotisations 1988 et 1989 de la localité. (cp-de)

BIENNE

Débats interrompus

Budget de la ville de Bienne

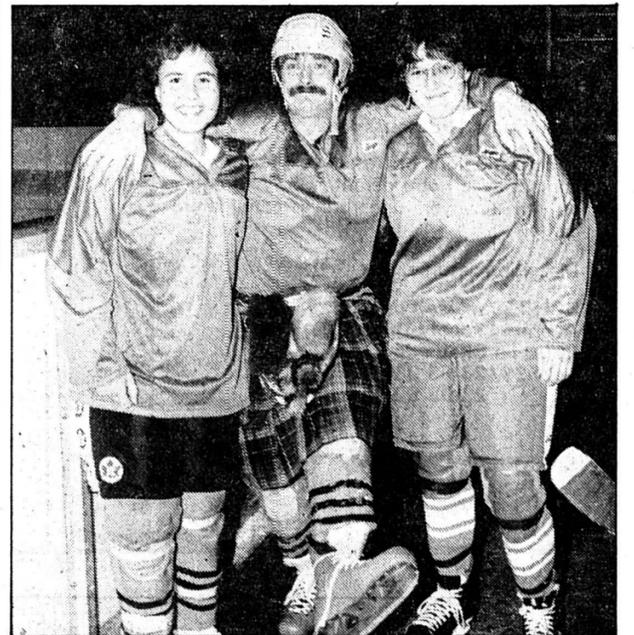
Le budget de la ville de Bienne pour 1989 ne sera adopté que l'an prochain par le nouveau législatif à majorité rouge-verte. La majorité bourgeoise actuelle du Conseil de ville a en effet constaté qu'il était impossible de procéder à une votation finale, jeudi soir, face à la quantité d'amendement déposés par les socialistes. Elle a demandé l'interruption des débats.

Les socialistes, voulant lutter contre la baisse de deux dixièmes de la quotité de l'impôt, baisse entraînant des économies pour un montant de 5,1 millions de francs, voulaient différer le débat jusqu'à l'an prochain. Sous la pression du temps et du fait du repas annuel du législatif, la discussion du budget a ainsi été reportée.

(ats)

TRAMELAN

Hockey au féminin



Les deux jeunes filles, Michèle Laederach (à gauche) et Mireille Tièche, entourant Georges Cairnay, ressortissant écossais qui lui aussi faisait la découverte des joies du hockey...

Lorsque le hockey se pratique au féminin, il prend d'autres dimensions et le motif invoqué par deux jeunes filles est d'autant plus méritoire puisqu'il était consenti en faveur d'une bonne œuvre.

Participation sympathique de Mireille Tièche et de Micheline Laederach, lors de la rencontre qui

opposa les collaborateurs de Schäublin à ceux de Kümmer Frères. Ces deux jeunes filles, opposées à des joueurs du sexe dit «fort» se sont même payées le luxe de marquer chacune un but, sous les applaudissements de spectateurs qui ont apprécié cette participation. (vu)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (novembre)

Décès

Hostettler née Wüthrich Ida, veuve de Frédéric, née en 1906. - Choffat née Gigon Marie Lucia

Lina, veuve de Adrien Robert, née en 1902. - Jacot Gilbert Ernest, né en 1912. - Wahli Hélène Marguerite, née en 1918, à Bévillard. - Rohrbach Fritz, époux de Gyger Marie, né en 1921.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 15 DÉCEMBRE

Les téléskis du Jura bernois ne sont pas en fonctionnement. Les Pontins - Mont-Soleil - Mont-Crosin (35 km): praticables. La Ferrière - Les Reussilles (20 km): praticables. Les autres pistes de ski de fonds sont impraticables.

La fête à l'hôpital

En chansons, en musique, en méditation

La traditionnelle fête de Noël, à l'hôpital de district, s'est déroulée hier en début de soirée. Une cérémonie où la musique tenait une place importante, avec M. Begert au piano, les enfants du curé Schwab aux violon et violoncelle, ainsi que la participation chorale des élèves de l'école secondaire.

Un chœur qui entonnait notamment une chanson de Francis Cabrel, «Il faudra leur dire», et tenait à clore la manifestation sur

une note gaie et humoristique, avec «La java des Gaulois», de Ricet Barrier. Les mêmes élèves récitaient de surcroît des poèmes, tandis que les vœux, destinés aux malades comme aux membres du personnel, émanaient respectivement du président du comité, Meinhardt Friedli, et du directeur de l'hôpital, Henri Pingon. Pour sa part, le pasteur Berthoud prenait la parole pour une méditation.

(Photo Impar-de)



offres d'emploi

CLOOS

CLOOS ENGINEERING S.A.

succursale pour le montage de système CNC d'une société allemande de première importance et de haute renommée dans les technologies de soudage robotisé cherche pour le 1er janvier ou date à convenir:

2 électriciens-câbleurs

(CFC de MAET ou d'électronicien) pour le câblage et le test de commandes numériques.

1 électronicien de «contrôle et qualité»

pour le test et les réparations de cartes électroniques sur testeurs «in-circuit».

1 ingénieur ETS

pour le développement de cartes électroniques sur systèmes CAD.

3 employés(ées) de fabrication

(seront formés(ées) par nos soins) pour le montage des racks la fabrication de câbles la fabrication de cartes électroniques.

Les offres détaillées sont à adresser à:
Cloos Engineering S.A., Jambé-Ducommun 8b
2400 Le Locle

19705

au printemps

Pour le secteur
PARFUMERIE
nous aimerions engager:

VENDEUSE

d'excellente présentation, connaissant parfaitement le secteur des cosmétiques et ayant quelques années d'expérience dans la vente.

Entrée en fonctions:
janvier 1989 ou à convenir.

Nous offrons:

- primes sur ventes;
- rabais sur les achats;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous,
039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel.

La Chaux-de-Fonds

001000

BG LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

un dessinateur

en béton armé et génie civil

capable de travailler de manière indépendante, au sein d'une petite équipe dynamique.

Nous sommes une société pluridisciplinaire romande offrant une activité variée, avec des moyens modernes et des possibilités de perfectionnement et de formation continue.

Les candidat(e)s voudront bien adresser leurs offres manuscrites à **Bonnard & Gardel ingénieurs-conseils Neuchâtel SA, 6 place de l'Hôtel-de-Ville, 2300 La Chaux-de-Fonds** ou téléphoner au **039/28 54 54** à **M. Robert Grosjean.**

834

JOB SERVICE

LA BOURSE DU TRAVAIL
s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, du personnel temporaire ou fixe.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

16645

Pour pouvoir répondre à la demande toujours croissante de notre clientèle, nous cherchons un

installateur sanitaire

pour notre service de dépannage. Notre futur collaborateur se déplacera avec un véhicule de service équipé; il sera en outre en liaison radio avec l'entreprise.

Profil du candidat:

- excellente formation professionnelle;
- capacité d'organisation;
- bonne présentation;
- courtois et ayant de l'entregent;
- âge minimum 25 ans;
- Suisse ou permis valable.

Nous offrons:

- activité variée et indépendante;
- équipement moderne;
- conditions de salaire intéressantes.



WINKENBACH SA

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
Rue du Locle 9
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 86 86

124009



BULOVA

Wir suchen einen erfahrenen

UHRMACHER

Aufgabengebiet

Mitarbeit in Service-Abteilung, sporadische Qualitätskontrolle für auswärtige Fertigung von Schalen und Uhren.

Wir erwarten

Flexibilität, gute Französischkenntnisse, Verantwortungsbewusstsein.

Wir bieten

kleines Team langjährig eingeführte Service-Abteilung.

Eintritt

Anfang Januar 1989.

Weitere Auskünfte erteilt Ihnen:

ASCOT QUARTZ UHREN AG, Bubenbergstrasse 7, 2502 Biel, ☎ 032/23 33 26.



A vendre break Peugeot 305 SR

1982, expertisée, Freins, échappement neufs, 8 roues complètes, été-neige, parfait état, Fr. 4600.- à discuter.

☎ 038/53 11 88

350487

A vendre Suzuki LJ 80

novembre 81, 46 000 km, expertisée, Fr. 4000.-.

☎ 039/61 17 28

07614

A vendre Golf GTI

expertisée, 1979, bon état.

☎ 066/35 68 92

301390

Location de voitures et d'utilitaires Hertz No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

003430

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Il a été remarqué à ce moment-là, peut-être guère de temps avant qu'il ne se désintéresse du jeu. J'ai passé une bonne partie de la soirée d'hier, et pas mal de temps aussi cette nuit, à faire des recherches dans les revues et dossiers de presse dont je dispose, en fait toute la production éditoriale de ces dernières années. En remontant jusqu'à dix ans en arrière. J'ai ensuite rassemblé des noms. Les noms de jeunes prodiges - de cinq à dix ans -, ceux de la décennie précédente, ceux sur qui se fondaient les espoirs de cette discipline. Compte tenu de trois

décès accidentels, il me restait une liste de soixante et onze noms. La plupart ont poursuivi dans la compétition à des degrés divers, mais aucun n'a actuellement tenu les promesses entrevues depuis dix ans. Dix-sept noms ont été extraits de cette liste initiale. Dix-sept espoirs qui ont ensuite totalement rompu, à une période ou une autre, avec le petit monde des échecs. Et j'ai l'intuition que celui que nous cherchons est quelque part dissimulé derrière un de ces dix-sept noms...

J'aurais pu me lever et embrasser Maglashan en lui jurant une éternelle reconnaissance, mais je n'en fis rien. D'abord parce que le petit bonhomme se serait mépris sur le sens de mes effusions, ensuite parce que le voyant témoin de mon interphone s'alluma et qu'une voix des plus compassées m'avisait que j'étais convoqué sans délai à la réunion du Conseil d'urgence, chez le Premier ministre.

- Les autres feuillets contiennent quelques renseignements que j'ai pu glaner ce matin concernant certains des dix-sept noms, expliqua Maglashan.

- Je suis obligé de m'absenter mais utili-

sez mon bureau à votre convenance. Et...ne bougez pas d'ici. Je crois que votre collaboration sera des plus précieuses dans la partie qui se joue.

Mais il ne m'écoutait déjà plus. Tripotant ses feuillets et les annotant il consultait un annuaire lorsque je refermai la porte du bureau derrière moi.

Du chêne poli marquait la longue salle aux vastes fenêtres occultées par d'épaisses tentures. L'éclairage était assuré par un lustre comme on en fait pour les vedettes du show-business, les milliardaires du Loto ou les héritiers d'un empire pétrolier. Le décor évoquait irrésistiblement le dernier bal avant Waterloo. J'étais assis devant l'immense table ovale, séparé de mes plus proches voisins par un bon mètre de moquette rouille. Une vingtaine de personnes attendaient l'arrivée du Premier ministre. Devant elles, un petit carton rigide indiquait le nom, le titre et la nomenclature de l'organisme. Devant moi, SCDSNC, et quatre feuilles à en-tête du ministère, un verre et une carafe d'eau, un cendrier en

cristal de plomb, une pochette d'allumettes et un Stylomine.

De l'autre côté de la table, une femme entre deux âges, plus proche du second que du premier; elle se pencha sur le secrétaire d'État à l'Intérieur et lui parla à voix basse.

Le Premier ministre entra, distribua des signes de tête à la ronde et se dirigea vers la place qui lui était réservée. Il eut un conciliabule avec son voisin de droite. Quelqu'un toussa. Le ministre s'éclaircit la voix. La toux cessa.

- Je viens de rencontrer le président, annonça le Premier ministre du ton qu'il aurait employé pour révéler que le cabinet était dissous ou qu'il avait été obligé de pousser sa voiture en panne de son domicile jusqu'à l'Élysée. Il se montre très préoccupé, et la situation lui semble alarmante!

Il poursuivit:

- Cette nuit, plusieurs sabotages en banlieue. Tôt dans la matinée, des accidents provoqués sur la périphérie. Et j'apprends que des voitures piégées ont explosé dans les arrondissements du centre. Vous ignorez encore ce fait mais vous en aurez confirmation d'ici quelques minutes. (A suivre)

De l'eau pour la Transjurane

Les délibérations du Gouvernement

Le Gouvernement, au cours de ses délibérations hebdomadaires a procédé à l'adjudication des travaux pour 1,04 million de francs à des entreprises jurassiennes pour la construction de trois réservoirs pour l'alimentation en eau des différents chantiers nécessaires à la construction des deux tunnels de la Transjurane sous Les Rangiers.

Ces réservoirs serviront également de point d'appui en cas de captage de sources alimentant des communes ou des particuliers pour subvenir au manque provoqué par les travaux. Au stade final, ces trois réservoirs qui totaliseront 1500 m³ d'eau seront reliés et constitueront notamment le réseau projeté pour l'exploitation des tunnels. Il est aussi prévu par la suite de pouvoir y connecter des réseaux communaux.

CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE

Le Gouvernement a adopté deux messages et deux projets d'arrêtés à l'intention du Parlement concernant l'engagement de crédits complémentaires. Le premier, d'un montant de 450.000 francs est destiné à l'École d'agriculture et

ménagère du Jura à Courtemelon. Pour le nouveau réseau des eaux usées, ainsi que pour la réfection du réseau électrique extérieur de Courtemelon.

Le second de 320.000 francs est destiné à l'École professionnelle et Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy. Il permettra l'aménagement des voies d'accès à l'école.

COURS POUR FONCTIONNAIRES COMMUNAUX

Par voie d'arrêté, le Gouvernement a créé une commission temporaire présidée par Jean-Louis Sangue, chef du service des communes, chargée d'élaborer un programme de cours d'instruction destinés aux élus et fonctionnaires communaux.

NOMINATION

Le Gouvernement a nommé Germain Brossard de Saignelégier, au poste d'adjoint au chef du Bureau des personnes morales et autres impôts du Service des contributions aux Breuleux où il succédera à Jean-Louis Jobin qui prendra sa retraite prochainement. (comm)

Géothermie: trop tôt

Réponse à une question écrite

Soucieux des énergies naturelles, le député pdc Michel Vermot demande au Gouvernement si la géothermie, source d'énergie renouvelable et non polluante, ne pourrait pas s'inscrire dans la politique actuelle comme agent de diversification au niveau cantonal.

Dans sa réponse, le gouvernement précise que si du seul point de vue géologique, l'exploitation de la géothermie peut vraisemblablement présenter un réel intérêt dans la vallée de Delémont et en Ajoie, il n'en va pas de même du

point de vue économique. La stratégie mise en place en matière de politique cantonale de l'énergie résulte des besoins objectifs de l'économie jurassienne et tient compte - poursuit le Gouvernement - des ressources financières disponibles. Dès lors il n'est pas possible de prendre en compte la géothermie comme source de diversification. Cependant, le Gouvernement est d'avis de suivre le développement de cette technique particulière.

(GyBi)

Bilan d'une aventure

Mission remplie pour «Jura et Genève - une dynamique industrielle»

En novembre dernier, les Jura siens ont mis un terme «provisoire» à l'idylle qui les liait depuis le Marché-Concours aux Genevois du bout du lac par une exposition industrielle qui avait déplacé une cinquantaine de maisons jurassiennes. Le bilan tiré hier à Delémont par le ministre de l'Economie Jean-Pierre Beuret se révèle positif.

Lors de la journée des industrielles, les responsables du Service de l'économie ont suscité une bonne vingtaine de contacts entre industriels genevois et jurassiens, indépendamment des rendez-vous pris spontanément. Les suites de ces contacts ne sont bien sûr pas chiffrables ou évaluables mais à coup sûr positives. Par ailleurs la semaine d'exposition a bien été couverte par les médias qui ont pu montrer l'industrie jurassienne sous son jour le plus favorable. L'on prévoit déjà l'an prochain de poursuivre sur cette lancée en organisant une exposition en pays d'Argovie qui sera le prochain hôte d'honneur du Marché-Concours de Saignelégier. Les industriels jurassiens sont eux très favorables à une telle incursion dans le triangle d'or helvétique. Il sera souhaitable à cette occasion que les industriels restent sur place la semaine durant afin de nouer des contacts plus serrés.

La réception organisée hier à Delémont a également permis à Jean-Pierre Beuret de remettre leur prix aux lauréats du concours organisé à l'occasion de la journée portes ouvertes du 12 novembre dernier à Genève.

GyBi

Les lauréats

On a recensé une vingtaine de Jurassiens qui ont fait le déplacement à Genève lors de l'exposition. Parmi eux, le premier prix du tirage au sort est revenu à Georges Christe de Bassecourt qui reçoit une Elna Press de Tavano, valeur 1200 francs. Le 2e prix revient à Jean-Marie Lachat de Moutier qui gagne un week-end à l'Hôtel Bristol à Genève d'une valeur de 600 francs. Le 3e prix revient à Christophe Rast des Bois qui reçoit une montre Maurice Lacroix dame, d'une valeur de 395 francs. (GyBi)

Train routier contre voitures à Delémont

Hier vers midi un accident a eu lieu à la hauteur du Garage Willem. Suite à un arrêt du trafic en direction du pont du Righi, un train routier est entré en collision avec une file de voitures qui étaient

devant lui. Trois véhicules ont été impliqués dans cet accident. On ne déplore aucun blessé. Les dégâts sont importants. La gendarmerie de Delémont s'est rendue sur place pour effectuer le constat.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 15 DÉCEMBRE

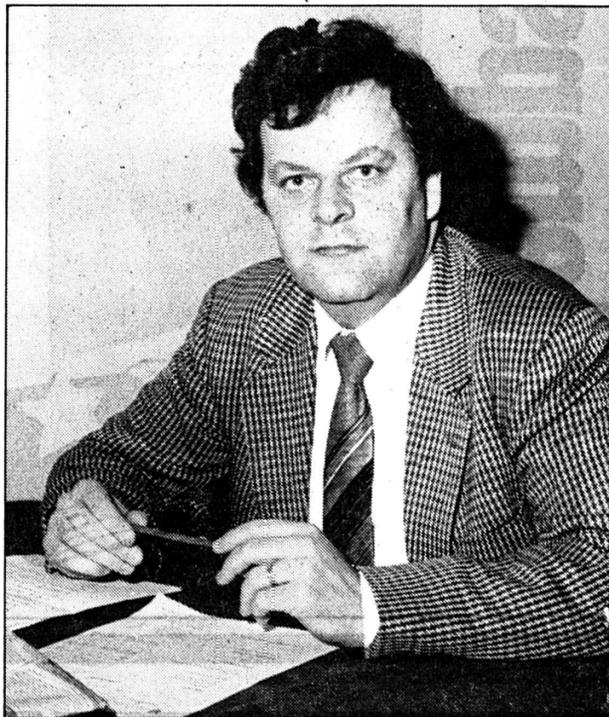
SKI DE FOND

Franches-Montagnes (180 km): Les Reussilles - La Ferrière, 15 cm de neige poudreuse. Piste praticables mais pas tracées.
Delémont (30 km): impraticables.
Porrentruy (15 km): impraticables.

Une première pour le PLR

Le nouveau président du Parlement jurassien à cœur ouvert

Le Parlement jurassien portera pour la première fois, après dix ans de souveraineté, un membre du Parti libéral-radical à la fonction de premier citoyen du canton: le Bruntrutain Jean-Michel Conti, avocat. Nous le remercions d'avoir bien voulu répondre à nos questions. Ses réponses démontrent que le Parti libéral-radical joue désormais pleinement son rôle de parti gouvernemental cantonal.



Jean-Michel Conti: une première pour le PLR.

L'Impartial: Dix ans après l'entrée en souveraineté du canton du Jura, un membre du Parti libéral-radical, jadis opposé à la création du canton, devient le premier citoyen du canton. Quelles conclusions en tirez-vous?

Jean-Michel Conti: Evidemment, des conclusions positives. C'est le signe que le peuple jurassien et les élus, qui sont ses représentants, manifestent la volonté de voir le plr, deuxième formation politique du canton, accéder aux responsabilités de l'Etat. C'est aussi un honneur et un encouragement politique pour le plr.

IMP: La fonction de Président du Parlement correspond à peu près à un tiers de temps. Comment la conciliez-vous avec vos obligations professionnelles et votre autre mandat de conseiller de ville bruntrutain?

J.-M. C.: En acceptant d'être candidat à la fonction de Président du Parlement, j'ai réfléchi au problème posé et je l'ai résolu positivement. Ce sera évidemment une année particulièrement chargée et il faudra faire des sacrifices, notamment sur la part de temps consacré aux loisirs, ce que j'accepte et j'assume. C'est avant tout une question d'organisation et je me suis préparé en conséquence.

IMP: Le Parlement que vous présiderez vient d'adopter une motion tendant à revoir son fonctionnement et à l'améliorer. Quelles sont vos idées personnelles dans ce domaine?

J.-M. C.: Le parlementarisme est perfectible. Un meilleur fonctionnement du Parlement devrait permettre de le revaloriser et de le renforcer, ce qui est essentiel.

Nous devons manifester la volonté de rétablir l'équilibre entre les pouvoirs en compensant le handicap du Parlement de milice, que nous sommes, face à un Gouvernement et une administration qui peuvent s'appuyer sur des moyens importants et étendus. J'exprime une idée à la forme interrogative, laissant le soin à la commission spéciale de l'étudier: un meilleur fonctionnement du Parlement ne passe-t-il pas par un changement de mode de session, par exemple trois ou quatre sessions annuelles de trois à quatre jours, avec séan-

ces de groupe et de commission avant et pendant les sessions? La commission parlementaire pourra également procéder à des études comparatives, la réforme des Parlements cantonaux en Suisse étant un sujet d'actualité. (Note de la rédaction: le système des sessions restreint les catégories professionnelles qui peuvent se consacrer à un mandat parlementaire. C'est un défaut important, dont il faudra tenir compte...)

IMP: Au sein du Bureau qui établit l'ordre du jour des séances du Parlement, le Président peut jouer un rôle stimulant. Quels dossiers entendez-vous faire avancer durant 1989?

J.-M. C.: Sans être exhaustif, et dans la mesure de mes possibilités, je souhaite l'avancement des dossiers concernant la politique agricole, la loi sur le tourisme, la loi sur la formation professionnelle, la révision du Code de procédure pénale, la loi sur les allocations familiales, la loi sur les auberges, la révision de la loi sur les droits politiques afin de déterminer, une fois pour toutes, et de manière claire et précise le statut du député suppléant, et l'adoption du plan directeur cantonal, en matière d'aménagement du territoire.

IMP: Les séances du Parlement n'attirent guère de public (quelques élèves et quelques retraités, plus de rares habitués). Avez-vous des idées en vue de remédier à cette situation?

J.-M. C.: Je citerai deux raisons à cet état de fait. La salle d'abord, qui n'a pas été conçue pour un Parlement. La deuxième raison réside dans le fonctionnement même du Parlement. Améliorer ce fonctionnement, en instaurant un système de véritables sessions parlementaires, comme nous l'avons déjà vu ci-dessus, peut être de nature à intéresser plus le public.

IMP: En matière d'information, le domaine qui touche de près les journalistes, quelles améliorations pensez-vous possible d'adopter afin de mieux faire connaître au public les réalités parlementaires?

J.-M. C.: Je précise à ce sujet qu'un progrès a déjà été accompli en 1988 par l'introduction du nouvel article 36 alinéa 4 du règlement du Parlement qui prévoit une

information publique des travaux des commissions. Cela est déjà un pas, il faut l'admettre. Je pense que maintenant nous devons pratiquer cette disposition et voir le résultat qu'elle donnera. C'est à l'usage que l'on peut porter un jugement.

IMP: Etes-vous d'avis que le Parlement jurassien devrait prendre des initiatives au sujet de la réunification du Jura. Si oui, lesquelles?

J.-M. C.: L'article 82 alinéa 2 de la Constitution cantonale dit que le Parlement détermine la politique du canton. La réunification est l'un des objectifs politiques du Parlement au sein duquel il y a une commission parlementaire permanente dont le mandat est justement d'examiner les affaires qui concernent la réunification du Jura. Il appartiendra au Parlement, et au Gouvernement, qui doivent à l'évidence travailler ensemble sur cette question, de concrétiser l'article 138 de la Constitution cantonale.

IMP: Etes-vous d'avis que le débat est insuffisant actuellement au Parlement? Si oui, que faire pour qu'il s'amplifie?

J.-M. C.: Je profite de cette question pour dire que les critiques dont fait l'objet le Parlement ne sont pas justifiées. Il faut savoir ce qu'est un Parlement et, pour le juger, le placer dans son véritable contexte. Un Parlement n'est pas

une assemblée constituante. C'est très différent. Il est bien évident que certains débats parlementaires, de par leur nature même, ne peuvent pas être très passionnants.

Pour avoir déjà visité quelques autres Parlements en Suisse, je peux vous assurer que le Parlement jurassien tient facilement la comparaison et qu'il n'a rien à envier aux autres législatifs cantonaux. Il faut que cela soit dit une fois pour toutes. Partout le processus du débat parlementaire est trop complexe. Par exemple, un texte législatif passe en premier lieu sur les bancs des commissions, puis dans les groupes parlementaires pour une première lecture. Le projet retourne alors en commission pour l'élaboration d'un compromis. Il n'est pas rare qu'un texte fasse plusieurs fois la navette. Il y a de nombreux exemples. Le travail est donc ainsi poli lorsqu'il arrive au Parlement. Evidemment, du point de vue du spectacle, les séances du Parlement n'ont alors plus beaucoup de relief. Mais il faut reconnaître et dire qu'en résultent incontestablement un gain de temps et une plus grande efficacité. Le tout est de savoir ce que nous voulons et ce sera une des tâches de la commission parlementaire spéciale d'aborder cette question.

Propos recueillis par Victor Giordano

Travaux routiers: multiples soucis

Devis et délais tenus à Soyhières

Le Service des ponts et chaussées et le Département de l'équipement ont tenu hier à Delémont une conférence de presse qui démontre les multiples soucis que provoquent l'élaboration et la conduite de chantiers routiers. Le ministre François Mertenat a exprimé sa satisfaction au sujet de l'évitement de Soyhières, chantier test avant ceux de la N16.

Le devis a été tenu (51,6 millions dépensés pour un crédit de 49 millions). La part cantonale tombe de 10 à 9,3 millions, vu que le taux de la subvention fédérale passe de 70 à 81 pour cent. Tous les objectifs du chantier ont été atteints, sauf un mais de taille: la qualité des ouvrages rendus. La contribution des CFF atteindra 14,5 millions, celle de la Confédération 29,2mil-

lions. Il a été possible d'aménager trois tronçons de routes cantonales, via Mettembert, Pleigne et Movelier.

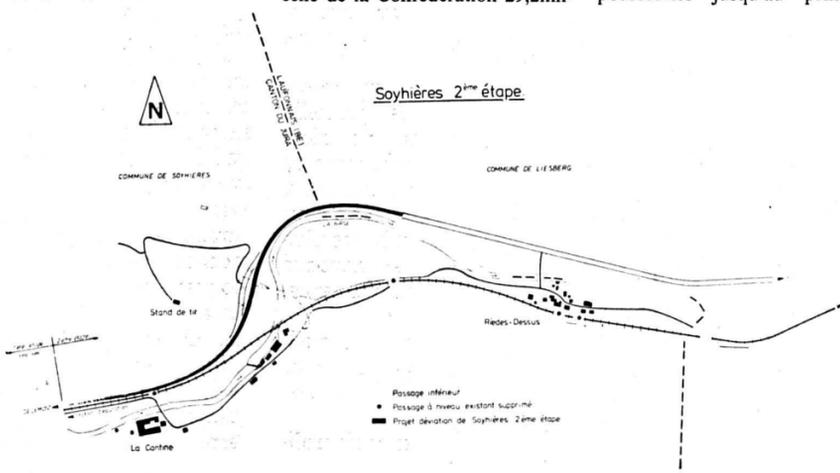
Mais des suintements s'écoulent du passage inférieur. Il en résulte des risques d'accidents en hiver. Les investigations faites ne donnent pas de résultats. Elles seront poursuivies jusqu'au printemps

1989. La qualité du béton prête aussi à controverse. L'Etat a émis toute réserve quant aux frais de remise en état. Il espère trouver un accord avec les entreprises concernées réunies en consortium.

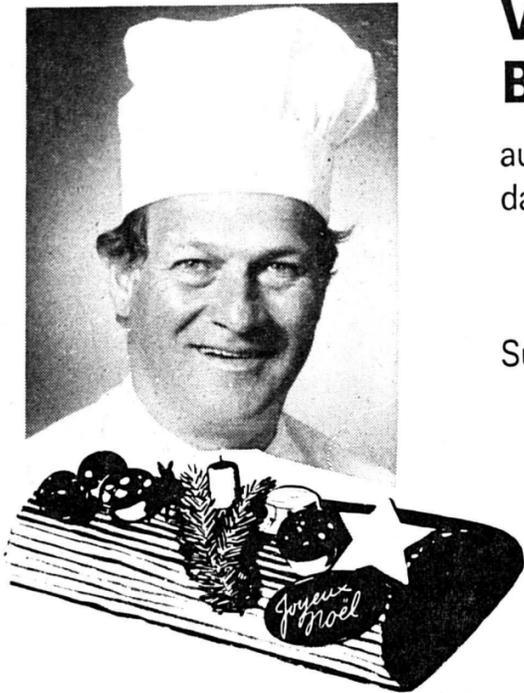
Les travaux de la seconde étape sont en cours d'élaboration. Ils dépendront de la participation financière des CFF, soit l'aménagement de la route cantonale et la suppression de passages à niveau traversés par des chemins communaux. Le devis porte sur 7,5 millions, dont 4,5 de subventions fédérales. Les travaux devront être achevés avant ceux du doublement de la voie jusqu'à Liesberg, prévus en 1996-1997.

En plus des traversées de Courfaivre, Charmoille et de l'entrée de Porrentruy, la route d'évitement urbain de Delémont pose des problèmes. Si la commune l'exige, l'Etat étudiera d'autres possibilités que le projet qui a suscité 95 oppositions.

V. G.



printemps



Vous vous régalerez avec la BÛCHE DE NOËL de notre chef pâtissier!

au kirsch, moka, chocolat, praliné, elle vous est proposée dans 4 grandeurs:

8.50 12.50 19.- 22.-

Sur demande, bûches plus grandes, passez vos commandes au bar.

Autres spécialités, fabrication maison:

soufflés glacés Grand Marnier, tourtes Forêt-Noire, cakes aux marrons, Saint-Honoré, bombes et vacherins glacés, religieuses, eugénies, petits fours, noix et dattes fourrées au massepain, biscuits sablés, feuilletés salés, quarts de canapés.

Lundi 19 décembre, ouvert sans interruption de 8 h à 18 h 30

A vendre

Range Rover Vogue

injection, 11.87, bleu métallisé, 35 000 km, Fr. 41 200.-
☎ 038/33 66 33

Superbe Mercedes-Benz 200 W 123

4 vitesses, 1976, jaune. + 4 roues à neige complètes. En parfait état. Expertisée. Garantie totale. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant. M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne ☎ 032/51 63 60



LIQUIDATION TOTALE

Grande baisse: vos cadeaux à meilleur prix!

Ne vous tracassez plus, vous trouverez chez nous les cadeaux qui donnent chaud au corps... et au cœur, emballés dans de superbes papiers de fête.

Il reste un très grand choix:

Chemises, pulls, gilets, pyjamas, peignoirs, écharpes, cravates.

Et toujours toute la confection générale pour hommes, boutique pour femmes. Vêtements de ski pour toute la famille.

Complets: 398.- 159.-; 429.- 189.-; 498.- 249.-
Vestons: 159.- 39.-; 198.- 89.-; 249.- 119.-.

Cuir, mouton retourné: 20 à 50% de rabais.

Habits de travail (gr 42 à 64): moitié prix.

2 pour 1: sous-vêtements femmes et enfants, bas Dim.

Jeans: toile et velours, dès Fr. 5.- (gr 32 à 38); Denim, dès Fr. 19.-.

20% sur toutes les nouveautés

Kauf, Carloff, Jockey, Adidas, Levi's, Rifle, Lee Cooper, Norwiss, Driver, etc.

Grande-Rue 5, 2710 Tavannes ☎ 032/91 23 74

Fermé le lundi

Lég. aut. pour cause de cessation de commerce du 8.8.88 au 4.2.89.



Cassettes vidéos
Location
Nouveautés

Vidéo Aventure

Isabelle et Bernard
Rue du Locle 23 - Tél. 039/26 83 77
2300 La Chaux-de-Fonds

SENSATIONNEL !!!



Halle de gymnastique de CORGÉMONT

Vendredi et samedi
16 et 17 décembre à 19 h 45

12^e match au loto en or

2x35 tournées (Fr. 1.- la carte)

Valeur totale des prix: Fr. 25 000.-

avec 100 lingots en or, ainsi que 25 jambons, paniers garnis, bons d'achats, filets de viande, etc.

Loterie gratuite.

Organisation: FC Corgémont



von gunten
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

Bureau Luthert Saint-Imier

Machine à écrire + écran + disquette + traitement de textes Fr. 1790.-

Prix Noël Fr. 1490.-

Francillon 8
☎ 039/41 26 53

Profitez! Cause changement de modèle il nous reste quelques

CUISINES

en chêne massif ou châtaignier, complètes, avec les appareils, au prix de Fr. 6950.- aussi sur plans ou mesures. Jusqu'à épuisement de stock, ces prix sont accordés uniquement sur nos changements de modèle.

Egalement

SALLES DE BAINS

divers coloris, au prix de Fr. 1350.-.

L'HABITAT Tél. 032/91 32 44
Grand-Rue 8 TAVANNES
Ouvert que le samedi

divers

Husqvarna FORET & JARDIN

Les 4 nouvelles tronçonneuses professionnelles - le meilleur quatuor pour les plus hautes exigences

● jusqu'à 9% de performance en plus pour le même prix
● puissantes, dynamiques, légères, maniables

La qualité des pros pour les pros

- modèle 242 SE 42 cm³
- modèle 254 SE 54 cm³
- modèle 268 XP 67 cm³
- modèle 288 XP 88 cm³



Une offre spéciale vous sera faite par votre commerçant Husqvarna



B. Frei SA

Machines agricoles
2314 La Sagne
☎ 039/31 52 33

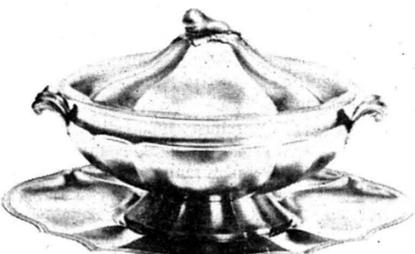
Schmid & Co

Garage de La Brévine
2126 Les Taillères
☎ 039/35 13 35

Werner Wälti

Machines agricoles
Rue du Locle 69
2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 72 50

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Pour NOËL un vaste choix de cadeaux

porcelaine, couverts, cristaux, étain, et arts ménagers



Vous trouverez tous ces articles à notre boutique cadeaux en visitant notre 1^{er} étage

Pour tous vos cadeaux, une seule adresse:

P.-A. KAUFMANN et FILS

Quincaillerie, arts ménagers

Marché 8-10, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 10 56



CANTON DU JURA

Mutation en douceur

Assemblée des délégués du Service médico-social des Franches-Montagnes

Les prestations du Service médico-social des Franches-Montagnes sont toujours davantage appréciées, ce qui se traduit en augmentation du temps de travail pour le personnel et en charges financières accrues pour les communes et l'Etat mais aussi en bien-être pour la population.

Une cinquantaine de délégués avaient répondu présent hier soir à Saignelégier, où se tenait l'assemblée des délégués du service franc-montagnard. L'assemblée présidée par Germain Aubry s'est tenue en présence du président du comité de gestion Daniel Hubleur, de l'adjoint au chef de l'aide sociale Joël Plumey, de l'assistante sociale responsable de Pro Senectute Jura Anne-Marie Philipoff et de tout le personnel social et para-médical du service.

L'assemblée a accepté les différents budgets des services social, de soins à domicile et d'aide familiale qui globalement, avoisinent 615.000 francs à ventiler à la répartition des charges. A noter que c'est la première fois que le budget des aides familiales est agréé par les délégués étant donné que ce service s'est

récemment intégré au Service médico-social des Franches-Montagnes.

DE NOUVEAUX VISAGES

A la suite des départs conjoints de l'assistant social créateur du service, Jean-Marc Veya, et du secrétaire-comptable Frédéric Boichat, une organisation nouvelle a dû être mise sur pied. C'est ainsi que l'assistant social récemment engagé à mi-temps Willy Baumgartner a dû provisoirement intensifier son temps de travail tandis qu'une nouvelle assistante sociale était engagée pour le début 1989, en la personne d'Elisabeth Schneider. Quant au secrétariat, il est assuré ad interim par Viviane Cuenat en attendant l'entrée en service dès le début 1989 de la nouvelle secrétaire-comptable Patricia Donzè.

Une nouvelle aide-familiale engagée à 75% commencera son service en juillet 1989.

Les infirmières de soins à domicile sont toujours davantage sollicitées et appréciées. Pour l'année écoulée, les statistiques démontrent qu'une trentaine de personnes ont pu, soit éviter

d'être hospitalisées, soit rentrer plus tôt de l'hôpital à la maison grâce au soutien médical des infirmières. La politique de maintien à domicile des personnes âgées reste au cœur de leurs préoccupations.

Côté service social, les deux travailleurs sociaux devront s'intégrer durant l'année à venir dans le milieu franc-montagnard et faire connaissance avec les différents Conseils communaux tout en assumant leurs charges d'aide. Ils sont actuellement préoccupés par l'augmentation du nombre de demandes de tutelles et de curatelles.

Enfin un certain nombre de mutations au sein du comité de gestion ont été acceptées par l'assemblée. C'est ainsi que M. Queloz de Saint-Brais, Hutmacher de Soubey et Fernand Saucy des Genevez ont été remerciés pour le travail accompli durant près de huit ans. Danièle Boillat des Breuleux, Janine Marchand de Montfaucon, Solange Gogniat d'Epiquez et Marianne Gogniat de Lajoux viendront renforcer le comité dès l'an prochain.

GyBi

Quel sort pour la Fondation Gentit?

Prochaine assemblée communale aux Bois

L'immeuble communal dit Fondation Gentit connaîtra-t-il enfin son affectation? C'est ce que décidera l'Assemblée communale lundi prochain. On verrait alors sous le même toit les bureaux municipaux et le magasin Coop.

Depuis son achat par la commune, le bâtiment en question a connu divers projets. Situé au centre du village, il pourrait servir à beaucoup d'affectations. Deux projets ont été abandonnés dans une certaine confusion. La dernière mouture est le fruit d'une nouvelle étude menée par le Conseil communal sur mandat de l'Assemblée.

Au rez-de-chaussée, l'arrière et la partie nord seraient louées à Coop La Chaux-de-Fonds pour réaliser un nouveau point de vente libre-service de 140 m² et l'entrepôt annexe de 100 m². Les services communaux occuperaient le reste du bâtiment. Le secrétariat serait aménagé au rez sud ainsi que la

salle du Conseil. Les archives et les installations techniques gagneraient le sous-sol. A l'étage, on trouverait un bureau, l'état civil, une salle pour les commissions et une salle sans affectation précise qui pourrait accueillir par exemple la ludothèque. Le hangar des pompiers, un garage et des surfaces d'entreposage seraient aménagés à la place de l'actuelle grange, avec sortie par l'arrière du bâtiment.

Unaniment favorable, le Conseil demandera à l'Assemblée un crédit de 1,1 million de francs. Quatre cent mille francs seraient financés par la location du magasin. Un prêt LIM de 200.000 francs est espéré. Le reste, soit 500.000 francs, devraient être empruntés.

Pour la commune, la charge annuelle estimée totale du bâtiment pourrait s'élever à 42.000 francs pendant vingt ans, puis 34.000 francs pendant les vingt années suivantes. C'est donc un

effort non négligeable qui sera demandé aux citoyens.

Avec la disparition prochaine du Magasin Arminante, le projet de Coop comblerait un vide dans les possibilités d'approvisionnement dans la localité. Le conseil d'administration de la société vient d'accepter de remplacer son petit magasin vétuste par la surface en discussion. Et l'on voudrait aller vite. Les premiers contacts datent de mai 88. Si la décision de l'Assemblée est favorable, Coop espère ouvrir son nouveau point de vente à fin du premier semestre 89 déjà. Elle sera liée à la commune par un bail de longue durée, avec possibilité d'achat éventuelle. Trois ou quatre employés seront nécessaires pour présenter un assortiment enrichi surtout dans les produits laitiers et primeurs.

Lundi soir, on saura si les citoyens des Bois se sont offert ce grand projet en guise de cadeau de Noël. (bt)

De la voltige au hockey

Rota, Cavelti et Cie à la patinoire de Saignelégier

Après les championnats suisses de gymnastique qui se sont déroulés dimanche à Schaffhouse et qui ont vu le triomphe du Cloclis Flavio Rota, les membres des sélections nationales seront à Saignelégier en cette fin de semaine pour un week-end de détente.

Dans le cadre de ce bref stage au Centre de loisirs, les meilleurs gymnastes de Suisse chausseront leurs patins pour disputer un match de hockey, samedi à 15 heures.

Les sélectionnés du cadre A, emmenés par Rota et les grands champions que sont Sepp Zellweger et Bruno Cavelti, affronteront les membres de la sélection junior.

Ces champions de l'acrobatie et de la voltige s'efforceront de démontrer qu'ils sont aussi à l'aise sur la glace qu'aux barres parallèles.

C'est donc à un grand spectacle, gratuit par-dessus le marché, que sont conviés tous les sportifs de la région samedi à 15 heures. (y)

A l'eau la rumeur

Listériose dans la région

De milieu médical autorisé, l'on peut affirmer qu'il n'y a aucun cas déclaré de listériose dans la région et notamment dans les Franches-Montagnes.

Une rumeur persistante qui se répand ces jours comme une traînée de poudre entre Les Bois, Le Noirmont et le vallon de Saint-Imier rendrait l'eau du Syndicat des Franches-Montagnes (SEF) responsable d'un cas de listériose prétendument déclaré chez une habitante des Bois.

Or cette habitante qui est hospitalisée souffre bien d'une affection bactérienne mais qui n'a aucune relation proche ou lointaine avec la listéria.

En outre la listéria ne se transmet généralement pas par

l'eau. Plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une affection bactérienne telle que la salmonellose, notamment l'absorption de pâtisseries, de viande, de fromages ou d'eau contaminés.

En ce qui concerne l'eau de la SEF nous avons mené l'enquête tant auprès du chimiste cantonal que des responsables de la SEF qui nous ont affirmé qu'aucune demande d'analyse particulière ne leur avait été soumise ces jours derniers, qu'aucune panne de chloration n'avait été enregistrée sur le réseau et qu'à ce jour on pouvait affirmer que l'eau de la SEF n'était pas mise en cause.

GyBi

Concerts de Noël prometteurs

Aux Bois et aux Breuleux

Les Chœurs-mixtes des Bois et des Breuleux ont préparé pour cette période de l'Avent, un concert de Noël qui sera présenté dans les églises de ces deux villages. Les dernières mises au point ont été effectuées durant cette semaine avec un bel enthousiasme tant par les chanteuses et chanteurs que par les deux directeurs MM. Laurent et Patrick Willem.

Le public aura l'occasion ainsi d'entendre des Noëls ayant des origines populaires différentes qui devraient donner aux auditeurs, l'illusion de faire un grand voyage au travers d'œuvres ayant la fête de la Nativité comme point commun.

Des poèmes de liaison récités par M. Laurent Jobin et dont les auteurs ont pour nom Charles Pégué, Francis Jammes, ou encore

Philippe Moser et Vincent Lachausse qui devraient former un tout avec les chœurs, prouveront à l'évidence que les deux chorales possèdent un véritable sens de tout ce qui est beau.

Il est assez rare d'entendre deux orgues dialoguer dans la même église. C'est pourtant sur deux instruments, que s'exprimeront Mlle Nathalie Martinoli et M. Georges Catin, qui en guise d'introduction, interpréteront «Choral et Menuet gothique de Léon Boëllmann».

Le concert prendra fin avec l'exécution d'extraits de la Cantate de Noël pour chœur-mixte et orgue de J. S. Bach.

Deux concerts sont prévus, soit en l'église des Bois le samedi 17 décembre 1988 à 20 h 15 et le dimanche 18 décembre à 17 h en l'église des Breuleux. (ac)

CARNET DE DEUIL

SAINTELÉGIER. - Une année après son hospitalisation, M. Louis Boillat s'est éteint à l'âge de 86 ans. Le défunt a passé toute sa vie à Saignelégier, son village natal. Après un apprentissage de boîtier, il a travaillé longtemps dans l'entreprise Mirval puis jusqu'à sa retraite à l'âge de 73 ans à la fabrique AC Miserez.

Tout en travaillant à l'usine, il exploita un petit domaine agricole. Il fut un des derniers paysans de la région à refuser la mécanisation et à effectuer tous ses travaux à l'aide de chevaux francs-montagnards.

En 1928, M. Boillat avait épousé Mlle Eugénie Boillat d'Indéviliers (France). Le couple a élevé une belle famille de sept enfants qui lui ont donné 15 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Veuf depuis 1976, Louis Boillat fut très entouré par tous les siens. M. Boillat était un homme débordant d'énergie. Il consacra toutes ses forces à son travail et à sa famille. Octogénaire, il effectuait encore de très longues promenades et randonnées pédestres au travers de ses chères Franches-Montagnes. (y)

LES BREULEUX

Fermeture du bureau communal

La traditionnelle vente de sapins de Noël se déroulera le samedi 17 décembre 1988 de 9 h à 12 h au garage de la voirie aux Vacheries-des-Breuleux.

D'autre part, le bureau communal fermera ses portes le vendredi 23 décembre 1988 à 12 h pour les rouvrir le mardi 3 janvier 1989 à 13 h 30. (ac)

Rédaction jurassienne:
Gladys Bigler
032/97.49.13

Vous le savez?
dites-le nous...
039/211 135

AVIS MORTUAIRES

Je suis le Chemin,
La Vérité et la Vie,
Personne ne vient au Père
que par Moi!

La famille, les parents, les amis de

Madame Marguerite RICHARD-DESSOULAVY

ont le pénible devoir de faire part de son décès survenu jeudi, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 décembre 1988.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des Gentianes 11
2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ DES FRIBOURGEOIS «LE MOLÉSON»

a le devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Angèle CLERC

Mère de Mme Juliette Maire, marraine du drapeau et membre de la chorale.

Belle-mère de M. André Maire remplaçant du porte-drapeau.

L'office de sépulture aura lieu le samedi 17 décembre 1988 à 14 heures en l'église de Belfaux/FR.

LE LOCLE
La famille de

MONSIEUR GILBERT VONLANTHEN

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LE LOCLE
La famille de

MADAME GENEVIÈVE GRANDJEAN-MAIROT

très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

IN MEMORIAM
1987 - 16 décembre - 1988

Déjà un an que tu nous as quittés, cher petit

ALEXANDRE

Jamais on ne t'oubliera.

Ton papa et ta maman

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Tél. 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Pettignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egler. - Sports: Laurent Guyot, Michel Déruns, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Déruns. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale
Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

Suisse
Publicitas

A cadeaux sonores, plaisirs de fête!

Réveil en douceur!
Ce radio enregistreur avec double deck vous réveille «tout sourire». OUC/OM/OL/OC, 5 stations fixes en OUC et 15 en AM, fonction réveil, High Speed Dubbing. Des premières aux dernières heures de la journée, toujours présent!

298.-
Sanyo MW-745
SANYO

138.-
Panasonic RX-FM 14 DL
Panasonic

Réception «haute sécurité»
Design très actuel, technique de pointe. Récepteur/enregistreur OUC/OL/OM/OC, 2 x 7 W musique, aliment. secteur/piles. Noir, gris et blanc. Tout exprès pour vous!

125.-
Sanyo MGP 510
SANYO

Un compagnon sympa et très raffiné!
Dans les «baladeurs» aussi, il y a beaucoup d'appelés... mais peu d'élus! Celui-ci est un modèle du genre: autoreverse, lecteur de cassettes, Dolby B, avant/arrière rapides, prise adaptateur secteur, noir et rouge. Tip-Top!

Les avantages Expert: conseils, top-service, grand choix, prix très étudiés!

brügger
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212 19964

expert

En Europe, les magasins spécialisés en Radio-TV-HiFi-Vidéo se distinguent par ce label.

Notre nouvelle spécialité en chocolat:

Daniel Jean Richard
un cadeau apprécié de votre chocolatier

Edouard Jacot
Le Locle
☎ 039/31 45 69 60688



RTN-2001
Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR
6.03 Couleur Café
6.45 Bulletin neuchâtelois
7.00 Info SSR
7.45 Bulletin neuchâtelois
8.00 Info SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
10.00 Info SSR

Si par le plus grand des hasards, vous n'avez jamais écouté la rubrique Monsieur Cuisine, le vendredi à 10 h 30, sachez qu'il n'est pas (encore!) trop tard pour vous y mettre. A l'approche des fêtes, Bernard saura vous conseiller et adjoindre à vos recettes éprouvées la pincée de fantaisie qui fait toute la différence!

11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Info SSR
14.00 Secteur Privé
15.00 Info SSR
16.30 Hit-Parade
17.00 Info SSR
17.50 Pyjama vole
18.00 Info SSR
18.30 Journal neuchâtelois
19.00 Eglises-actualités
19.30 A voz de Portugal
20.30 Party-mix
24.00 Musique de nuit (Hector)

gastronomie

Brasserie la Petite Poste
Avenue Léopold-Robert 30a,
☎ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles Brand

ce soir tripes
14935

Café du Patinage
Ce soir
filets de perche
Fr. 18.-
☎ 039/28 25 76 19980

Restaurant de Biaufond
Vacances annuelles
du 19 décembre au 12 janvier inclus.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous
19969

☆☆☆☆☆☆☆☆

Hôtel du Cheval-Blanc
Hôtel-de-Ville 16
La Chaux-de-Fonds

Menu de Saint-Sylvestre
Consommé au porto
Cocktail de crevettes ou Jambon à l'os sauce mayonnaise
Filet de bœuf Pommes allumettes Epinards en branches
Tourte Forêt-Noire
Colonel
Fr. 30.-
Prière de réserver s.v.p. au ☎ 039/28 40 98 103311

☆☆☆☆☆☆☆☆

PARTAGAS
cigares de La Havane
20% de rabais

Manroni
Charrière 12 ☎ 039/28 67 75 19978

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement votre. 15.05 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition, par J. Bofford. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 Jazz. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

7.15 revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Théâtre: *Krieg ist, d'E. Kocher*. 21.30 Nouveautés chez les chasseurs de son. 22.00 Express de nuit.

fjm France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Magazine international. 14.00 Rosace. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.20 Premières loges. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Looping. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine politique. 19.00 Eclair de lune. 20.00 Couleur 3 ou le défi. 22.30 Radio suisse romande 1.

gjb Radio Jura bernois

9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Mondes extraordinaires. 10.30 Les vieux tubes. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphages. 18.30 Activités villageoises. 19.30 Jazz panorama. 20.00 La chasse au Dary (jeux).

boutique
5c

Nouveau Surplus 5c
à La Chaux-de-Fonds
rue de la Balance 12
(entrée rue du Collège).
Mode pour hommes et femmes

Marques:
Tat Too
Esprit
Apropos
Farrow
Americano
Chaussures:
Ferrari, Slang

5c 19959

MONTFAUCON
Salle de Spectacles
16 et 17 décembre 1988
dès 20 heures

FORMIDABLE LOTO
de la Société de cavalerie des Franches-Montagnes
2 TONNES DE VIANDE
Paniers garnis, sucre, miel, têtes de moine, etc.

- Au début de chaque soirée: **une passe gratuite**
- En fin de soirée: **carton spécial (un demi-porc)**

62711

SUPER OFFRE
TV couleur Panasonic TX-C78

Ecran 70 cm, plat, rectangulaire, stéréo, télétexte, 50 programmes, égaliseur, 3 entrées vidéo, 4 haut-parleurs; avec télécommande.

1690.-
au lieu de 2490.-

dubois
Rue Philippe-Henri-Mathey 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 40 18995

Dimanche 18 décembre dès 18 h 30 à la Collégiale de Saint-Imier

Concert de Noël
par le Corps de Musique

Direction: Gérard Viette
Avec à l'orgue: Mlle Jacot
et à la trompette: M. Bernard.

Entrée libre - Collecte. 55028

Visitez l'exposition-vente
meubles et objets anciens authentifiés par certificats

Entrée libre tous les après-midi, sauf le lundi ou sur rendez-vous.
Parking privé.

STEUDLER-ANTIQUITÉS
Boulevard des Endroits 2 - ☎ 039/26 52 49
2300 La Chaux-de-Fonds 18959

Ville de La Chaux-de-Fonds

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957

met à l'enquête publique

le projet présenté par les services techniques des Travaux publics au nom de: **Commune de La Chaux-de-Fonds, pour la prolongation de la rue des Champs en direction Est.**

Le plan de situation peut être consulté au bureau de la Police du feu et des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 7 au 21 décembre 1988.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

123017 Conseil communal

MAJORQUE 1989

La brochure UNIVERSAL est arrivée. Venez vous la procurer à notre agence ou commandez-la au moyen du coupon ci-dessous:

----- ✂ -----

Veuillez m'envoyer la brochure UNIVERSAL 1989

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

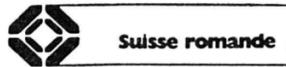
à retourner à Voyages **marti**
Treille 5, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/25 80 42 000046

immobilier

A vendre
VILLA FAMILIALE

quartiers Sud
8 chambres de différentes grandeurs, dont une avec cheminée, sur 3 niveaux équipés chacun d'installations sanitaires. Accès sur terrain arborisé de 1200 m². Grand garage, cave et galetas.

Pour traiter: Me Jean-Daniel Kramer, avocat, avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 14 15 ou Me Roland Châtelain, avocat, avenue Léopold-Robert 42, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 71 55 19947



- 9.20 Demandez le programme
- 9.25 Ski alpin
- 10.15 Le huitième ciel Documentaire
- 10.30 Petites annonces
- 10.35 Dallas Trompe l'œil
- 11.20 Petites annonces
- 11.25 Ski alpin Slalom dames 2e manche en direct d'Altenmark
- 12.20 Les jours heureux (série) Al retrouve Rosa.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 La fille du corsaire noir Film de M. Soldati (1954).
- 15.20 24 et gagne
- 15.25 Neville Brothers
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Rahan Les enfants du fleuve.
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Douce France (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets Avec F. Daurèle.
- 19.30 TJ-soir



A 20 h 05
Tell quel
Accident de la route: l'ardoise infernale. La vie d'une famille de modestes artisans à Delémont est bouleversée par les prétentions financières de la Caisse de pensions du Jura.
Photo: une famille modeste doit faire face à une lourde facture. (tsr)

- 20.40 Inspecteur Derrick (série) Bavure.
- 21.45 La Suisse à Paris Revue électronique franco-suisse.
- 22.50 TJ-nuit
- 23.10 Starsky et Hutch (série) Que la vengeance est douce.
- 23.55 Bulletin du télétexte

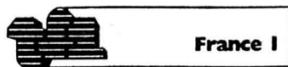


- 13.00 Les rues de San Francisco
- 13.50 Skerlock Holmes à New York Téléfilm américain de Boris Sagal, avec Roger Moore, John Huston, Patrick Macnee et Charlotte Rampling (1977, 100')
- 15.30 Autour de minuit Comédie dramatique française de Bertrand Tavernier, avec Dexter Gordon, François Cluzet, Gabrielle Haker, Christine Pascal et Herbie Hancock (1986, 131')
- 17.40 Flies à tout faire Série américaine produite par Robert Myman, Leon Tokatyan et Rick Kellard, avec John Ritter, Barbara Bosson, Sydney Walsh (1987)
- 18.05 Les voisins Série australienne
- 18.35 Cliptonic
- 19.00 La pluie d'étoiles Jeu animé par Philippe Robin
- 19.30 Les rues de San Francisco Série américaine avec Karl Malden, Michael Douglas
- 20.24 Ciné-journal suisse



A 20 h 30
Tueurs de flics
Comédie dramatique américaine de Harold Becker, avec John Savage et James Wood (1979, 120')

- 22.30 L.A. Law Série américaine avec Harry Hamlin, Richard Dysart, Susan Dey, Alan Rachins et Corbin Bernsen
- 23.20 La corde raide Thriller américain de Richard Tuggle, avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya et Alison Eastwood (1984, 110')
- 1.10 Shéhérazade Film érotique (83')
- 2.25 New York 1997 Film à suspense futuriste de John Carpenter, avec Kurt Russell, Lee Van Cleef et Isaac Hayes (1980, 100')



- 6.27 Une première
- 7.40 Club Dorothee matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.05 Haine et passions (série)
- 9.45 Viva la vie
- 10.25 Drôles d'histoires (série)
- 10.50 Et avec les oreilles
- 11.15 C'est déjà demain (série)
- 11.40 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.05 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Côte ouest (série)
- 14.30 Tout comme un homme Téléfilm de M. Boisrond.
- 15.55 La chance aux chansons La plus belle affiche.
- 16.30 Ordinaire
- 16.50 Club Dorothee
- 17.50 Chips (série)
- 18.45 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.30 Tapis vert
- 20.35 Avis de recherche Avec F. François.



A 22 h 25
Sirocco
Présenté par Carlos. Une première: chez les Pygmées - Bikini: l'atoll atomique - Beauty parlor - Terre notre mère - Le Bororo de dieu Niger.
Photo: Carlos. (tsr)

- 23.20 Journal - Météo
- 23.35 Quand passent les cigognes Film de M. Kalatozov (v.o., 1958), avec A. Batalov, T. Samoïlova, A. Chvorine. A Moscou et en Sibérie, aux pires heures de la guerre. Le triste roman d'amour d'une jeune soviétique. Durée: 95 minutes.
- 1.05 Méaventures (série)
- 1.30 Cités à la dérive (série)
- 2.20 Symphonien (série)
- 2.45 Sirocco
- 3.40 Histoires naturelles

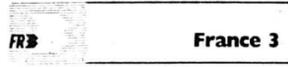


- 6.45 Télématin
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 11.25 Aline et Cathy (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Bonjour la télé La lettre dans un taxi.
- 15.55 Flash info
- 16.00 Du côté de chez Fred Spécial Cecil Beaton.
- 17.10 Flash info
- 17.15 Graffitis 5-15
- 17.55 «V» (série) L'échange.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Flash info
- 19.35 La baby-sitter (série) Rencontres du 3^e âge.
- 20.00 Journal
- 20.35 Météo
- 20.40 Jean de Florette L'eau des collines: 2^e partie. Ugolin indique le chemin de la citerne à Jean et à sa petite famille.
- 21.55 Apostrophes La fête des beaux livres. Avec A. Blondin, P. Aubert, P. Chagny, J.-L. Ferrer, M. Guerrin, Tardi.
- 23.15 Journal
- 23.25 Météo



A 23 h 30
Circonstances atténuantes
Film de Jean Boyer (1939), avec Michel Simon, Arletty, Dorville, etc. En 1939, à Paris et en banlieue. A la suite d'une série de quiproquos, un ancien procureur de la République devient chef de bande pour mieux ramener dans le droit chemin de sympathiques truands et leur égarie. Durée: 90 minutes.
Photo: Arletty et Michel Simon. (a2)

- 0.55 Du côté de chez Fred

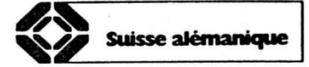


- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.25 Espace 3
- 11.30 Victor
- 11.45 Croc-note show
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 Ski acrobatique En direct de la Plagne.
- 13.30 Allô! Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 Regards de femme
- 14.30 la chasse aux hommes (série)
- 15.30 Télé-Caroline
- 17.05 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Cases de Noël
- 20.02 La classe
- 20.27 Spot INC



A 20 h 30
Le loufiat
Série avec Florent Pagny, Anne Gautier, Michael Lonsdale. Premier épisode. De nos jours, sur la côte normande. L'itinéraire d'un jeune homme qui découvre la vie à travers l'apprentissage de son métier.
Photo: Florent Pagny et Anne Gautier. (fr3)

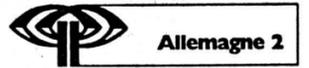
- 21.35 Thalassa Les Glénans.
- 22.25 Soir 3
- 22.50 Norma Jean dite Marilyn Monroe
- 23.40 Musiques, musique Variations sur un thème de Schumann, de J. Brahms, interprétées par E. et T. Heidsieck.
- 23.50 La survivante Fiction de B. Mazeas.
- 0.45 Espace 3
- Demain à la TVR**
- 9.55 et 12.25 Ski alpin (DRS)
- 11.00 Empreintes
- 11.15 Imédias
- 11.45 Derrick
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Case postale 387



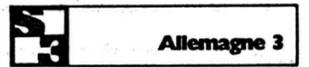
- 13.55 Tagesschau
- 14.00 Nachschau am Nachmittag
- 16.10 Tagesschau
- 16.15 DRS nach vier
- 17.00 Mikado
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Heidi
- 18.20 Briefe aus Dallas
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Fyraabig
- 21.00 Menschen, Technik, Wissenschaft
- 21.55 Tagesschau
- 22.15 Under Fire - Unter Feuer (film)



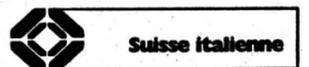
- 13.15 Europa gegen Dallas
- 14.00 Flickerl und Fleckerl
- 14.30 Roncalli
- 15.30 Tagesschau
- 15.35 Vorhang auf, Film ab
- 16.00 Alles tote Hose (film)
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Irrtum des Herzens (film)
- 21.45 Plusminus
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Sportschau
- 23.30 Ins Herz getroffen (film)



- 15.55 Heute
- 16.00 Waldheimat
- 16.25 Freizeit
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Engel auf Erden
- 18.15 So läuft's richtig
- 19.00 Heute
- 20.15 Eurocops
- 21.10 Vorwärts, Fälle!
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Das literarische Quartett
- 22.15 Kelly, der Bandit (film)



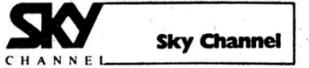
- 9.00 Schulfernsehen
- 17.00 Zoom
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Hallo Spencer
- 18.30 Die Campbells
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Kinokalender
- 20.15 Menschen unter uns
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Kulturszene
- 21.45 Wortwechsel
- 22.35 Das französische Kino der 30. Jahre



- 16.00 TG flash
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.00 La scatola magica
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Doppia coppia (film)
- 21.45 Centro
- 22.50 TG sera
- 23.10 Il bacio della donna ragno



- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Fantastico bis
- 14.15 Le interviste di tribuna politica
- 14.30 Discoring
- 15.00 Conoscere
- 16.15 Big
- 18.05 Domani sposi
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Sul lago dorato (film)
- 22.05 Telegiornale
- 22.15 Morire



- 14.30 Thailand panorama
- 15.00 Elephant boy
- 15.30 Seven little Australians
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Gadget
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ghost and Mrs. Muir
- 19.30 Manimal
- 20.30 Canon fashion TV-FTV
- 21.00 Hysteria (film)
- 22.50 Ford snow report
- 23.00 NFL American football 1988/1989
- 24.00 Countdown

A PROPOS

Frédérique Chablot et Henri Hartig, dans «Tell Quel», rapportent des faits, à notre connaissance pas contestés. Il y a dix ans, un fils «pique» dans la poche du paletot de son père la clef de sa voiture. Le conducteur a un accident qui blesse un automobiliste innocent, fonctionnaire d'Etat, depuis lors resté handicapé. Le coupable paie amende et frais. Deux ans plus tard, il décède d'une overdose. Cinq ans passent. Un beau jour, la famille reçoit de la caisse des pensions de l'Etat un commandement de payer de... 250 mille francs, comme qui serait non-couverte par la R.C. du véhicule (depuis lors, le montant des couvertures a été considérablement aug-

menté pour tout le monde, sans lien avec cette affaire). Commence une intense bataille juridique, où le détenteur du véhicule finit par obtenir gain de cause devant un tribunal cantonal. Affaire close? Elle aura laissé derrière elle bien des séquelles, la maladie dépressive d'un chef de petite entreprise, des soucis sur l'avenir même de cette entreprise. Mais la sérénité à peine retrouvée que tout repart: la caisse des pensions vient de s'adresser au tribunal fédéral.

C'est l'épouse qui répond en général aux questions de l'équipe TV, le mari souvent silencieux, comme accablé au souvenir de ces batailles, du drame ancien provoqué

par l'accident dont le fils fut certes coupable et d'un décès. Pour la caisse des pensions comme pour l'artisan, les frais juridiques auront été élevés. Il est vrai qu'une institution puissante s'en tire sur ce plan mieux qu'un artisan fragilisé! C'est le pot de terre contre le pot de fer...

Dès lors, le téléspectateur devient témoin, peut-être même un peu juge quand il se pose quelques questions. Je fais part de ce qui me trouble dans cette affaire d'ardoise infernale. Tout aurait pu s'arrêter si la famille Gergen avait accepté de payer vingt mille francs: elle a refusé de le faire. Mais où est la logique qui permet de passer d'un commandement de payer de 250

mille francs à une indemnité de vingt mille, qui ne doit dès lors plus couvrir que des frais administratifs et juridiques. La caisse des pensions semble bien faire preuve en l'occurrence d'un acharnement juridique fort éloigné de ce qui semblerait être de la justice, à savoir «passer l'éponge». Car un tel acharnement juridique sur des principes risque bien d'être encore la cause de troubles pour des gens qui estiment avoir déjà assez «payé» dans leurs malheurs la faute ancienne de leurs fils. Freddy LANDRY

● Tell Quel, TVR, ce soir à 20 h 05, reprise dimanche à 11 h 00.

L'ardoise infernale

Le loufiat: un personnage attachant

Vous vous souvenez peut-être avoir regardé, en novembre 87, un téléfilm intitulé «Le loufiat». Il s'agissait en fait de l'épisode pilote de cette série, ce fameux épisode pilote dont dépend la suite du tournage.

Les téléspectateurs ayant visiblement bien apprécié l'histoire, qui les changeait agréablement des éternelles aventures de commissariat, six épisodes ont donc été tournés pour faire suite à ce téléfilm, dont il nous sera pro-

posé ce soir une version raccourcie. «Le loufiat», inspiré du livre «Les chiens ivres» de Raoul Mille (1973), a pour cadre - original - les coulisses d'un grand restaurant. Un milieu que l'on connaît mal et qui a pourtant l'air fort intéressant si l'on en juge par les aventures vécues par le héros, Michel.

Celui-ci, on s'en souvient, était incarné par Florent Pagny, qui mène parallèlement une carrière

de chanteur pour laquelle il a récemment obtenu une «Vic-toire» de la révélation masculine de l'année. La présence de l'acteur, qui composait un personnage très attachant, a certainement été pour beaucoup dans le succès remporté par l'épisode pilote. Mais Florent Pagny ne tenait pas à reprendre le rôle. C'est pourquoi, à partir de la semaine prochaine, il sera remplacé par Didier Terron (qui incarne dans l'histoire Laurent,

le frère adoptif de Michel). Surtout, ne soyez pas déçus: ce jeune comédien a su se tirer de ce rôle avec beaucoup de talent. On le suivra avec plaisir tout long de son apprentissage qui le conduira dans divers restaurants français, suisses, allemands et autrichiens. Un apprentissage qui prendra vite des allures initiatiques. Car Laurent n'apprendra pas que son métier. Il apprendra aussi la vie. (ap)

● FR3, ce soir 20 h 30

Agie: restructurer pour gagner

Bien que positionné dans le monde traditionnel de la machine-outils, le groupe Agie ne propose que des produits de haute technologie: installations de découpage par étincelage, lasers, technique d'automatisation, etc. En phase de restructuration, le groupe n'a pas enregistré lors de son dernier exercice, bouclé à fin mars dernier, des résultats extraordinaires. Mais attention à 1989 !

Le président et délégué du Conseil d'administration d'Agie Losone, M. Ferdinand Hermann, considérant que l'année 87 était entrée dans l'histoire comme une année de mise à l'épreuve accompagnée d'exigences élevées en matière de flexibilité. «Notre société n'a pas pu se soustraire à tous ces éléments, ce qui ne peut être imputable au management. «Le tassement du marché aux Etats-Unis dû au dollar américain a lourdement frappé tous les constructeurs d'installations d'étincelage. Notamment les concurrents japonais ont dû accepter des reculs de la production qui ont en partie atteint 30% et ils ont tenté de compenser cela sur les marchés européens. Il s'en est suivi une augmentation de la pression sur les prix. Le rendement enregistré en 1987/88 par Agie reflète cette situation, constatait M. Hermann.»

En dépit des difficultés mentionnées plus haut, le groupe Agie

a réussi à augmenter la rentrée des commandes, maintenant son plein-emploi. Pour préserver ses chances d'avenir, Agie a étendu les têtes de pont ou les a restructurées:

- amélioration de l'organisation de vente et de marketing pour approfondir et élargir les marchés.
- développement de produits dans la gamme traditionnelle, lancement de nouvelles installations d'enfonçage, amélioration des performances et de la qualité des installations de découpage.
- rationalisation des opérations de production et amélioration des postes de travail
- amélioration de la gestion et du flux des matières.
- transferts ponctuels de la production à l'étranger, afin de tenir compte de la profonde évolution des rapports commerciaux et monétaires. L'objectif consiste à implanter de petites unités flexibles à proximité des marchés commerciaux importants, afin de proposer des produits adaptés aux marchés et des solutions proches des clients.

C'est dans cette optique qu'il faut considérer l'acquisition par Agie du principal constructeur américain d'installations d'étincelage, Elox.

- maintien du noyau intellectuel et matériel de la technique d'étincelage dans le canton du Tessin.

- investissements du groupe Agie dans des techniques proches telles que l'usinage au laser avec des

lasers solides (laser YAG) ou gazeux (laser au CO²), les commandes numériques et les logiciels jusqu'à la conception assistée par ordinateur et à la production intégrée par ordinateur. Des mesures qui soulignent la position visée par Agie dans les technologies d'usinage modernes.

NOUVELLE TÊTE

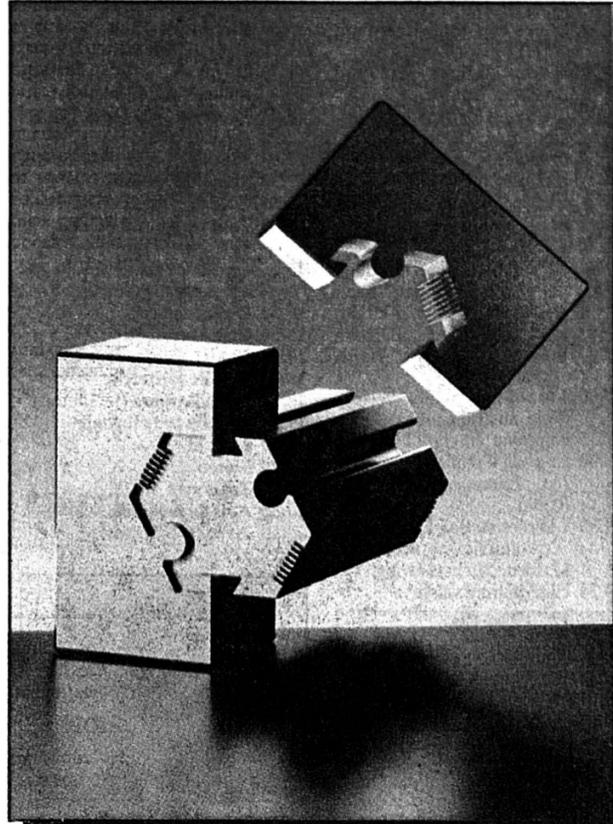
Pour diriger ses secteurs d'activité du groupe, Agie a fondé le 1er avril dernier la société Agie Management AG, dont la stratégie repose sur deux axes principaux:

- poursuite du renforcement de l'étincelage.
- renforcement du secteur de la technique de production et d'automatisation. Ce qui entre dans l'optique de diversification avec un accent sur le secteur du laser.

BONNE RENTRÉE DES COMMANDES

Bien que la rentrée des commandes ait dépassé les espérances, les conditions de 1987 ont fait que le chiffre d'affaires a diminué. Mais les nouveaux produits d'enfonçage par étincelage, l'Agietron et de découpage, Agiecut ont entraîné une croissance globale des parts du marché.

Elox, qui occupe 80 collaborateurs à Davidson, en Caroline du Nord, et qui réalise un chiffre d'affaires de près de 30 millions de dollars a donc été acquis l'an dernier. La société américaine pour-



La technologie du découpage par étincelage, spécialité d'Agie, permet la réalisation de pièces étonnantes.

suivra ses activités de manière indépendante, mais en profitant de la technologie d'Agie Losone. Le marché américain est désormais bien élaboré pour Agie.

A FOND SUR LE LASER

Agie n'a pas tardé à se rendre compte que la technologie du laser offre un spectre de mise en œuvre très large mais peut aussi se substituer à l'étincelage ou du moins le compléter. C'est pourquoi le groupe a procédé à des acquisitions dans des sociétés de participation opérant dans le domaine en question.

Par ailleurs, la position en matière de CNC a été renforcée. Enfin, pour faire face à une concurrence aux dents longues, Agie a investi des sommes importantes dans son organisation de commercialisation.

MOINS 5,3% AU CA

Le chiffre d'affaires net du groupe est ressorti à 293 millions de francs, soit 16 de moins qu'en

86/87. Le bénéfice net en a fait les frais, puisqu'il atteint péniblement 2,4 millions de francs, contre 9,6 une année auparavant. Quant au cash-flow, il a perdu 55% de sa valeur de 86 à 14 millions de francs.

Avec l'excellente conjoncture de 1988 et une organisation peaufinée, Agie est optimiste pour l'exercice en cours. De toute façon, les surprises ne viendront pas des cours de change qui se sont stabilisés. Dans l'optique actuelle, les chiffres seront donc largement supérieurs à ceux du dernier exercice.

Signalons par ailleurs qu'Agie dispose d'un capital en bons de participation de près de 7 millions. Avec un cours au plus bas à 265 francs en février, le marché s'est montré bien disposé pour ce titre, puisqu'il cote actuellement 380 francs, pratiquement au plus haut. Certainement un bon présage pour 89.

J.H.

Un peu de monnaie ?

Le marché monétaire deviendrait-il irrationnel ?

Cette question, on peut légitimement se la poser après l'annonce des résultats de la balance commerciale américaine. Alors que le marché est généralement pendu aux lèvres du responsable du Gouvernement chargé de donner les chiffres en question, prompt à acheter du dollar si les résultats sont bons ou à en vendre si ils sont décevants, il n'a pas répondu «logiquement» mercredi.

Avec 10,35 milliards de dollars de déficit pour le mois d'octobre, la réaction des cambistes aurait dû être positive. Mais il n'en a rien été. Le dollar s'est retiré ! Il semble donc que cette annonce de la balance commerciale ne soit plus aussi déterminante qu'il y a quelques semaines. Le marché va désormais accorder plus d'importance au déficit global.

Hier, le marché s'est montré prudent et calme. Il attend plus que certainement l'annonce d'une augmentation du taux Lombard à 5,5% pour se réveiller. Une augmentation qui devrait venir, suite à l'élévation des taux belges, français et hollandais.

LE DOLLAR

Lundi, les résultats de la balance commerciale japonaise n'ont pas eu de répercussion sur le billet vert. Preuve que ces balances... perdent de leur poids psychologique ! Mercredi, le dollar flottait gentiment aux alentours de 1,47 frs, avant qu'il ne se retire suite à la balance dont nous parlons plus haut. Jeudi, il n'avait guère bougé à 1,4630-1,4640.

LE DEUTSCHE MARK

Très ferme depuis mercredi, le DM s'échangeait à 84,25-84,35.

LA LIVRE STERLING

Bien disposée, la livre se maintient grâce à des taux à un mois très élevés: 12,375% !

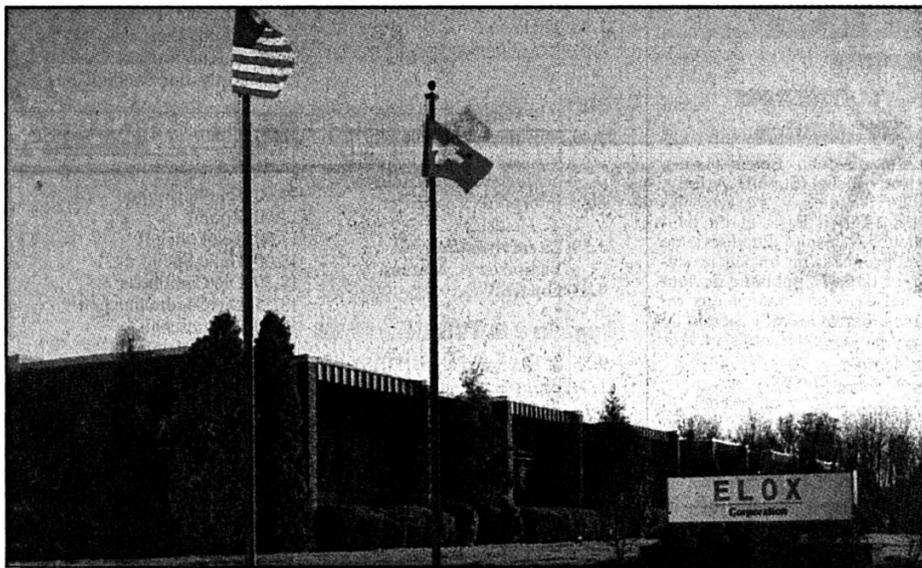
LE YEN

Intéressant, le yen cotait hier 1,19-1,192.

LE DOLLAR AUSTRALIEN

Mis sous pression par la faiblesse de son homologue américain mercredi, le dollar australien s'est repris hier pour coter 1,256-1,259. Les taux restent démentés à 14% à un mois.

Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS.



Elox aux Etats-Unis, la nouvelle tête de pont d'Agie.

Un résultat de 10,3 milliards de dollars: en octobre cela confirme la tendance à l'amélioration de la balance commerciale américaine.

Certes, cette amélioration est lente mais elle dure.

D'ici au 20 janvier prochain, date du discours de M. George Bush, alors président des Etats-Unis, le dollar ne connaîtra pas de variations majeures.

À LA CORBEILLE



Je le répète, les mesures présentées par le nouveau gouvernement américain seront déterminantes pour redonner une nouvelle confiance dans le billet vert.

Pour l'instant, une tendance fondamentalement baissière prédomine. N'oublions toutefois pas que le marché demeure versatile et qu'une per-

ception peut virer très rapidement, du moins à court terme.

Il appert que des mesures crédibles pourraient assurément soutenir le dollar, et en concomitance, diminuer les tensions sur les taux d'intérêt. En ce moment, la politique de la Réserve fédérale américaine (banque centrale américaine) est restrictive afin de contenir l'inflation. Or les craintes relatives au resserrement de la politique du Federal Reserve Board ont été une nouvelle fois exacerbées par l'annonce d'une progression de 1,1% des ventes au détail pour le mois de novembre, soit près du double prévu.

Cette hausse était par ailleurs accompagnée d'une révision en forte avance des ventes au détail pour le mois d'octobre (1,6% contre +0,9%), et partant confirme la prolongation d'une vive activité. Il est clair que le prolongement du cycle d'activité ou conjoncturel actuel peut paraître surprenant à bien des égards, si l'on se réfère aux cycles antérieurs.

Mais cela est-il suffisant? On ne refait pas l'avenir avec le passé, quand bien même l'expérience et les événements antérieurs doivent être

pris en compte ou exercent une certaine incidence. Une croissance «douce» continue de durer aux USA, et le Fed n'augmentera pas son taux d'escompte dans l'immédiat, parce que l'effort se fait essentiellement au moyen des federal funds à l'heure actuelle.

Le but est de maîtriser l'inflation sans provoquer de récession. Néanmoins, un ralentissement de l'économie américaine est perceptible et vraisemblable l'an prochain. Ainsi, une détente sur les taux d'intérêt est possible. Je ne crois pas à un véritable retour de l'inflation, même si une accélération peut survenir à court terme. Je crois que l'on a tendance à surestimer ce danger.

Prenez le taux d'utilisation de la capacité industrielle américaine. Nous sommes en dessous des niveaux atteints lors des périodes inflationnistes.

Attention aussi aux idées reçues. Peut-être que l'économie américaine privera l'économie mondiale d'un moteur de croissance, mais elle différerait totalement des deux chocs pétroliers, disait récemment Jean Cheval, chef du service de la prévision de la Banque Indosuez.

«Ceux-ci avaient simultanément coupé les moteurs de croissance dans tous les grands pays industriels, sans fournir en contrepartie un relais équivalent, du fait de la faible capacité d'absorption des pays producteurs de pétrole. Cette fois, le relais est possible et, en fait déjà l'œuvre. On le trouve au Japon, et plus généralement dans l'ensemble que constituent l'Archipel et les «Quatre Dragons». Dans une moindre mesure, un relais se trouve également dans la CEE, où la croissance de la demande intérieure atteint aujourd'hui 4%.

Si le différentiel de la demande intérieure américaine vis-à-vis des principaux partenaires des USA parvient à fonctionner, les déséquilibres extérieurs des Américains pourront s'atténuer. En d'autres termes, cette exigence signifie que la demande des agents intérieurs américains (au premier chef les ménages et l'administration) devra croître sensiblement moins vite que celle de ses concurrents industrialisés, observait Jean Cheval.

Les marchés financiers et le marché des changes attendent que George Bush aille effectivement dans ce sens, partant du principe que la résorption des déséquilibres

extérieurs d'un pays ne passe pas par la seule dévaluation de sa monnaie. Un niveau moyen plus élevé du dollar en 1989 me paraît possible si l'on s'achemine dans cette direction, tandis que la croissance s'affaiblira quelque peu. Une décélération qui sera reflétée par les marchés boursiers.

La chronique boursière de

Philippe Rey

Pour autant que les taux se détendent au premier trimestre 1989, un nouveau rallye peut se produire, notamment sur le marché suisse. Le potentiel reste cependant limité pour le motif invoqué ci-dessus. Ainsi, l'amorce de la deuxième phase d'une tendance baissière à long terme pourrait avoir lieu sous la forme d'un effritement avec, simultanément, une dégradation des conditions économiques. On le sait: le marché suisse des actions demeure bon marché en comparaison internationale.

Pourtant, ceci est insuffisant pour convaincre de l'acheter à nouveau, a fortiori après la décision prise par

Nestlé d'ouvrir son capital nominatif à des investisseurs étrangers. Des arbitrages restent possibles. S'agissant des actions nominatives comme nous l'avons vu la semaine dernière. Autre problématique: la décote des bons de participation de certaines sociétés par rapport à l'action au porteur et/ou à l'action nominative.

Cela suppose que les sociétés concernées ne pourront éternellement laisser subsister de tels disagios et qu'elles devront entreprendre une action susceptible de revaloriser leurs bons de participation. En ce sens, ces derniers conservent leur attraction. C'est pourquoi différentes spéculations vont bon train sur les sociétés qui auront besoin de fonds propres supplémentaires pour financer leur développement en 1989 ou en 1990.

Or les conditions d'une augmentation de capital sont, à chaque fois, déterminées par l'évaluation de la catégorie de titres la moins appréciée; d'où la nécessité d'agir assez rapidement. Durant les prochains mois pourraient surgir différentes décisions. On évoque à ce propos Inspectorate, Interdiscoung et Mercure notamment.

Autre papable: Galenica qui cherche à s'étendre à l'étranger.

Là encore, des arbitrages sont possibles, sans perdre de vue, cependant, les perspectives bénéficiaires de la société.

P. R.